

Université Assane Seck de Ziguinchor



UFR Sciences et Technologies

Département de Géographie

Master : Espaces, Sociétés et Développement

Spécialité : Aménagement et territoires

Mémoire de master

**INTERCOMMUNALITE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL :
PERCEPTIONS, ENJEUX, LIMITES ET PERSPECTIVES : EXEMPLE DES
COMMUNES DE ZIGUINCHOR ET NIAGUIS**

Présenté par :

Houlèye TOURE

Sous la direction de :

Dr Oumar SALL

Et la supervision de :

Pr Oumar SY

Composition du jury

Prénom (s) et Nom	Grade	Qualité	Etablissement
Oumar SY	Professeur titulaire	Président	UASZ
Oumar SALL	Maitre-assistant	Encadreur	UASZ
Cheikh Tidiane WADE	Maitre-assistant	Examineur	UASZ
Aliou BALDE	Assistant	Examineur	UASZ
Djiby SOW	Géographe/consultant	Examineur	UASZ

Année universitaire 2022-2023

Dédicaces

A mes parents : Demba TOURE et Joséphine MANGA, qui m'ont éduqué et mis dans le droit chemin et qui m'ont soutenu durant tout mon cursus scolaire

A ma chère tante Anta BEYE

A mes frères et sœurs, et toute ma famille

Mes oncles Cheikh Tidiane FALL et Ahmadou TALL

A la famille Manga

A la famille Basséne

A la famille Badji

A la famille BA

A mes très chers amis Feu Daouda THIAM et feu Lassana BADJI

Ce travail de recherche est dédié à tous ceux qui ont cru en moi, qui m'ont soutenu et accompagné dans ma vie.

Remerciements

Louange à Allah le tout puissant de m'avoir permis d'arriver au bout de ce travail d'étude et de recherche. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce mémoire. Mes sincères remerciements à mes chers parents, qui n'ont jamais cessé de croire en moi. Je remercie mes frères et sœurs pour leurs soutiens. Merci à mes belles sœurs.

Je remercie vivement mon encadreur Dr Oumar SALL, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion. Ça a toujours été un plaisir de participer à ses cours, riches d'enseignement. Etant toujours passionnée par les questions urbaines, je remercie le bon Dieu d'avoir mis ce veillant homme dans mon chemin. Je ne vous remercierai jamais assez cher professeur.

Je remercie profondément Dr Djiby SOW, pour sa disponibilité, ses conseils. Il a toujours été là, et cela avant même la rédaction de ce mémoire. Votre gentillesse est sans limite, merci d'être là pour moi.

Mention spéciale à toute l'équipe pédagogique de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), particulièrement l'ensemble des professeurs du département de géographie. Nos remerciements au Pr Oumar SY, Dr Aliou BALDE, Dr Cheikh Tidiane WADE, Pr El Hadji Balla DIEYE, Dr Aïdara Cherif Amadou lamine FALL, Pr Cheikh FAYE, Dr GAYE, Dr BENGA, Pr MBAYE.

Je remercie également l'ensemble des docteurs et doctorants du département de géographie, notamment Dr Mamadou THIOR, Dr Boubacar SOLLY, Dr Demba BA, Insa DIATTA, Bouly SANE, Abdou Kadry SAMBOU, Henry Marcel Seck, Boubacar BARRY, Christ WALU. Je remercie aussi M. DIENG et M. BODIAN.

J'adresse mes remerciements à mes camarades étudiants, particulièrement à la 12^{ème} promo de géographie. Je veux nommer mes amis avec qui on a passé toutes les épreuves universitaires : Simone Pascaline MENDY, Fatoumata Binetou SANE, Khady DIOUF, Christiane Marie Thérèse MANE, Fatima DIOP, Boubacar DIALLO, Ahmadou Talla MBAYE, Luc Padhiou MENDY. Mes remerciements à Formose Gomis, Djibril SAMB, Ismaïla DIALLO, Ahmed KEBE, Mamadou NDOM, Ibrahima FAYE, François SENE, Moussa BADJI, Ousmane BODIAN, Sana DIOCOU, Saliou Pathé SANE, pour ne citer que cela pour ne citer que ceux-là.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leurs aides dans la réalisation de ce mémoire : Amadou Wahab BA, Seynabou CISSE, Mame Balla DIOP, Fatou

BA, Michelle BA, Sidy NIANG, Khadim NDIR, Ibrahima TOUNKARA, Ibrahima SADIO, Abdoul Aziz NDIAYE, Cheikh TAMBA, Marina GABOU, Matar SANE, Abou MANE, Mamadou Saliou DIALLO, Dr Jules BASSE du Laboratoire d'Océanographie, des Sciences de l'Environnement et du Climat (LOSEC) de l'UASZ. Un grand merci à Habib SAMB, je ne vous remercierai jamais assez pour tout ce que vous avez fait pour moi. Vous avez été là depuis ma première année à l'université, je n'oublierai jamais tout ce que vous avez fait pour moi, merci M. SAMB.

Nos remerciements vont à l'endroit des chefs de services et structures de la commune de Ziguinchor et Niaguis. Ils s'adressent particulièrement à l'adjoint au maire de Ziguinchor, au secrétaire général de la commune de Ziguinchor, l'inspecteur du cadastre, l'adjoint au maire de la commune de Niaguis, le directeur des impôts et domaine et à toutes ces personnes ressources qui ont aidé à l'élaboration de ce document.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de ces travaux, et celles dont nous n'avons malheureusement pas pu citer les noms.

Merci, à tous encore une fois.

SOMMAIRE

Introduction générale.....	9
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DES COMMUNES DE ZIGUICHOR ET NIAGUIS.....	32
Chapitre 1 : Les potentialités et dynamiques socio-spatiales de la commune de Ziguinchor..	33
Chapitre 2 : Potentialités et dynamiques socio-spatiales de la commune de Niaguis.....	46
DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET IMPACTS DE LA CROISSANCE SPATIALE DES COMMUNES DE ZIGUINCHOR ET NIAGUIS	56
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES ET MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES COMMUNES DE ZIGUINCHOR ET NIAGUIS	57
CHAPITRE 4 : LES DYNAMIQUES SOCIO-SPATIALES ET LEURS IMPACTS DANS LES COMMUNES DE ZIGUINCHOR ET NIAGUIS	70
TROISIEME PARTIE : INTERCOMMUNALITE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : PERCEPTIONS, ENJEUX, LIMITES ET PERSPECTIVES.....	100
CHAPITRE 5 : L'INTERCOMMUNALITE : PERCEPTION ET ENJEUX	101
CHAPITRE 6 : LIMITES DE L'INTERCOMMUNALITE ET PERSPECTIVES	110
CONCLUSION GENERALE	116

Sigles et acronymes

ADDEL : Appui à la Décentralisation et au Développement Local

AMA : Agence des Musulmans d'Afrique

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Association Sportive et Culturelle

CADAK : Communauté des Agglomérations de Dakar

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

DTGC : Direction des Travaux Géographique et Cartographiques

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunal

FAFD : Fédération des associations du Fouta pour le développement

GIC : Groupement d'Intérêt Communautaire

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPS : Global Positioning System (système de positionnement mondial)

GTZ/PROCAS : Gesellschaft Technische Zusammenarbeit/ Programme d'Appui au Développement Socio-économique pour la Paix en Casamance

INP : Institut National de Pédologie

ISM : Institut Supérieur de Management

KML : *Keyhole Markup Language*

LGE : Laboratoire Géomatique et Environnement

LOSEC : Laboratoire d'Océanographie, des Sciences de l'Environnement et du Climat

ODD : Objectifs du Développement Durable

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU/HABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains

PCR : Président du conseil rural

PDC : Plan de Développement Communal

PIC : Plan d'Investissement Communal

PLD : Plan Local de Développement

PLHA : Plan Local Hydraulique et d'Assainissement

PNADT : Plan National d'Aménagement et de Développement Territorial

PPDC : Projet du Pôle de Développement de la Casamance

PRACAS : Programme de l'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise

PRDI : Plan Régional de Développement Intégré

PSE : Plan Sénégal Emergent

RGPHAE : Recensement Général de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage

SN-HLM : Société nationale des habitations à loyer modéré

SONAGED : Société nationale de gestion intégrée des déchets

SRSDZ : Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Ziguinchor

UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor

ZAC : Zone d'Aménagement Concertée

Résumé

Le Sénégal indépendant, s'est lancé dans un processus de décentralisation entamé depuis 1972, pour régler les problèmes d'aménagement du territoire hérités de la période coloniale. D'ailleurs, il en est à sa troisième réforme : la réforme de 1972, celle de 1996 et la dernière de 2013. La communalisation intégrale, consacrée par l'acte 3 de la décentralisation, initiée en 2013 a accentué l'incohérence dans la configuration des limites territoriales entre communes urbaines et communes rurales.

La commune de Ziguinchor est presque entourée par la commune de Niaguis. Cette situation géographique empêche le développement territorial des communes de Ziguinchor et Niaguis. Une méthodologie a été utilisée pour atteindre l'objectif principal qui est de comprendre l'importance de l'intercommunalité dans la gestion des problèmes fonciers, fiscaux et environnementaux, dans la mise en œuvre des politiques de développement territorial. Tout d'abord le choix est porté dans les zones limitrophes des deux communes, en particulier les villages de *Djibélor* et *Boutoute* (commune Niaguis), et les quartiers de *Kénia* et *Djibock*. La méthode aléatoire simple est utilisée pour un pas de sondage de 4 soit 25%. Au total, 372/1403 ménages ont été enquêtés, lors des enquêtes de terrain. Enfin, les enquêtes de terrain, les guides d'entretien et l'analyse cartographique nous ont permis d'obtenir un certain nombre de résultats.

Les résultats de ce travail de recherche, sur l'intercommunalité et développement territorial : perceptions, enjeux, limites, perspectives, sont controversés. Entre 2004 et 2022 le bâti des communes de Ziguinchor et Niaguis a considérablement évolué passant de 371,35 ha en 2004 et 4534,94 ha en 2022. Cette densification du bâti a été à l'origine de litiges foncier et discordes sociales. Les classes d'occupation du sol ont subi des changements face à l'enjeu foncier présent dans les deux communes. En effet, la végétation a régressé en 2004 et 2022 au profit des vergers, soit 2620,42 ha en 2004 et 850,92 ha en 2022. Cependant, le voisinage entre les communes limitrophes Ziguinchor et Niaguis occasionne des migrations pendulaires et relations sociales soutenues. Compte tenu de la perception de la population et des autorités sur la faisabilité de l'intercommunalité, elle peut être un cadre concret de coopération permettant de trouver des solutions durables aux conflits fonciers, des problèmes socioéconomiques et environnementaux dans les communes de Ziguinchor et Niaguis. Elle présente un grand intérêt pour la population et les autorités, allant dans un sens de développement territorial.

Mots clés : dynamique démographique, intercommunalité, étalement urbain, gouvernance urbaine, décentralisation, Ziguinchor, Niaguis

Abstract

Independent Senegal has embarked on a process of decentralization that began in 1972, to resolve the problems of land use planning inherited from the colonial period. Moreover, it is in its third reform: the reform of 1972, that of 1996 and the last of 2013. Full communalization, enshrined by act 3 of decentralization, initiated in 2013 is at the origin of the Territorial fragmentation at the national level causing inconsistency in the configuration of territorial boundaries between urban and rural municipalities.

The commune of Ziguinchor suffered from this territorial inconsistency, preventing its geographical expansion. In fact, the commune of Niaguis almost surrounds that of Ziguinchor. This geographical location prevents the territorial development of the commune of Ziguinchor and Niaguis. A methodology was used to achieve the main objective which is to understand the importance of intercommunity in the management of land, tax and environmental problems, in the implementation of territorial development policies. First of all, the choice is made in the bordering areas of the two communes, in particular the villages of Djibélor and Boutoute (Niaguis commune), and the districts of Kénia and Djibock. The simple random method is used for a sampling step of 4 or 25%. In total, 372/1403 households were surveyed during field surveys. Finally, field surveys, interview guides and cartographic analysis provide us with a certain number of results.

The results of this research work, on intercommunality and territorial development: perceptions, issues, limits, perspectives, are controversial. Between 2004 and 2022 the buildings in the municipalities of Ziguinchor and Niaguis have changed considerably, from 371.35 ha in 2004 to 4534.94 ha in 2022. This densification of the buildings has been the cause of land disputes and social discord. The land use classes have undergone changes in the face of the land issue present in the two municipalities. Indeed, vegetation declined in 2004 and 2022 in favor of orchards, i.e. 2620.42 ha in 2004 and 850.92 ha in 2022. However, the neighborhood between the neighboring municipalities Ziguinchor and Niaguis causes commuting and sustained social relations. Taking into account the perception of the population and the authorities on the feasibility of intermunicipality, it can be a concrete framework for cooperation making it possible to find lasting solutions to land conflicts, socio-economic and environmental problems in the municipalities of Ziguinchor and Niaguis. It is of great interest to the population and the authorities, moving in the direction of territorial development.

Keywords : demographic dynamics, intercommunality, urban sprawl, urban governance, decentralization, Ziguinchor, Niaguis

Introduction générale

La révolution industrielle a été une révolution urbaine. En effet, elle a accentué le processus d'urbanisation dans toutes les villes du monde, engendrant l'extension de celles-ci, des opportunités, mais aussi des contraintes souvent inattendues. Dans 30 ans, les deux tiers de la population mondiale vivront probablement dans des zones urbaines. Quatre-vingt-dix pour cent de la croissance urbaine aura lieu dans les régions moins développées, comme l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne, à un rythme rapide et dans des situations où les capacités et les ressources sont les plus limitées et les problèmes de développement les plus intenses (ONU/ Habitat, 2020). L'urbanisation rapide de cette partie du monde reste une préoccupation. Cependant, le taux d'urbanisation n'est pas le même pour les pays développés et les pays en développement.

S'il est vrai que l'existence de villes est un phénomène très ancien en Afrique, c'est néanmoins la colonisation qui lui a imprimé le caractère qu'elle connaît encore de nos jours (Antoine, 1997). Durant la période coloniale, le colonisateur aménageait l'espace en fonction de ces besoins pour pourvoir acheminer les ressources dans les autres continents. Cet aménagement a eu des impacts sur la structuration urbaine de plusieurs villes africaines, dans la mesure où au lendemain des indépendances, plusieurs pays ont perpétué le legs colonial, oubliant que les réalités ne sont plus les mêmes. L'ancien colonisé a de nouvelles inquiétudes et de nouvelles activités, alors pourquoi les politiques publiques et la gouvernance territoriale resteraient toujours actives sur le plan spatial ? Sur ce point, on comprend nettement que les problèmes en milieu urbain sont dus à une mauvaise gouvernance territoriale ou un mauvais contrôle de l'accroissement rapide de la population. Les populations urbaines existantes continuant également de croître naturellement grâce à la hausse des taux de natalité, en particulier dans les pays à faible revenu, la population urbaine devrait passer de 56 % du total mondial en 2021 à 68 % d'ici 2050. A cet effet, les problèmes en milieu urbain risqueront d'accroître au fur des années (ONU/Habitat, 2022).

Depuis quelques années, la décentralisation a été instaurée par plusieurs Etats africains dans le but de régler les problèmes d'aménagement territorial (inégalité sociale et déséquilibre spatial). Le Sénégal est un exemple parfait, car il en est à sa troisième réforme, la réforme de 1972, celle de 1996 et la dernière celle de 2013. Décentraliser, c'est créer, en dessous de la collectivité nationale, des collectivités locales plus restreintes dotées de pouvoirs autonomes¹.

¹ Comprendre la décentralisation et le développement local. Livre N°1 de l'Acte 1 à l'acte 3.

Si on l'en croit au propos du chef de l'Etat du Sénégal Macky SALL qui ambitionne d' « *asseoir une véritable politique de développement et de mise en valeur des potentialités des territoires, à l'horizon 2022 et élaborer une Loi d'Orientation pour le Développement durable des Territoires* » ce qui est plutôt ambitieux, la décentralisation et l'acte 3 en particulier, le développement territorial de toutes les collectivités, voire du pays serait optimal.

Toutefois, les retentissements de l'Acte 3 de la décentralisation sont controversés et ont fait l'objet de plusieurs discussions. Comme le souligne Thioune (2021), « la décentralisation par essence, répond non seulement aux besoins de participation des citoyens à la gestion publique, mais permet d'alléger davantage les charges de l'Etat central à travers la prise en charge des besoins des populations en matière d'infrastructures de base, de service public et d'accès à un bien-être ». On peut donc se demander quelles sont les limites de l'acte 3 de la décentralisation, bien qu'il soit tôt de le dire ?

L'acte 3 de la décentralisation est une innovation institutionnelle pour le Sénégal, dans la mesure où il offre aux collectivités territoriales plusieurs opportunités pouvant leur permettre de résoudre certains problèmes liés à l'insuffisance des ressources. La volonté politique de l'Etat du Sénégal pour rendre viable le territoire est ambitieuse, mais est en contrepartie à l'origine de plusieurs dysfonctionnements territoriaux (inégalité sociale et discrimination spatiale). C'est à l'instar de l'émiettement et de l'incohérence territoriale qui soustrait la compétitivité de certaines collectivités territoriales.

Le rapport définitif du Plan National d'Aménagement et de Développement Territorial (PNADT, 2018) relate cette problématique liée à la mise en œuvre de l'acte 3 de la décentralisation, notamment l'incohérence territoriale et l'émiettement territorial. Paradoxalement la solution est proposée, d'où l'intercommunalité.

La situation géographique de la commune de Ziguinchor (presque entouré par la commune de Niaguis) doit être un exemple pour les collectivités territoriales pour initier l'intercommunalité qui est un moyen efficace pour des communes de gérer des problèmes similaires ou pas, via des accords et conventions. La commune de Ziguinchor est presque entourée par celle de Niaguis, et fait face à de nombreux problèmes, notamment fonciers, dus à l'accroissement rapide de sa population. En ce sens, Ziguinchor aura un grand intérêt à initier une intercommunalité avec la commune limitrophe de Niaguis. Cependant, la question à se poser est : quel peut être l'intérêt

de la commune de Niaguis de s'engager dans une coopération intercommunale avec celle de Ziguinchor ?

En outre, avec l'intercommunalité, les champs de coopérations qui peuvent exister sont nombreux et divers, et plusieurs expériences ont été instaurées de 1960 à nos jours, sous différentes formes. C'est l'exemple du Groupement d'Intérêt Communautaire (GIC) de *Bakel* (2004) qui est une forme d'intercommunalité. Le GIC de *Bakel* a été créé en 2005 dans le cadre du projet d'Appui à la décentralisation et au développement local (ADDEL). Il est composé des 27 communautés rurales des départements de *Bakel* et de *Goudiry*. Depuis sa création, le GIC a coordonné 207 microprojets portant sur des secteurs variés : hydraulique villageoise, santé, éducation, etc². Le CADAK (2004) qui concerné les communes des villes de Pikine, de Guédiawaye et de Dakar, a été un exemple d'intercommunalité. Nous avons aussi l'exemple du GIC de *Bosséa* qui est né du projet de construction d'un hôpital du *Bosséa* porté par le maire de *Thilogne* et les migrants internationaux : elle avait été approuvée par les PCR (président du conseil rural) de *Dabia*, des *Agnam* et de *Oréfondé* à la suite du forum local organisé par la FAFD (Fédération des associations pour le développement du Fouta) (Grdr, 2014). Ainsi, Il est nécessaire de promouvoir et d'encourager l'intercommunalité afin d'atteindre un développement territorial durable au niveau des collectivités territoriales du Sénégal.

1. Problématique de recherche

1.1. Contexte

L'explosion démographique n'a pas son équivalent sur la planète, du moins à l'échelle continentale. L'Afrique subsaharienne est passée d'environ 100 millions d'habitants en 1900 à 215 millions en 1960 et 700 millions en 2005 (Pourtier, 2006). Au lendemain des indépendances, l'Afrique a vu sa population augmenter et plus particulièrement celle urbaine. Au Sénégal, par exemple, le taux d'urbanisation a connu une augmentation régulière depuis les années 1960, en passant 25% en 1960 et 45% en 2018 (ANSD, 2020). Le boom démographique observé dans les villes, impacte parallèlement les zones périphériques, d'où la périurbanisation. Et comme nous le constatons, le mot rurbanisation commence à prendre son ampleur dans les écrits. D'ailleurs des auteurs comme Bauer et Roux (1976), l'avait tantôt constaté dans leur ouvrage intitulé : La rurbanisation ou la ville éparpillée. Le concept de « rurbanisation » apparaît très ambigu, selon qu'on l'envisage comme déversement résidentiel de population de la ville-

² Journal Officiel du Sénégal : DECRET n° 20041122 du 5 août 2004 DECRET n° 20041122 du 5 août 2004 portant création de groupement d'intérêt communautaire entre les communautés rurales du Département de Bakel. Rapport de Présentation. <http://wordpress.developpementlocal-sahel.org/>

centre dans l'espace rural périphérique ou comme l'ensemble des processus qui affectent l'espace rural péri-urbain et traduisent le desserrement des fonctions urbaines (Berger et al., 1980). Plusieurs aspects présents dans les villes font qu'elles deviennent de plus en plus attractives au détriment des espaces ruraux, notamment la présence des biens et services, etc. Cette situation augmente, sans nul doute, la migration interne dans le pays. Ce phénomène est l'un des problèmes de plusieurs villes africaines, entraînant la macrocéphalie, à l'image de la ville de Dakar (capitale du Sénégal).

La colonisation a fortement impacté sur l'aménagement actuel du territoire national du Sénégal. En effet, le but de l'aménagement du colon était de pouvoir acheminer les ressources au niveau des autres continents (mise en place de chemin de fer, de port...). A travers son aménagement de la ville de Dakar, la France coloniale a décidé de faire du Plateau, quartier central occupé par les colons, un espace privilégié dans lequel vont se concentrer les ingrédients de la centralité encore perceptible au XXI^e siècle (Diop, 2007). Par conséquent, on retrouve biens et services concentrés à Dakar entraînant un déséquilibre spatial et démographique. C'est en ce sens que, depuis les indépendances, le Sénégal tente jusqu'à présent de résoudre les problèmes liés au mauvais aménagement du territoire et aux inégalités sociales, en passant par des réformes institutionnelles et administratives, d'où le processus de décentralisation.

Depuis la création de la commune de Saint-Louis et Gorée en août 1872 par décret, le Sénégal s'est lancé dans un processus irréversible de décentralisation. Rufisque est aussi devenu une commune en 1880 et Dakar en 1887. Ces villes sont érigées selon le modèle des communes françaises de métropole (Johnson, 1991) et dénommées « les quatre communes ». Cette partie de l'histoire politico-administrative du Sénégal montre que l'Etat du Sénégal a longtemps eu la volonté de faire du pays un territoire viable. On peut aussi ajouter que la loi cadre (ou la loi Gaston Defferre)³ a été un tournant dans le processus de décentralisation en accordant l'autonomie en 1956, cédant le pouvoir de décision aux autorités territoriales nationales, et prolonge la tradition de transfert de compétences tout en marquant une étape notable dans l'évolution politique des territoires sous tutelle française. Ainsi, les autorités sénégalaises donnent le statut de plein exercice aux 34 communes existantes dès l'Indépendance (Gorée sera en 1961 rattachée à Dakar, ramenant leur nombre à 33).

³La loi cadre de Defferre de 1956 (fresques.ina.fr) : La loi-cadre de 1956 crée les conditions institutionnelles et politiques qui rendent effective l'autonomie de l'ensemble des territoires de l'AOF, de l'AEF et Madagascar. Ainsi sont établis de nouveaux statuts pour les territoires de la France d'outre-mer. Le nouveau texte met en place une décentralisation des pouvoirs de la métropole vers les territoires, ainsi que des mesures de déconcentration administrative accompagnant l'extension des compétences des assemblées territoriales.

Mis à part les réglementations instaurées par l'administration coloniale trois réformes ont vu le jour depuis l'indépendance à nos jours au Sénégal.

- La première réforme de 1972 caractérisait par quatre textes réglementaires et législatifs : la loi 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration territoriale ; la loi 72-25 du 19 avril 1972 créant les communautés rurales ; la loi 72-27 du 26 mai 1972 relative aux conseils régionaux, aux conseils départementaux et aux conseils d'arrondissements et le décret n°72-636 du 29 mai 1972 relatif aux attributions des chefs de circonscriptions administratives et aux chefs de villages (Diop, 2006). La réforme administrative et territoriale de 1972 marque l'acte 1 de la décentralisation avec la création des communautés rurales. C'est le début d'une implication progressive de la population Sénégal la gouvernance territoriale.
- La réforme de 1996 réglementé par les lois 96-06 et 96-07 du 22 mars 1996, est caractérisée par la régionalisation et le transfert de neuf domaines de compétences aux différentes collectivités territoriales et à leurs organes relatifs aux lois 96-06 et 96-07 du 22 mars 1996. A travers cette réforme, la région est érigée en une collectivité locale. A l'échelle locale, les collectivités ont eu une autonomie par rapport à la gouvernance de leur territoire avec les compétences transférées. L'acte 2 de la décentralisation a favorisé une proximité entre l'Etat et les collectivités territoriales.
- La nouvelle réforme envisagée, dénommée « acte III » de la décentralisation, est en vigueur depuis 2013 et a pour objectif général d'élaborer une nouvelle politique nationale de décentralisation qui permet d'asseoir des territoires viables, compétitifs et porteurs d'un développement durable. La troisième réforme sénégalaise est à l'origine de la communalisation intégrale, de la territorialisation des politiques publiques. Elle a clarifié les compétences transférées entre l'Etat et les collectivités locales, et cherche à promouvoir le « pôle de développement » pour un développement durable équitable.

L'ensemble de ces réformes vise à harmoniser territorial national, sur le plan administratif et social. En dépit de l'euphorie politique constatée depuis l'indépendance chaque réforme a ses limites.

D'après Djibril Diop (2006), plusieurs raisons peuvent justifier la décentralisation au Sénégal :

- promouvoir un régime foncier équitable pour favoriser un développement harmonieux du pays;
- corriger les inégalités socioéconomiques nées de la colonisation ;
- planifier un développement équilibré du pays par une redistribution des infrastructures et des hommes sur l'ensemble du territoire national ;

- Encourager la participation aussi bien politique qu'organisationnelle pour une gestion efficace du développement local ;
- mieux encadrer la population par une administration de proximité ; rechercher un espace pertinent pour les interventions publiques.

Ainsi, nous pouvons dire que la liste est loin d'être exhaustive, dans la mesure où les enjeux socio-économiques et les dynamiques spatiales restent, à la limite, incontrôlables.

La décentralisation a instauré le transfert de neuf domaines de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales. Ces neuf domaines de compétences sont : les domaines ; l'environnement et la gestion des ressources naturelles ; la santé, la population et l'action sociale ; la jeunesse, les sports et les loisirs ; la culture ; l'éducation nationale ; la planification ; l'aménagement du territoire et l'urbanisme et l'habitat. De par son exécution, la décentralisation donne aux collectivités territoriales une certaine autonomie pour gérer leurs ressources humaines, financières et matérielles, ce qui n'a pas été effectif en matière de fond de dotation. Paradoxalement, l'acte 3 de la décentralisation a engendré des inégalités et des incohérences territoriales entre collectivités locales. Cependant, plusieurs politiques publiques ont été élaborées pour pallier à ces problématiques.

Plusieurs communes du Sénégal sont affectées par l'émiettement et les incohérences territoriales, limitant leur compétitivité. Les communes de Ziguinchor et Niaguis en sont des exemples. L'urbanisation de Ziguinchor est passée par différentes période (avant et après la crise casamançaise) et a été à l'origine de nombreux problèmes comme beaucoup d'autres villes de l'Afrique de l'Ouest. En d'autres termes, les autorités locales de la commune de Ziguinchor ou de la région en général ont perdu le control sur la croissance démographique, au niveau de la planification et d'accompagnement. La population de la région de Ziguinchor est passée de 242 980 habitants en 1976 et 565 940 habitants en 2014 (ANSD, 2014). La croissance démographique de la ville de Ziguinchor a favorisé l'extension spatiale, qui au retour s'est accompagné de divers problèmes: dysfonctionnement dans l'aménagement urbain, développement de l'informalité économique et spatiale. Ces problèmes mettent en péril la viabilité économique en créant des déséquilibres entre les besoins croissants en services urbains de la population et les moyens faibles ou limités de la municipalité pour réaliser les investissements nécessaires (Sow et al. 2019).

C'est dans ce sens que, la planification qui est un outil pour l'aménagement, est mise pour éviter certains défauts d'aménagement, planifier revient à organiser. Ce qui fait qu'il devient

nécessaire de faire une bonne planification et ainsi aspirer à un développement durable. D'ailleurs, une réflexion prospective rendrait le milieu urbain vivable, permettant l'anticipation sur les besoins futurs et les enjeux à venir.

Dans une société comme celle sénégalaise avoir sa propre parcelle de terre, sa propre maison reste un objectif voire un rêve. Alors, il n'est pas surprenant que les litiges fonciers prennent de l'ampleur dans la gestion territoriale. La croissance démographique assujettie à l'expansion spatiale de la ville Ziguinchor a engendré l'inflation foncière dans plusieurs quartiers, dit limitrophes. C'est dans ce contexte que les mutations urbaines de la ville de Ziguinchor ont suscité en nous une envie de comprendre les dynamiques urbaines, notamment la croissance urbaine et les enjeux socio-spatiaux de la ville de Ziguinchor, et ses impacts dans la commune de Niaguis. Autrement dit, les difficultés que rencontrent les deux municipalités par rapport à la gestion de leurs territoires.

1.2. Justification

La révolution industrielle a rendu la ville plus attractive, de par la présence d'activité fonctionnelle et d'opportunités pour la société. Des années après, l'extension ou la croissance spatiale de plusieurs villes a fini par rendre les limites entre ville campagne confuses. Par conséquent, la ville est devenue une préoccupation du fait de son essor par rapport à sa morphologie et sa densification, même si elle diffère d'un pays à un autre. En Afrique de l'Ouest l'urbanisation est caractérisée par sa rapidité, sa brutalité et la masse de populations impliquées. Les facteurs qui expliquent sont divers et variés. Ce qui est remarquable, c'est que la croissance rapide de la population est à l'origine des nombreux maux dont souffrent les villes du Sénégal, plus particulièrement Ziguinchor, à l'instar des villes de l'Afrique de l'Ouest.

La région de Ziguinchor a vu sa population augmenter considérablement entre 1976 (année du premier recensement de la population) et 2013. En 1976 la population de la région de Ziguinchor était égale à 242 980 (à préciser que Kolda faisant parti de la région de Casamance avant la scission en 1984) et 549 151 en 2013 (ANSD, 2013). Cet accroissement démographique a renforcé certains besoins de la population en services urbains de base (logement, habitat, travail, sécurité, santé, etc.) ; ce qui fait que, pour combler ces manquements, elle a fini par développer des stratégies palliatives de façon spontanée et informelle (formes d'informalités marchandes et non marchandes). En effet, la gouvernance de la ville devient de plus en plus difficile, au point que le foncier reste un enjeu et une contrainte en même temps, pour des villes comme Ziguinchor, où les limites deviennent confuses.

Beaucoup de personnes voudraient habiter au centre-ville, mais malheureusement les moyens financiers sont inégaux. De ce fait, les périphéries de la ville captent dans une moindre mesure le surplus de la population. Auparavant, la ville de Ziguinchor se développait sur le long du fleuve Casamance à partir du quartier d'Escale en direction du Nord-Ouest (*Boudody, Colobane, Coboda, Santhiaba*, etc.) et du Nord-Est (*Goumel, Diéfaye*) et en direction du Sud-Ouest (*Colobane, Peryssac* et en partie *Lyndiane*) et du Sud-Est (*Tilène, Léona, Kandé*, etc.). Aujourd'hui l'extension de la commune de la commune se fait en direction du Sud, c'est-à-dire vers les quartiers de *Kénia, Diabir* et le secteur de *Kandialang* où elle est limitée par la commune de Niaguis (Diedhiou, 2016).

La situation géographique de la commune de Ziguinchor ne facilite pas son extension spatiale. Les trois cours d'eau (fleuve Casamance au nord de la ville et le marigot de *Boutoute* à l'est et celui de *Djibélor* à l'ouest) constituent ce que nomme le cordon hydrographique de la commune de Ziguinchor. Ce dernier, limite au nord, à l'est et à l'ouest la commune de, mais également ils contiennent et canalisent son étalement vers le sud (Ndiaye et al. 2020). L'implantation de l'Université Assane Seck au Sud de la commune de Ziguinchor fait partie des éléments qui ont rendu dynamique la partie Sud. D'ailleurs, avant l'implantation de l'université, les quartiers de Diabir et Kénia était déserte. Avec cette nouvelle direction le prix du foncier a relativement évolué.

Ziguinchor grignote le peu de terre qui le reste et finit par empiéter sur le territoire de la commune de Niaguis. Ce qui fait que du point de vue social, les limites de Ziguinchor sont confuses, dans la mesure où certains résidents de la commune de Niaguis mènent certaines de leurs activités à Ziguinchor et vice versa. C'est dans ce contexte que, l'acte 3 de la décentralisation à travers l'intercommunalité se présente comme une solution pour résoudre ou du moins amoindrir les problèmes entre communes.

L'aménagement de la commune de Ziguinchor suppose une certaine équité territoriale, une organisation administrative harmonieuse et une planification urbaine durable. En revanche, la croissance démographique non contrôlée a biaisé l'approche prospective de la planification urbaine de la commune. La figure 1 (chapitre 1) montre l'évolution croissante de la population de la Région de Ziguinchor en général.

La dynamique urbaine à laquelle est confrontée Ziguinchor, a engendré un empiétement dans la commune de Niaguis. Cette situation nous a poussés à réfléchir sur le développement

territorial des communes de Ziguinchor et Niaguis, en analysant la faisabilité de l'intercommunalité (enjeux, limites et perceptions).

Le choix de la thématique de recherche « Intercommunalité et développement territorial : perceptions, enjeux, limites et perspectives : exemples des communes de Ziguinchor et Niaguis » nous a paru pertinent, pour des raisons scientifiques. En effet, face à l'enjeu de la pression foncière, la situation géographique de la commune de Ziguinchor, une analyse de la faisabilité d'une intercommunalité entre les communes de Ziguinchor et Niaguis reste un objectif. L'étude de ce thème de recherche permettra d'amener un discernement, une explication sur les enjeux fonciers dans les espaces convoités, les impacts socio-spatiaux de l'empiétement de la commune de Ziguinchor sur Niaguis, et la perception des autorités et des populations par rapport à l'intercommunalité. Cette étude nous permettrait aussi de comprendre les enjeux et les conditions d'initiation d'intercommunalité, en essayant d'informer et de sensibiliser les autorités municipales sur l'importance d'initier une intercommunalité.

2. Etat de l'art

Plusieurs éléments permettent de parler de ville, mais celles africaines sont caractérisées par la croissance rapide de la population. L'augmentation de la population a fortement impacté le cadre spatial des villes, ce qui fait que plusieurs chercheurs ont eu à dénoncer cela. Paulet (2006), dans son ouvrage intitulé géographie urbaine, dénombre plus de trois milliards de citadins dont vingt-quatre villes dépassent les dix millions d'habitants. Ce qui est plutôt considérable et a incité plusieurs chercheurs à étudier la question et voir les conséquences de cette croissance.

L'urbanisation en Afrique est traduite par la forte croissance démographique. Denis et Moriconi-Ebrarb (2009), dans leur étude sur la croissance urbaine en Afrique de l'Ouest, montrent que la croissance des villes Ouest africaines a été rapide entre 1950 et 2010. Selon le rapport d'ONU-Habitat 2008 sur l'état des villes dans le monde : des villes harmonieuses, l'urbanisation à l'échelon mondial se développera considérablement au cours des 40 prochaines années pour atteindre 70 % d'ici à 2050. Toutes ces données nous ont permis d'avoir une vue d'ensemble sur la problématique des villes africaines, plus particulièrement les villes de l'Afrique de l'Ouest.

Ziguinchor en tant que région ou commune, a fait l'objet de plusieurs études relatives à sa situation politique, socio-économique et spatiale. Parmi ces auteurs nous avons Basséne (2013), Sow (2014), Sall (2021), etc. Le conflit casamançais a été un tournant décisif dans la

morphologie actuelle de Ziguinchor, avec les migrations internes. Ziguinchor, qui ne comptait que 723 habitants en 1910 et 10 000 habitants en 1945, a vu sa population passer à 45 772 habitants en 1976, 124 283 habitants en 1988, 155 575 habitants en 2002 (ANSD, 2002). Cette augmentation ne s'est pas limitée à Ziguinchor, entre les recensements de 1976 et de 1988, la population de Niaguis a progressé de 817 habitants à 2 159 habitants. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, notamment le déplacement des populations Bissau Guinéen à Niaguis ou à Ziguinchor pour plus de sécurité, le conflit casamançais et la pêche et collecte de crevette à Niaguis, (Bassene et al.. 2013).

La croissance spatiale de Ziguinchor et son empiètement sur Niaguis a été le travail de recherche de Diedhiou (2016) pour son mémoire de Master. En effet, il a su mettre en avant les impacts de l'étalement urbain de la ville de Ziguinchor sur la commune de Niaguis dans les domaines tel que l'agriculture (avec la dégradation des terres), dégradation du couvert végétal (besoin énergétique croissants du marché urbain de Ziguinchor en bois de chauffe). Il ajoute que la proximité de la ville de Ziguinchor est un atout pour les producteurs agricoles de Niaguis. Cependant, il convient de se demander quelles sont les solutions appréciables pour les deux communes pour régler ces problèmes. La forte urbanisation des villes affecte parfois négativement l'espace périurbain. En effet, l'étalement urbain de Ziguinchor ne s'est pas limité dans ses quartiers périphériques, mais jusque dans la commune voisine.

L'intercommunalité est devenue une coopération qui facilite entente et gouvernance territoriale entre commune. De ce fait plusieurs Etats ont eu à l'expérimenter. La Mauritanie a mis en place un cadre de coopération intercommunale qui prendra en charge l'ensemble du développement urbain de la ville, compte tenu des nombreuses crises urbaines qu'a connues la ville de Nouakchott et l'incapacité du pouvoir local et central à résoudre les problèmes engendrés par l'exode rural et les quartiers spontanés.

En France, parmi les principales missions de l'intercommunalité, on en dénombre trois grands domaines majeurs de responsabilités : le développement économique, l'aménagement de l'espace (dont le logement et les transports) et l'environnement. Au 1er janvier 2021, on recense 1 253 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre sur le territoire français. Ce qui est quand même remarquable, si on les considère comme des réussites.

Le décret n° 2004-1093 du 4 août 2004 portant création de la Communauté des Agglomérations de Dakar (CADAK), crée la CADAK entre les villes de Dakar, Guédiawaye et Pikine,

conformément aux dispositions des articles 181, suivant le code des Collectivités locales. Cet organisme dirigé par un comité composé de représentants des villes membres est chargé principalement de la construction et de l'entretien de la voirie municipale, du nettoyage des rues, de l'enlèvement des ordures ménagères, de la gestion de l'éclairage public et du cimetière des naufragés du *Joola*, et de toute autre mission que les villes membres pourraient lui confier (JORS, 2004). Cette entente intercommunautaire a été un exemple pour plusieurs communes.

A la lecture de ces ouvrages, articles et mémoire, les idées sur notre thématique de recherche ont été plus claires. Dans la mesure où plusieurs écrits sur la situation socio-spatiale de la commune de Ziguinchor laissent en perspectives l'intercommunalité comme champs de coopération pouvant pallier aux problèmes liés à son étalement sur la commune de Niaguis. Ainsi, entrevoir les perceptions de la population et des autorités des deux communes reste un objectif.

3. Cadre conceptuel

La problématique principale de notre travail de recherche tourne autour de la faisabilité de l'intercommunalité entre la commune de Ziguinchor et celle de Niaguis, suivant une analyse d'un certains nombres de problèmes existant entre les deux communes. En effet, ce travail de recherche consiste aussi à revoir les champs de coopérations qui peuvent exister entre les deux communes, ainsi que les intérêts communs, sans oublier la perception de la population et des autorités locales sur l'initiation d'une intercommunalité entre Ziguinchor et Niaguis. Ainsi, il convient de décliner les enjeux qui s'y pose et les avantages pour penser à un développement local durable.

Question de recherche

Question principale : Dans quelle mesure les questions foncières, la fiscalité locale et la gestion de l'environnement peuvent trouver des solutions durables dans le cadre de la mise en œuvre de l'intercommunalité entre les communes voisines (exemples de Ziguinchor et Niaguis)?

Questions de recherches spécifiques

- Comment se manifeste la croissance spatiale de la commune de Ziguinchor sur la commune voisine de Niaguis ?

- Est-ce-que l'absence de mise en œuvre de l'intercommunalité comme cadre de coopération intercommunale peut exacerber les risques de conflits territoriaux et de tensions économiques, sociaux et environnementaux entre communes voisines?
- Quelle est la perception de l'intercommunalité et sa faisabilité par les autorités municipales et les populations des communes voisines de Ziguinchor et Niaguis ?

4. Objectifs

L'objectif général de notre étude est de comprendre l'importance de l'intercommunalité dans la gestion des problèmes fonciers, fiscaux et environnementaux, dans la mise en œuvre des politiques de développement territorial.

Objectifs spécifiques

- Mesurer la croissance spatiale des communes de Ziguinchor (2004 à 2022) et expliquer l'origine et la nature des problèmes entre Ziguinchor et Niaguis.
- Mesurer les impacts de la croissance spatiale de la commune de Ziguinchor sur la gestion foncière, de la fiscalité locale et des problèmes environnementaux dans la commune limitrophe (Niaguis), en l'absence d'une politique d'intercommunalité.
- Analyser la perception des autorités municipales et la population des deux communes par rapport à l'intercommunalité et les stratégies mises en œuvre pour une meilleure gestion territoriale.

5. Hypothèse

L'hypothèse générale de notre travail de recherche est que l'intercommunalité offre beaucoup d'opportunités aux communes voisines, dans le cadre de la prise en charges des problèmes de développement territorial.

Hypothèses spécifiques

- La croissance spatiale dynamique de la commune de Ziguinchor (2004 à 2022) est à l'origine des empiètements sur les territoires de la commune voisine de Niaguis.
- L'intercommunalité peut être un cadre concret de coopération permettant de trouver des solutions durables aux conflits fonciers, des problèmes socioéconomiques et environnementaux dans les communes limitrophes de (Ziguinchor et Niaguis).
- L'intercommunalité présente un grand intérêt pour la population et les autorités municipales pour le développement territorial des communes voisines de Ziguinchor et Niaguis.

6. Cadre méthodologique

Pour mener à bien notre étude, nous avons adopté une méthodologie qui prend en compte trois aspects fondamentaux pour la suite de notre travail de recherche :

- la collecte de données ;
- le traitement et analyse des données ;
- la présentation des données ;

6.1. La collecte de données

6.1.1 La revue documentaire

La revue documentaire constitue une étape importante de tout travail scientifique. Elle consiste à se documenter et cela par rapport à la thématique à étudier. C'est dans ce contexte que la collecte d'information a commencé à la bibliothèque centrale de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), où nous avons consulté des mémoires, des thèses, des ouvrages, des articles, des revues, etc., qui nous ont servi d'orientation. De plus, nous nous sommes documentés au niveau du Laboratoire Géomatique et Environnement (LGE) de l'UASZ.

Des documents officiels, ouvrages et articles ont été consultés dans des sites internet lors de notre passage au campus numérique de l'UASZ et au LGE.

Cet exercice nous a permis de mieux appréhender notre sujet, dans la mesure où il nous a permis d'avoir une meilleure compréhension des concepts de base, qui traitent notre thématique de recherche.

6.1.2 La collecte des données de terrains

Cette étape a permis d'avoir des données quantitatives, qualitatives et cartographiques. Nous avons utilisé des données géospatiales de la Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques (DTGC). L'acquisition des données quantitatives/qualitatives s'est faite à travers des enquêtes ménages avec l'élaboration d'un questionnaire, mais aussi des entretiens et des relevés de points GPS. Tout cela précédé par une observation des zones ciblées pour notre travail de recherche.

- L'observation

L'observation des zones d'étude était mixte, c'est-à-dire direct et indirect. Une observation directe des zones à enquêter a été faite, qui consistait à aller sur la zone cible interroger les habitants sur quelques questions. La phase indirecte de cette observation concernait les visites de terrain, où on ne faisait que constater. En effet, cette partie nous a permis de regarder attentivement tout un ensemble de problèmes que rencontrent les populations des deux

communes limitrophes, notamment Ziguinchor et Niaguis. Aussi est-il que la perception de ces populations par rapport à certaines problématiques liées au foncier, à l'environnement et au développement des communes a suscité en nous une curiosité, nous poussant à voir le fond des problèmes et les stratégies menées par la commune de Ziguinchor et celle de Niaguis. Au final, cette étape nous a permis de mieux circonscrire notre questionnaire.

- **Le questionnaire**

Il a été élaboré dans le but de recueillir des données quantitatives et qualitatives dans les ménages. Le questionnaire a été soumis aux populations résidant dans les zones limitrophes des deux communes notamment *Kénia* et *Djibock* (Ziguinchor) et Djibélor et Boutoute (Niaguis). Ce questionnaire de 71 questions traite des caractéristiques socio-économiques et de la croissance spatiale des deux communes, les impacts de la croissance spatiale dans les communes limitrophes sur le foncier, la fiscalité locale, la question environnementale, la perception de la population sur l'intercommunalité et les enjeux et limites qui en découlent.

- **L'échantillonnage**

La méthode d'échantillonnage aléatoire simple est une méthode d'échantillonnage probabiliste qui donne à chaque élément de la population une probabilité égale d'être inclus dans l'échantillon. C'est la méthode que nous avons utilisée avec un pas de sondage 4 soit 25% pour réaliser nos enquêtes. La méthode de calcul pour chaque zone d'enquête est la suivante :

$$\text{Le nombre de ménages enquêtés} = \frac{\text{Nombre de ménage} * 25}{100}$$

Selon le dernier recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE) de 2013, la commune de Niaguis comptait une population de 10 501 habitants dont 5235 hommes et 5264 femmes. Avec cette même source et la même date (ANSD, 2013), la commune de Ziguinchor comptait aussi une population de 205 294 habitants, soit 104 216 hommes et 101 078 femmes. Nous avons décidé de mener nos enquêtes dans 4 zones cibles, deux à Niaguis (*Djibélor* et *Boutoute*) et deux à Ziguinchor (*Kénia* et *Djibock*). Le choix de ces zones est relatif à notre thématique de recherche, notamment l'intercommunalité. L'ensemble des zones citées au-dessus (quartier ou village) est situé dans les parties limitrophes des deux communes Ziguinchor et Niaguis, où l'extension est plutôt remarquable. Djibélor et Boutoute sont des entrées et sorties de ville pour Ziguinchor, étant donné que Ziguinchor est entouré par la commune de Niaguis, ce qui explique le choix de ces deux villages. L'étalement de Ziguinchor s'est fait à partir du centre vers les périphéries, et on a remarqué que les quartiers

de *Kénia* et *Djibock* sont limitrophes à la commune de Niaguis et sont très convoités par la population surtout par ces ressources foncières.

Toutefois, il convient de souligner ce problème lié à l'obtention de certaines données comme le nombre de ménage actuel (2022) dans les deux communes, nous a poussés à revoir le nombre de ménage à enquêter une fois sur le terrain. En effet, les données de l'ANSD (2013) sont dépassées voire caduques si l'on en croit à la réalité sur le terrain. D'ailleurs, la projection de la population de la commune de Ziguinchor en 2022 est estimée à 272 884 habitants et celle de Niaguis à 13 958 habitants. Face à cette situation, il nous a semblé plus judicieux de revoir le nombre de ménages à enquêter pour éviter certaines impasses lors des travaux de terrain. Sur ce point, nous avons légèrement dépassé le nombre de ménage à enquêter dans chaque zone d'étude.

Tableau 1 : Echantillonnage utilisée pour les enquêtes de terrains avec les données de l'ANSD

Villages/ Quartiers	Nombre de ménage en 2013	Nombre de ménage à enquêter pour un taux de sondage de 25%	Nombre de ménagé enquêté une fois sur le terrain
Kénia	492	123	131
Djibock	690	173	183
Djibélor	77	19	20
Boutoute	144	36	38
Total	1403	351	372

Source : ANSD, 2013

Une fois dans la zone d'enquête (villages/quartiers), nous avons cherché à avoir des points de repères avant de commencer les enquêtes au niveau du chef de quartier/village. D'ailleurs ces personnes ressources ont été d'une grande aide pour la suite du travail.

- **La pré-enquête**

Cette phase de test et d'observation nous permet de voir les insuffisances de notre questionnaire, pour les améliorer avant les enquêtes proprement dites. Elle consiste en effet à soumettre 10 questionnaires à 10 ménages dans une zone de la commune de Ziguinchor ou Niaguis. Après la pré-enquête, nous nous sommes rendu compte que le mot « intercommunalité » est méconnu par plus de la moitié de la population enquêtée et résonne comme une connotation politique.

D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle, nous avons réadapté le questionnaire surtout au niveau de la partie qui traite sur l'intercommunalité.

Le questionnaire est soumis au chef de ménage, que ça soit lors de la pré-enquête ou de l'enquête proprement dit. A son absence, on demande la femme ou l'ainé de la famille.

- **Les enquêtes**

Une fois dans la zone d'étude, des repères ont été choisis pour faciliter le travail et ne pas se perdre lors des collectes et respecter le pas de ménage qui est de 3. Arrivé dans un ménage, le questionnaire est administré au chef de ménage, à son absence le choix est porté sur son épouse. Au cas échéant l'ainé est demandé, sinon on se redirige dans un autre ménage. Le temps de la collecte dans un ménage variait entre 12 à 20 minutes maximum. En revanche, d'autres intervenants intervenaient parfois dans l'entretien, déclenchant une discussion, et des fois nous passions plus de 20 minutes à l'intérieur de la maison. D'ailleurs, la question sur les limites des quartiers suscitait une réelle polémique entre les habitants d'un même quartier. Les enquêtes de terrain se faisaient entre 9h-19h du lundi au dimanche. Des objectifs étaient fixés, c'est-à-dire le nombre de ménage à enquêter par jour. En effet, les enquêtes ont été menées pendant trois semaines (décembre 2022).

- **Le guide d'entretien**

C'est aussi un outil de collecte de données qualitative. Les guides d'entretiens sont constitués de plusieurs questions relatives à notre sujet d'étude. De plus, il permet de compléter les informations recueillies à partir des enquêtes ménages et est soumis à des autorités et personnes ressources de la commune de Ziguinchor et celle de Niaguis. Les guides d'entretien sont soumis aux autorités locales des communes de Ziguinchor et Niaguis (les deux mairies), notamment le secrétaire général de la mairie de Ziguinchor et l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme et l'habitat. Au niveau de la Mairie de Niaguis, nous avons rencontré le premier adjoint du maire. Les services étatiques de l'Etat ont été aussi rencontrés, le cadastre, le trésor (perception municipale), l'impôt et domaines.

6.1.3 Le traitement et analyse des données

Le traitement des données s'est fait avec l'aide de quelques logiciels qui nous ont ensuite facilité l'analyse et l'interprétation. L'application *KoboCollect* a été utilisée pour le questionnaire, la collecte, le dépouillement. La réalisation des diagrammes et graphiques s'est faite à l'aide du logiciel Excel. Le logiciel Microsoft Word a été utilisé pour la rédaction.

En plus des logiciels cités, nous avons utilisé ArcGis 10.8 pour la réalisation des cartes, et cette dernière s'est faite sur plusieurs étapes. Pour la conception des cartes de localisation des données shapefiles déjà disponibles ont été utilisées pour faire la mise en page.

La conception des cartes montrant l'évolution du bâti dans les communes de Ziguinchor et Niaguis entre 2004, 2016 et 2022 s'est faite sous différentes étapes. Compte tenu du nombre de bâti existant à Ziguinchor, nous avons commencé par acquérir les données shapefiles du bâti des deux communes de l'année 2022 sur *Openstreetmap*. C'est par la suite qu'on a superposé les données OSM sur *Google Earth* pour faire la numérisation sur ce logiciel, et pouvoir compléter les données manquantes. Pour les années 2004 et 2016, on a juste superposé l'année 2022 déjà numérisée et procédé à une soustraction. Autrement dit, on superpose l'année 2022 sur Google Earth sur l'année 2004 et 2016 et soustrait les bâtis inexistantes à ces dates. Après la numérisation de ces trois dates sur *Google Earth*, nous avons exporté ces données sous format KML pour pouvoir faire la mise en page sur *ArcGis*.

Tableau 2: Synthèse des données cartographiques utilisées (logiciel, source et étapes)

Nom de la carte	Logiciel utilisé	Source (s) et année	Différentes étapes de la conception
Carte de localisation de Ziguinchor/Niaguis	Arcgis 10.5	DTGC	Utilisation des données de la DTGC et mise en page sur Arcgis
Carte des types de sol	Arcgis 10.5	INP 2021	Utilisation des données de l'INP et mise en page sur Arcgis
Carte d'évolution du bâti 2004	Google Earth et Arcgis 10.5	OSM 2022 et Google Earth 2004	Utilisation des données OSM de 2022, superposées dans Google Earth sur l'année 2004 et procéder à la numérisation en faisant une soustraction des bâti inexistantes à l'année 2004.
Carte d'évolution du bâti 2022	Google Earth et Arcgis 10.5	OSM 2022	Utilisation des données OSM 2022, superposée à l'année 2022 sur Google Earth pour pouvoir faire une numérisation des bâtis manquant sur cette date. Enfin, les données obtenues sont exportées sur Arcgis sous format KML pour pouvoir faire la mise en page.

Carte d'occupation du sol de Ziguinchor et Niaguis 2004	Arcgis 10.5	Diedhiou (2016) Google Earth	Utilisation des données de Diédhiou 2016 et mise en page sur Arcgis.
Carte d'occupation du sol de Ziguinchor et Niaguis en 2022	Google Earth et Arcgis 10.5	Google Earth	Numérisation sur Google Earth, exporté sous format KML et mise en page sur Argis

6.1.4 Difficultés rencontrées

La descente sur le terrain n'est pas une chose gagnée d'avance. En effet, l'hospitalité n'est pas un acquis pour certains. Il a été difficile d'obtenir le nombre de ménages dans les zones ciblées pour les enquêtes, étant donné que les données de l'ANSD 2013 sont jugées caduques surtout dans un contexte de croissance démographique accrue. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle une fois sur le terrain le nombre de ménage a été légèrement dépassé pour pouvoir minimiser les pertes d'informations. En plus de cela, le mot intercommunalité sonne trop politique pour certaines personnes, raison pour laquelle d'aucuns ont préféré s'abstenir sur la question et ne pas répondre au questionnaire. L'obtention de données cartographiques était une réelle difficulté, car elle a freiné en quelques sortes la finalisation du document.

7. Discussion des concepts

Développement territorial

Le développement territorial est donc un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant tous les acteurs concernés dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale (BAUDELLE et al., 2011). En effet, avoir la vision d'un développement territorial pourrait pousser les collectivités territoriales à revoir leur mode de gestion d'un point vu organisationnel et fonctionnel. Dans ce contexte, connaître les acteurs concernés par ce développement est à discerner C'est en ce sens que PECQUEUR, 2013, définit le développement territorial comme tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire. Il met plus en avant les motivations collectives des populations pour une croissance économique progressive et au niveau local.

Développement local

Apparu dans les années 1960, le développement local part d'un principe simple : la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles, ...) peut orienter les dynamiques socio-économiques. Plusieurs auteurs ont eu à écrire sur le développement local, et dans différents domaines.

Pour Tesson (2007), le développement local peut donc être lu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Ainsi, le développement local dépasse l'idée de la croissance économique pour se placer dans la sphère d'un développement durable associant les dimensions économiques, sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement. Il ajoute aussi que c'est un objet géographique puisqu'il s'appuie sur ce que Lévy présente comme la dimension spatiale des sociétés. Il met au cœur de la problématique le triptyque territoire/acteur/développement. La relation de ces trois concepts met en avant l'organisation sociale pouvant permettre le développement territorial des collectivités territoriales, par exemple.

C'est donc clairement une action volontaire et organisée autorisant un « agir ensemble » et un « vivre ensemble ». A la lecture de cette définition, on peut en déduire que trois aspects réunis peuvent permettre de parler de développement local. A notre niveau on peut dire que, pour aspirer à un développement local il faut faire un diagnostic des ressources d'un quelconque territoire pour pouvoir faire la promotion de ce dernier.

Angeon et al. (2005) pensent qu'il y a des logiques pour le développement local. En effet, le développement local revêt trois dimensions : des actions et des activités localisées, valorisation des ressources territoriales, et l'action collective. Pour Angeon et al. (2005) le développement local souligne le caractère localisé, territorialisé des activités et des actions. Il invite à considérer la temporalité de ces actions. Les actes finalisés, en effet, rendent compte de la faculté des agents à concevoir un avenir commun. Dans le cadre du développement territorial, cet objectif commun repose sur la valorisation de ressources. Enfin, il exprime que le territoire résulte des interactions entre acteurs impliqués dans une démarche collective. Ces trois points évoqués montrent les logiques du développement local.

Dans un pays comme le Sénégal où la décentralisation a été ou est un point tournant dans le développement social et spatial du pays, tant par les politiques que par les actions sociales, plusieurs concepts ont aussi vu le jour dans les écrits. C'est à l'instar de la gouvernance locale,

la territorialisation des politiques publiques, le développement local... Pour ce qui est du développement local, nous pouvons dire qu'il est devenu un choix pour de nombreuses collectivités territoriales pour avoir une maîtrise de leur propre ressource avec une gestion concertée et participative. Cependant la question des investisseurs et des collaborateurs demeure un problème pour beaucoup de collectivités territoriales.

Intercommunalité

D'après Géoconfluences l'intercommunalité en France désigne le groupement volontaire de communes au sein d'établissements publics pour la mise en commun d'une ou plusieurs compétences. Par raccourci, on parle aussi d'une intercommunalité pour désigner à la fois un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPIC), c'est-à-dire l'instance qui administre le regroupement de communes, et le territoire correspondant. L'objectif est de gérer collectivement des prestations est de construire un projet de développement économique local ou d'aménagement du territoire.

Selon l'Agence de Développement Local du Sénégal, l'intercommunalité est la possibilité accordée aux collectivités territoriales d'entreprendre, au niveau interne, entre elles, avec l'Etat ou d'autres organismes, des actions de coopération et de développement en vue de prendre en charge des problèmes communs, dans la limite de leurs domaines de compétences. De ce point de vue, l'intercommunalité se retrouve alors au cœur de l'action publique locale et modifie l'architecture traditionnelle du secteur public local.

Pour Dallier (2006) l'intercommunalité à fiscalité propre c'est : « Faire ensemble, mieux et à moindre coût pour le contribuable, ce que chaque commune seule ne peut faire ou ferait moins bien et à un coût plus élevé ». Cette définition nous permet de faire état de la pluralité d'intercommunalité et cela selon les domaines. Autrement dit, plusieurs communes peuvent initier une intercommunalité et selon la problématique à résoudre. Ça peut être la gestion des ordures, la fiscalité, le transport, la question foncière ou même les questions sanitaires.

Aujourd'hui dans le cadre de l'acte 3 de la décentralisation, la loi n°2013-10 du 28/12/2013 fixe le cadre juridique de l'intercommunalité en tant que forme de coopération entre collectivités locales mais, n'abordant pas l'aspect organisationnel et fonctionnel des intercommunalités. Elle précise que « dans le respect du principe de libre administration, l'Etat organise le principe de solidarité entre les collectivités locales ». Dans les textes, il est bien stipulé que l'intercommunalité est bien faisable entre commune, mais la réalité est tout autre sur le terrain. Dans ce cas, il serait intéressant d'instaurer la version initiale du Code des

collectivités locales (loi n°96-06 du 22 mars 1996) qui proposait plusieurs types de structures intercommunales (entente intercommunale, entente interrégionale, groupement d'intérêt communautaire, groupement mixte, communauté urbaine), pour essayer de régler certains dysfonctionnements liés à telle coopération.

Selon Thioune (2021), l'intercommunalité est le rassemblement institutionnel de plusieurs communes qui partagent un projet de développement. Pour la réalisation de ce projet, les communes mettent en communs leurs moyens et leurs ressources dans un souci d'efficacité de la gestion publique. Elle ajoute que l'intercommunalité constitue un modèle de gouvernance du développement à l'échelle des territoires et produit de la valeur et des enseignements qui méritent d'être considérés dans les stratégies de promotion du développement local.

L'initiative d'une intercommunalité doit être promue par beaucoup de collectivités territoriales. L'applicabilité de cette dernière peut rendre sceptique certaines communes, compte tenu du fait que certains textes restent à éclaircir.

Fiscalité

Pour le Journal du net de la France, la fiscalité désigne l'ensemble des règles, lois et mesures qui régissent le domaine fiscal d'un pays. Définie autrement, la fiscalité se résume aux pratiques utilisées par un Etat ou une collectivité pour recevoir des impôts et autres prélèvements obligatoires. La fiscalité joue un rôle déterminant dans l'économie d'un pays. Elle participe en effet au financement des besoins de ce dernier et est à l'origine des dépenses publiques (travaux autoroutiers, constructions de bâtiments publics...).

Gestion

La gestion est l'action ou manière de gérer, d'administrer, de diriger, d'organiser quelque chose, période pendant laquelle quelqu'un gère une affaire (Larousse). De plus la gestion est utilisée dans nombreux domaines : gestion des ressources naturelles, gestion des finances, gestion de la mangrove... et la gestion foncière. Sur ce point on peut dire que la gestion est égale à une organisation suivant un ensemble de politiques et stratégies menées pour une meilleure utilisation. La gestion foncière met en avant les politiques et stratégies pour assurer la sécurisation foncière.

Foncier

Il désigne ce qui touche aux terres en tant que fonds c'est-à-dire en tant que richesse ou propriété, selon géo-confluence. Comme Larousse, Le Robert désigne aussi le foncier comme

un bien fond. Parallèlement, l'utilisation du mot foncier est souvent liée à plusieurs domaines met tous l'accent sur la terre et le capital. Alors pas évident que la gestion foncière devient une nécessité. Par ailleurs, le terme « foncier » permet une approche pluridisciplinaire, cruciale pour cerner les différents enjeux (juridiques, politiques, socio-économiques...) de l'accès à la terre (Plançon, 2009). En ce sens on comprend nettement que la compréhension de ce mot diffère selon les domaines. Pour le juriste le foncier se mesure en fonction du statut, pour l'écologiste le foncier constitue le sol, l'écosystème support de vie. Pour ce qui est de l'urbaniste le foncier s'apparente à l'occupation du sol.

Empiètement

De façon générale, l'empiètement se présente comme le fait de déborder sur un fonds voisin contigu. Ainsi par exemple, le propriétaire d'un terrain construit un garage au fond de son jardin et « mord » quelque peu sur le fonds de son voisin immédiat. Peu importe du reste la mesure du dépassement : qu'il soit de quelques centimètres seulement, voire d'un ou plusieurs mètres, ce dépassement est bien constitutif d'un empiètement. Pour le juriste, l'empiètement se traduit par une emprise matérielle et donc une occupation sans droit du fonds d'autrui (Malbosc-Cantegril, 2015). L'empiètement peut être compris, comme étant le fait de mettre le pied sur la propriété d'autrui. Quoiqu'il en soi, dans plusieurs définitions l'aspect d'illégalité est mis en avant.

PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION GEOGRAPHIE DES COMMUNES DE ZIGUICHOR ET NIAGUIS

Cette première partie est consacrée à la présentation des communes de Ziguinchor et Niaguis. Nous insistons particulièrement sur les caractéristiques physiques (site et situation, climat, topographie et sol, hydrographie) et humaines (densité démographique, la taille des ménages, desserrement urbain, composition ethnique, activité socio-économique, niveau d'instruction et type d'instruction) qui sont en rapport étroit avec notre thématique.

CHAPITRE 1 :

LES POTENTIALITES ET DYNAMIQUES SOCIO-SPATIALES DE LA COMMUNE DE ZIGUINCHOR

Ce premier chapitre consacré à la présentation de la commune de Ziguinchor met plus en avant les potentialités physiques et humaines de ce dernier tout en insistant sur les éléments qui sont plus en rapport à notre travail de recherche.

1.1 Historique du peuplement

Bien vrai qu'il fut la création des européens, le mot Ziguinchor reflète une appartenance bien locale. En effet, la localité de Ziguinchor a été fondée par les « *Izguicho* », un sous-groupe de l'ethnie *Bainounk*, bien avant l'arrivée des premiers européens en 1645. Le village était une des localités qui longeait le fleuve dans cette zone avec d'autres comme *Djibélor*, *Tobor*, *Djifanghor* etc. C'est la déformation de « *Izguichor* » (qui signifie, avec le suffixe « en « or », « la terre des *Izguicho* » en *bainounk*) qui évolua en « *Sikitior* », pour ensuite donner définitivement « *Ziguinchor* » avec les colons européens (PDC, 2018). Cependant, de nombreuses versions ont été dit et écrits par rapport à la création ou même la fondation de Ziguinchor, comme quoique le nom Ziguinchor viendrait du mot créole, « *sinta bu tiora* », qui signifie littéralement « ils arrivèrent en pleurant », et d'autres diraient « *assinki tiora* », « c'est comme cela qu'ils pleuraient ». Toutefois ces affirmations sont écrites dans plusieurs ouvrages.

La présence européenne date de la seconde moitié du 15ème siècle à la suite, notamment des grandes aventures maritimes lancées par les monarques de la péninsule ibérique (Espagne et Portugal). Ce sont donc les Portugais qui, les premiers, à partir de la Côte Atlantique, ont franchi l'embouchure de la Casamance, pour pénétrer progressivement à l'intérieur des terres. Ce sont installés en Casamance, plus exactement dans la ville de Ziguinchor, déjà occupée par les *Bainounks* en menant des activités commerciales. Pour fructifier leur commerce, les Portugais vont s'installer tout au long du fleuve Casamance. Leurs activités principales restent le commerce du bois, des produits halieutiques qu'ils vont transporter vers la métropole, à savoir Lisbonne et d'autres contrées portugaises.

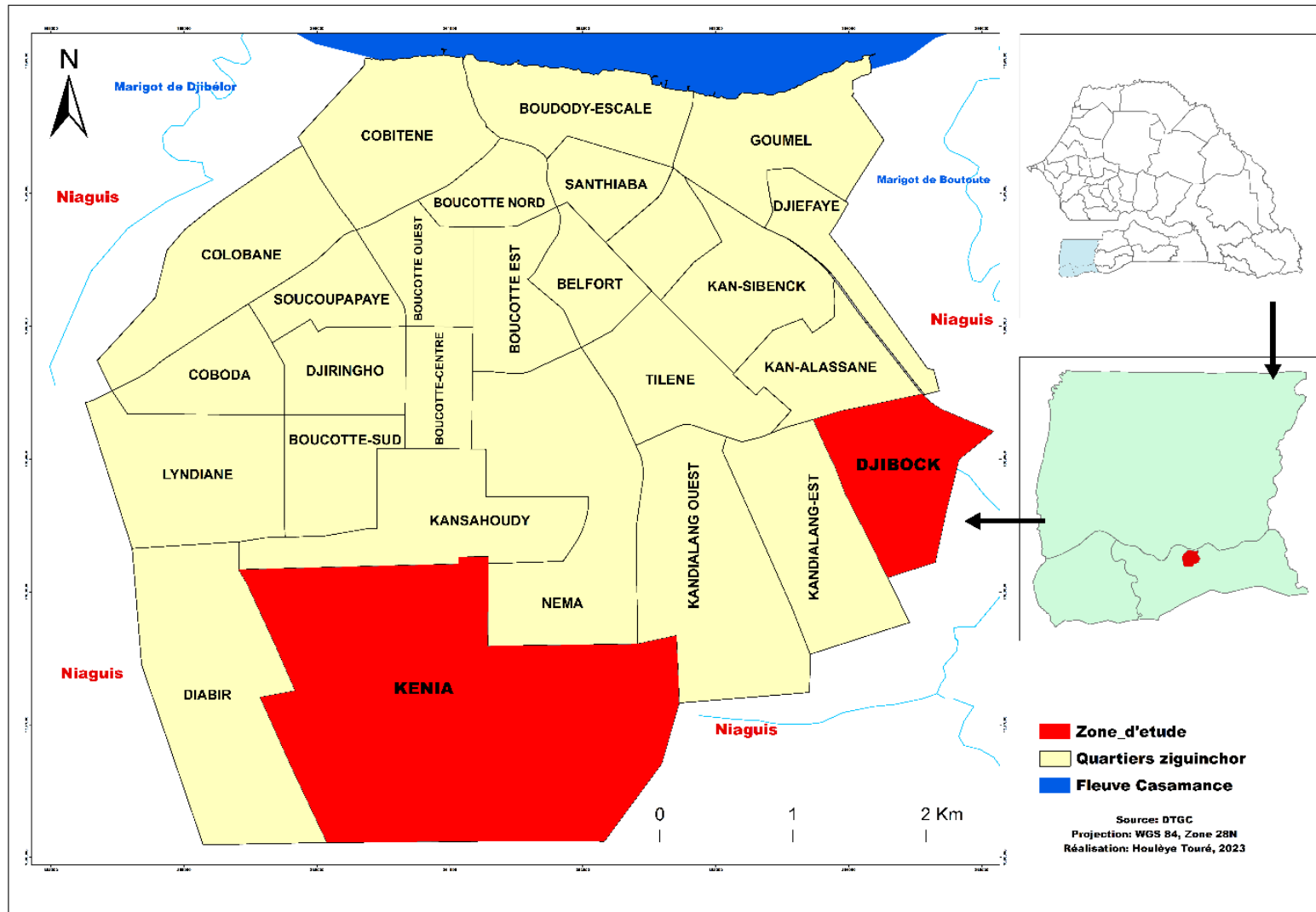
C'est par la suite que les Français vont suivre leur chemin pour pénétrer Ziguinchor qui était déjà occupée par les Portugais depuis 1645, à partir des îles de Diogué et Carabane. Les avantages qu'offrent Ziguinchor dans le domaine maritime, avec la navigabilité du Fleuve Casamance ont fait que les Français, après un accord trouvé avec les Portugais vont

définitivement s'installer à Ziguinchor en 1886. Ainsi, en contrepartie, la France va céder le Rio Cassini aux Portugais (Sagna, 2015).

1.2 Potentialités physiques de la commune de Ziguinchor

1.2.1. Site et situation de la zone d'étude

Ziguinchor est située au Sud-ouest du Sénégal, sur la rive gauche du fleuve Casamance, à 65 km de son embouchure sur l'Océan atlantique, à 15 km de la Guinée Bissau et à 450 km de la capitale (Dakar). Elle est localisée entre 16° et 17° de longitude ouest et entre 12° et 13° de latitude nord, avec une altitude moyenne de 19,30 m sur une superficie de 4 550 ha (PIC, 2012). La superficie de la Commune est estimée à 4533 hectares (PDC, 2018). La commune de Ziguinchor est limitée au Nord par le fleuve Casamance, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la commune de Niaguis. Limitée au Nord par le fleuve Casamance, à l'Est et à l'Ouest par les marigots de *Boutoute* et *Djibelor*, la commune de Ziguinchor est limitée par ces barrières naturelles. En plus de ces dernières, la commune de Niaguis entoure presque celle de Niaguis (Est, Ouest, Sud). D'ailleurs cette situation géographique assez particulière de la commune fait partie des raisons qui justifient le choix de la thématique de recherche.



Carte 1 : Localisation de la commune de Ziguinchor

1.2.2. Variabilité Climatique

La commune de Ziguinchor est caractérisée par un climat tropical et particulièrement humide. Elle appartient au domaine Sub-soudanien côtier. Il est marqué par l’alternance d’une saison sèche qui tourne autour de 7 mois (Novembre à Mai) et d’une saison des pluies qui s’étalent sur près de 5 mois (Juin à Octobre) (PDC, 2018). D’après le Plan de développement communal de Ziguinchor, la commune se situe dans une zone caractérisée par une forte nébulosité et des pluies relativement abondantes. La pluviométrie est souvent marquée par d’importantes variations annuelles. Les précipitations moyennes varient de 1000 à 2000mm pour 80 à 100 jours de pluies (PDC, 2018). Parallèlement, le nombre de jours de pluies par an a évolué en dents de scie pendant la même période et a atteint la moyenne annuelle de 83 jours de pluies. L’évaporation moyenne annuelle est de l’ordre de 1400mm. Elle est très élevée durant la période comprise entre Mars et Mai et les températures moyennes annuelles varient entre 17 et 38°C. Malgré la variabilité pluviométrique, Ziguinchor est l’une des villes les plus arrosées du Sénégal. Cette pluviométrie corrélée à l’étendue des dépressions offre à cette ville un grand potentiel agronomique (Sagna, 2005).

1.2.3. Topographie et sols

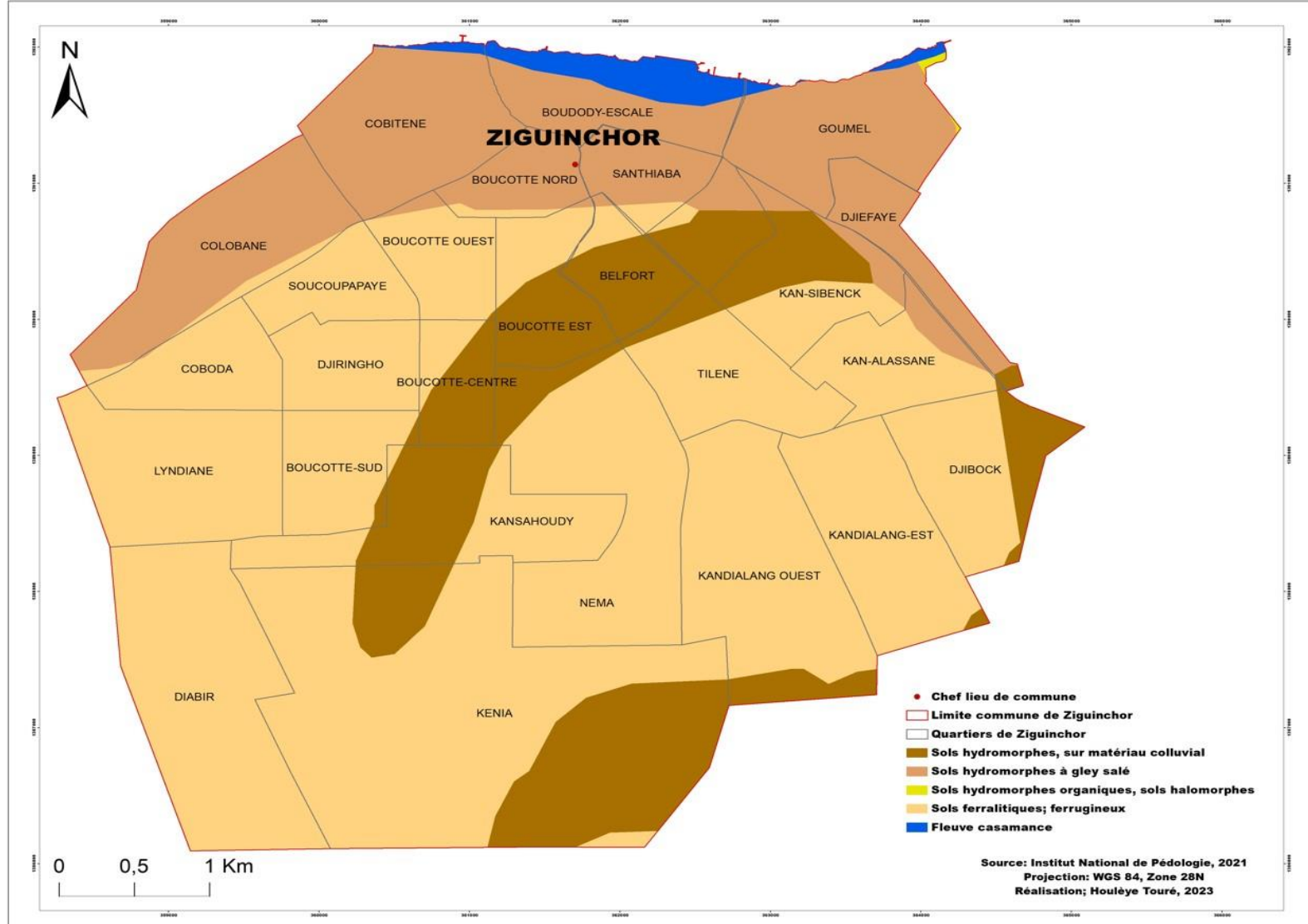
La commune de Ziguinchor a une géomorphologie similaire à ladite région. En effet, elle présente des sols de plateaux et de terrasses (ferralitiques, ferrugineux) des rizières près des estuaires et le long des cours d'eau caractérisés par des sols hydromorphes riches, propices à la riziculture et des sols halomorphes salins (PRDI, 2009). La topographie est relativement plate au niveau de la commune. Une étude de Ba et al (2015) relate que, les caractéristiques topographiques de Ziguinchor montrent qu’une bonne partie de la commune reste très vulnérable aux inondations. Elles déterminent largement l’implantation des établissements humains et impactent de façon sensible et négative, en cas d’inondations, les populations et les infrastructures socio-économiques.

La typologie des sols de la commune de Ziguinchor sont divers et variés. En somme, on retrouve quatre types de sol :

- sols hydromorphes, sur matériau colluvial ;
- sols hydromorphes à Gley salés ;
- sols hydromorphes organiques, sols halomorphes et ;
- sols ferralitiques, ferrugineux.

De manière générale, les différents types de sols présent dans la commune sont de formations sur dépôts alluviaux et colluviaux (terrasses colluvio-alluviales, vallons fonctionnels), de

vasières (vasières anciennes: dénudées). Ces formations pédologiques ont subi des altérations, en fonction des opérations et ambition de l'homme. Autrement dit, les surfaces végétales tout comme l'agriculture ont subi des dégradations au profit des établissements humains.



Carte 2 : Types de sols de la commune de Ziguinchor (source : INP, 2021) adaptée par, Touré (2022)

1.2.4. Hydrographie

La commune de Ziguinchor située sur une cuvette bordée au nord par le fleuve Casamance ; au sud par la commune de Niaguis ; à l'Ouest par le marigot de *Djibélor* et à l'Est par le marigot de *Boutoute*. Du point de vue hydrologique, la commune de Ziguinchor est sous l'influence du fleuve Casamance et de ses affluents notamment le marigot de *Djibélor* et celui de *Boutoute* (Sow, 2014).

Le fleuve Casamance, long de 350 km, est souvent bordé de mangroves et envahi par les eaux marines jusqu'à 200 km de son embouchure (Diana Malari/Sédhiou) où se déversent des volumes très variables : 60 à 280 millions de m³ d'eau par an, (ANSD, 2015). Il limite la commune de Ziguinchor au Nord, ce qui freine son extension en le dirigeant vers le sud.

1.3. Potentialités humaines

La croissante démographique de la commune de Ziguinchor montre en partie les dynamiques sociales de la zone. Sa localisation entre deux pays notamment la Gambie et la Guinée Bissau lui confère une importante diversité culturelle et culturelle.

1.3.1. Densité démographique

La densité représente le nombre moyen d'habitants par unité de surface, en général le kilomètre carré. Au début du siècle, Ziguinchor était un bourg de 800 habitants, une ville moyenne de 32000 habitants au moment de l'Indépendance en 1960, une agglomération de 80000 habitants en 1975 (Trincaz, 1984). La croissance démographique de la ville de Ziguinchor ne s'est pas limitée en 1975. D'ailleurs selon les données du RGPHAE (2013) la population de la ville était égale à 205 294 habitants, et estimée à 272 884 habitants en 2022. Pour Trincaz (1984), cette explosion démographique s'explique par le développement commercial de la ville insufflé par la colonisation française, qui fut à l'origine d'une très forte immigration, non seulement de ruraux venus des villages de Casamance, mais surtout de commerçants et de commis Nord-Sénégalais, et de populations guinéennes. Aussi est-il que, cette situation était plutôt valable durant cette période coloniale. Cependant, la croissance démographique de la commune de Ziguinchor en particulier s'articule autour des migrations internes du pays en générale, mais aussi au retour progressif de la population après la crise Casamance et la forte natalité présente dans la région en générale, soit un taux brut de natalité de 34,9% (RGPHAE, 2013). La densité de la population de la commune de Ziguinchor est estimée à 37 hbts/ km² en 2013.

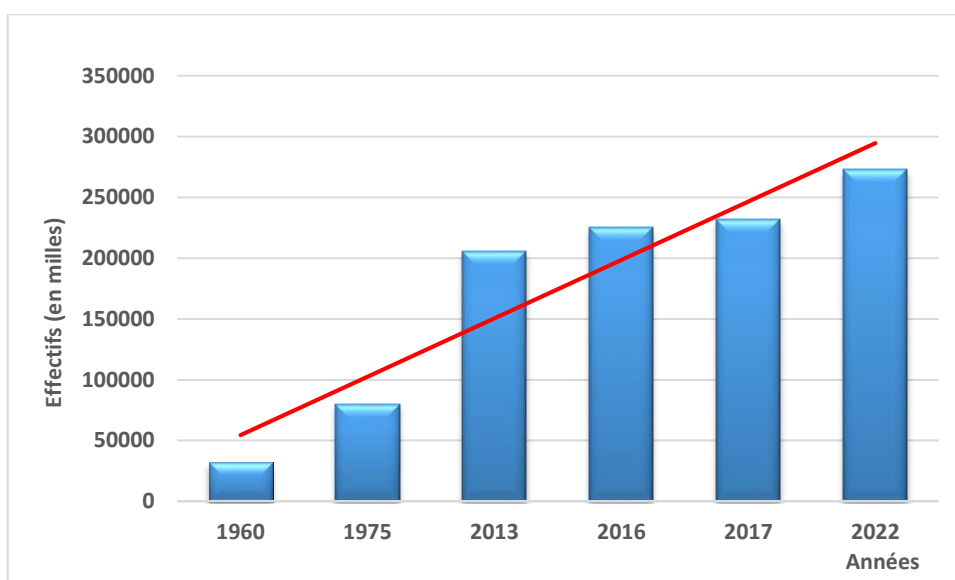


Figure 1 : Evolution de la population dans la région de Ziguinchor. Source : Trincaz (1984), ANSD (2013, 2014)

1.3.2. Composition ethnique

Le brassage ethnique est une réalité dans la commune de Ziguinchor, et dans la région en générale. Plus de la moitié de la population est constituée par l'ethnie diola ; viennent ensuite le groupe mandingue, le groupe *poular*, les *wolofs*, les *manjacks*, les *mancagnes*, les *balantes*, les *sérères*, et les autres ethnies. Tout comme le confirme le RGPHAE (2017), lors des enquêtes ménages on a constaté aussi que l'ethnie Diola est majoritaire à *Kénia*, mais aussi à *Djibock*, soit respectivement 19,7% et 18,5%. Les Mandings, les Peuls mais aussi les *manjacks* sont très représentatifs dans ces zones excentrées de Ziguinchor. En revanche, on y remarque d'autres ethnies comme des *Sérères*, des *Wolofs*, des *Soninkés*, des *Bambaras*, etc.

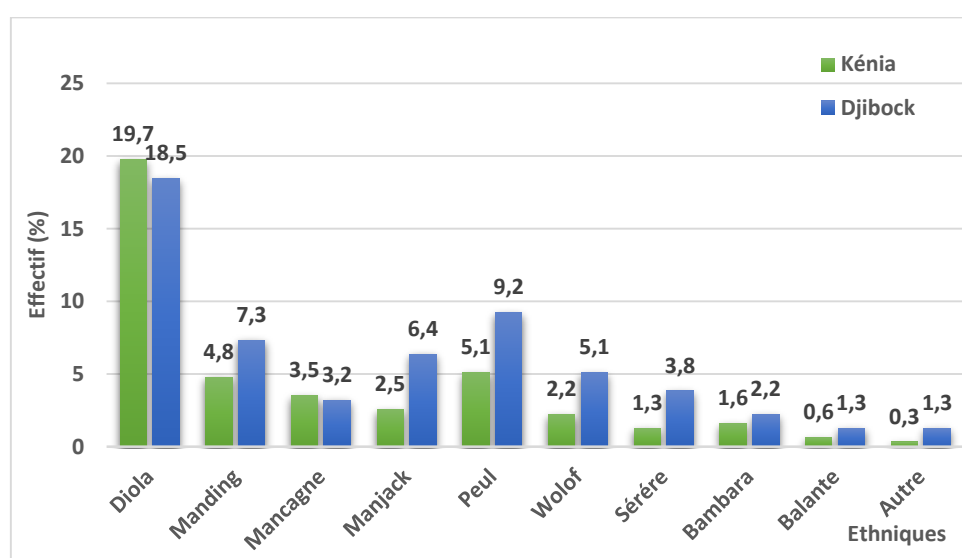


Figure 2 : Composition ethnique de la population enquêtée à Ziguinchor (Touré, 2022)

1.3.3. Taille du ménage

Le ménage peut être défini comme un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit et mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM). Selon le RGPHAE (2013), 99,3% de la population sénégalaise vivent dans des ménages ordinaires.

Selon le recensement de 2013 de la population du Sénégal le nombre de ménage était estimé à 8 en moyenne. En revanche, la taille des ménages varie entre les régions, soit 6 à Dakar et 11 à Sédhiou. Concernant la région de Ziguinchor, la taille du ménage était estimée à 7 individus par ménage.

Dans les quartiers de *Kénia* et *Djibock* (commune de Ziguinchor), la taille des ménages varie. Pour un total de 100%, la population enquêtée vit dans des ménages ordinaires. De plus, 69,5% de la population enquêtée affirment vivre dans un ménage de plus de 7 personnes. Tout porte à croire que, la taille des ménages en 2013 de la région de Ziguinchor en générale et de la commune en particulier a légèrement augmenté en 2022.

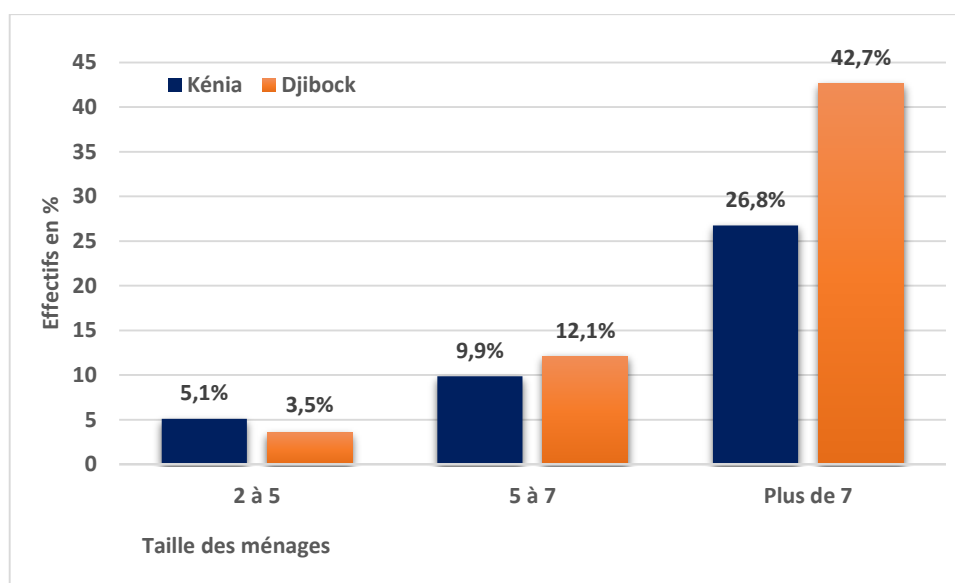


Figure 3 : Taille des ménages des quartiers de Kénia et Djibock (commune de Ziguinchor). Source : enquêtes de terrain, 2022

Ces informations sur la taille des ménages nous ont poussées à s'interroger sur le taux de masculinité dans les ménages.

Tableau 3 : Part des hommes dans le ménage dans les quartiers de *Kénia* et *Djibock*

Part des hommes dans le ménage	Egalité entre hommes et femmes dans le ménage	Hommes	Femmes	Total
<i>Kénia</i>	3,2%	18,5%	20,1%	41,7%
<i>Djibock</i>	3,2%	26,8%	28,3%	58,3%
Total	6,4%	45,2%	48,4%	100%

Source : Enquêtes de terrains (Touré, 2022)

En observant le tableau montrant la part des hommes dans le ménage dans les quartiers de *Kénia* et *Djibock*, on constate que le nombre de femmes dans le ménage est supérieur à *Kénia* (20,1%) et *Djibock* (28,3%). Au total, on a 48,4% de femmes contre 45,2% d'hommes.

1.3.4. Activités socio-économiques

Ziguinchor est une commune, en même temps chef-lieu de la région qui porte le même nom. En effet, on y trouve plusieurs activités et dans tous les secteurs économiques du Sénégal. De plus, la commune regroupe des zones mixtes où la périurbanisation est une réalité. En ce sens, le développement des zones périphériques de la commune de Ziguinchor se caractérise par une forte occupation du sol et une croissance démographique importante.

A *Kénia*, le commerce représente 8,0% et suivi de près par les fonctionnaires 7,3%. La forte présence des fonctionnaires notamment les enseignants, à *Kénia* mais aussi à *Djibock* peut être expliqué par l'implantation des établissements scolaires dans ces quartiers. Que ça soit à *Djibock* ou à *Kénia* le commerce est devenu l'activité principale de beaucoup de femmes. La place des ouvriers est aussi remarquable à *Djibock* soit 8%. Les autres activités concernent les personnes qui travaillent dans des entreprises privées, dans des multi-services, mais aussi dans le secteur du transport.

Tableau 4: Activités principales dans les quartiers de *Kénia* et *Djibock*, dans la commune de Ziguinchor

Activités	Kénia		Djibock		Total	
Commerce	25	8,0%	24	7,6%	49	15,6%
Fonctionnaire	23	7,3%	13	4,1%	36	11,5%
Chômage	9	2,9%	24	7,6%	33	10,5%
Agriculture	7	2,2%	14	4,5%	21	6,7%
Femme de ménage	19	6,1%	18	5,7%	37	11,8%
Ouvrier	12	3,8%	25	8,0%	37	11,8%
Chauffeur	11	3,5%	20	6,4%	31	9,9%
Etudiant	8	2,5%	8	2,5%	16	5,1%
Retraité	6	1,9%	13	4,1%	19	6,1%
Services privés	5	1,6%	8	2,5%	13	4,1%
Autre	6	1,9%	16	5,1%	22	7,0%
Total	131	41,7%	183	58,3%	314	100%

Source : Enquêtes de terrain, (Touré, 2022)

Lors des enquêtes de terrain, le questionnaire était soumis au chef de ménage. A son absence, nous nous adressons à sa femme ou à l'aîné, et il nous est arrivé de rencontrer des femmes cheffe de ménage. Pendant les enquêtes, nous avons rencontré plus de femmes, parce que la plupart du temps on arrivait à des heures où le chef de ménage parte au travail. Cette situation explique la représentativité des femmes dans le tableau.

1.3.5. Type et niveau d'instruction

En fonction du niveau d'instruction des personnes interrogées, nous avons pu adopter des manières plus simples pour aborder les questions de l'enquête, notamment les questions sur l'intercommunalité. Dans la commune de Ziguinchor, 79,3% disent être instruit à l'école française, contre 2,6% pour l'école Arabe. En revanche, être instruit ne veut pas forcément dire connaître l'intercommunalité. D'ailleurs, il est même arrivé de rencontrer des personnes de niveau supérieur et des fonctionnaires qui ne connaissent pas l'acte 3 de la décentralisation, encore moins l'intercommunalité.

Tableau 5: Type d'instruction dans les quartiers de Kénia et Djibock

Type d'enseignement	Kénia	Djibock	Total	Niveau d'instruction	Kénia	Djibock	Total
Arabe	1,3%	1,3%	2,5%	Primaire	8,6%	10,2%	18,8%
Autodidacte	0,6%	0,0%	0,6%	Secondaire	13,7%	27,7%	41,4%
Français	33,1%	46,2%	79,3%	Supérieur	11,8%	8,6%	20,4%
Pas instruit	6,7%	10,8%	17,5%	Autre	7,6%	11,8%	19,4%
Total	41,7%	58,3%	100%	Total	41,7%	58,3%	100%

Source : enquêtes de terrain (Touré, 2022)

1.4. Dynamiques socio-spatiales de la ville de Ziguinchor

Avant de parler de la dynamique de la ville de Ziguinchor, commençons par faire un bref rappel par rapport à son organisation administrative. La région de Ziguinchor est née de la réforme administrative de juillet 1984 qui scinde l'ancienne région de la Casamance en deux entités administratives : la région de Kolda et celle de Ziguinchor. Elle est composée de 3 départements : Bignona, Oussouye et Ziguinchor, (ANSD, 2017).

La ville de Ziguinchor a connu un processus d'urbanisation continu et progressif, qui a commencé depuis la période coloniale. La crise casamançaise a par la suite accentué ce processus avec l'exode rural. En effet, le peuplement de la ville de Ziguinchor s'est fait de manière très rapide. La frontalité avec la Guinée Bissau a aussi un impact sur ce peuplement. Ce qui fait que ces jeux de frontières se traduisent par des relations et une mobilité des populations très complexes et difficilement maîtrisables dans le temps et dans l'espace (Mendy et al., 2022). Le conflit casamançais a entraîné le déplacement de plusieurs personnes dans les périphéries de la ville de Ziguinchor, où l'installation n'est pas tout fait dans les normes et la précarité est notoire.

La ville de Ziguinchor a connu une évolution spatiale radioconcentrique, à partir des quartiers Escalé et Santhiaba, centre des activités administratives et politiques, commerciales et industrielles (SY, 2013). Ce qui fait que les derniers quartiers comme Diabir, Kénia, *Kandialang* et *Djibock* sont très convoités, car regorgent d'espace habitable. Compte tenu de la demande exponentielle de terre, la question foncière demeure préoccupante dans ces zones périurbaines. Sur ce point, le rôle des autorités locales est à interroger.

L'étalement urbain de la ville de Ziguinchor s'est fait en direction du Sud, vers la commune de Niaguis. Cet étalement urbain a engendré un empiétement dans la commune de Niaguis, si on regarde de près le bâti dans la commune de Ziguinchor qui la limite (carte 5 et 6). La commune

de Niaguis est assez liée à la commune de Ziguinchor, dans la mesure où on retrouve les mêmes familles de part et d'autres. De plus, il existe des habitants de Niaguis qui font leurs activités dans la commune de Niaguis et vis-versa. Cette situation sera plus détaillée dans le chapitre 3. Ainsi, nous pouvons dire que les enjeux de cette situation sont complexes, au point où on se demandait que gagnerait la commune de Niaguis dans une coopération intercommunale avec Ziguinchor.

Conclusion partielle

La commune de Ziguinchor a fait l'objet de beaucoup d'écrit. C'est sur cette abondante production que nous sommes appuyés pour faire une brève présentation de la commune, afin de mieux cerner la zone d'étude. En effet, les potentialités physiques et humaines de la commune de Ziguinchor sont particulièrement remarquables. La commune de Ziguinchor est limitée par ses barrières naturelles (au Nord par le fleuve Casamance, à l'Est et à l'Ouest par les marigots de *Boutoute* et *Djibélor*), appartient au domaine Sub-soudanien côtier. L'agriculture est l'activité dominante et les Diolas restent l'ethnie majoritaire. La population de la commune a significativement augmenté. De fait, la commune de Ziguinchor est devenue attractive, favorisant la dynamique sociale et spatiale.

CHAPITRE 2 :

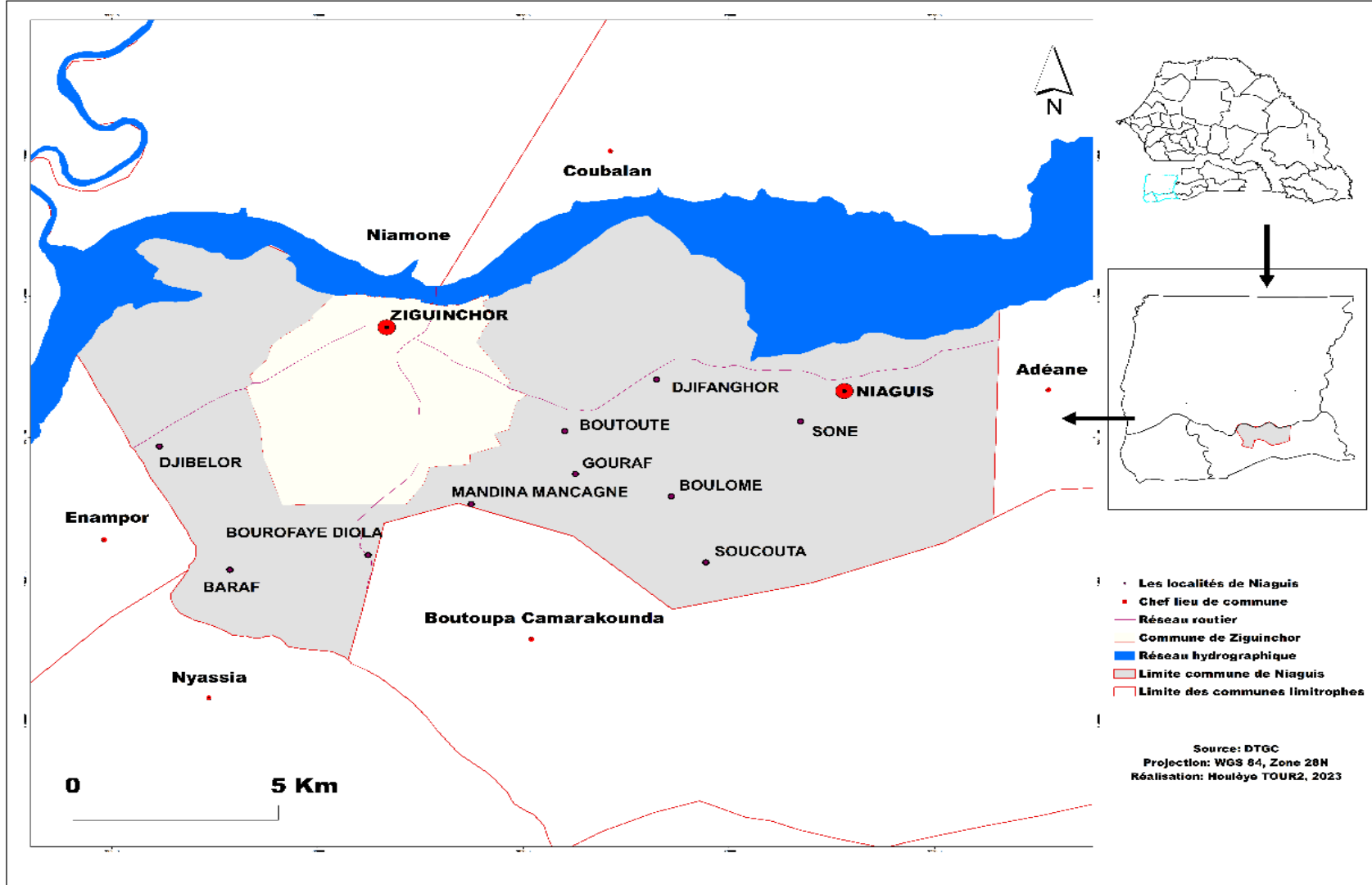
POTENTIALITES ET DYNAMIQUES SOCIO-SPATIALES DE LA COMMUNE DE NIAGUIS

Pour étudier les attributs de certains villages de la commune de Niaguis, il devient important de cerner la zone d'étude de manière générale et de comprendre quelques aspects de ses caractéristiques physiques et humaines. Les aspects mis en avant sont relativement expliqués et sont choisis en fonction de notre thématique de recherche. Il s'agit du site et situation de la commune, la variabilité climatique, la topographie, l'hydrographie, la densité de la population, les activités socio-économique et la taille du ménage dans les zones enquêtées.

2.1. Cadre Physique de la commune

2.1.1. Site et situation de la commune de Niaguis

La commune de Niaguis est localisée dans la région de Ziguinchor. Elle couvre une superficie de 160 km² et est limitée au Nord par le fleuve Casamance, au Sud par la communauté rurale de *Boutoupa Camaracounda*, à l'Est par la communauté rurale d'*Adéane* et à l'Ouest par l'arrondissement de *Nyassia*. Elle regroupe 12 villages (PLHA, 2010). En plus, la commune de Niaguis à des potentialités hydrologiques remarquable, notamment le fleuve Casamance, les marigots (*Boutoute* et *Djibélor*) et le barrage de Guidel.



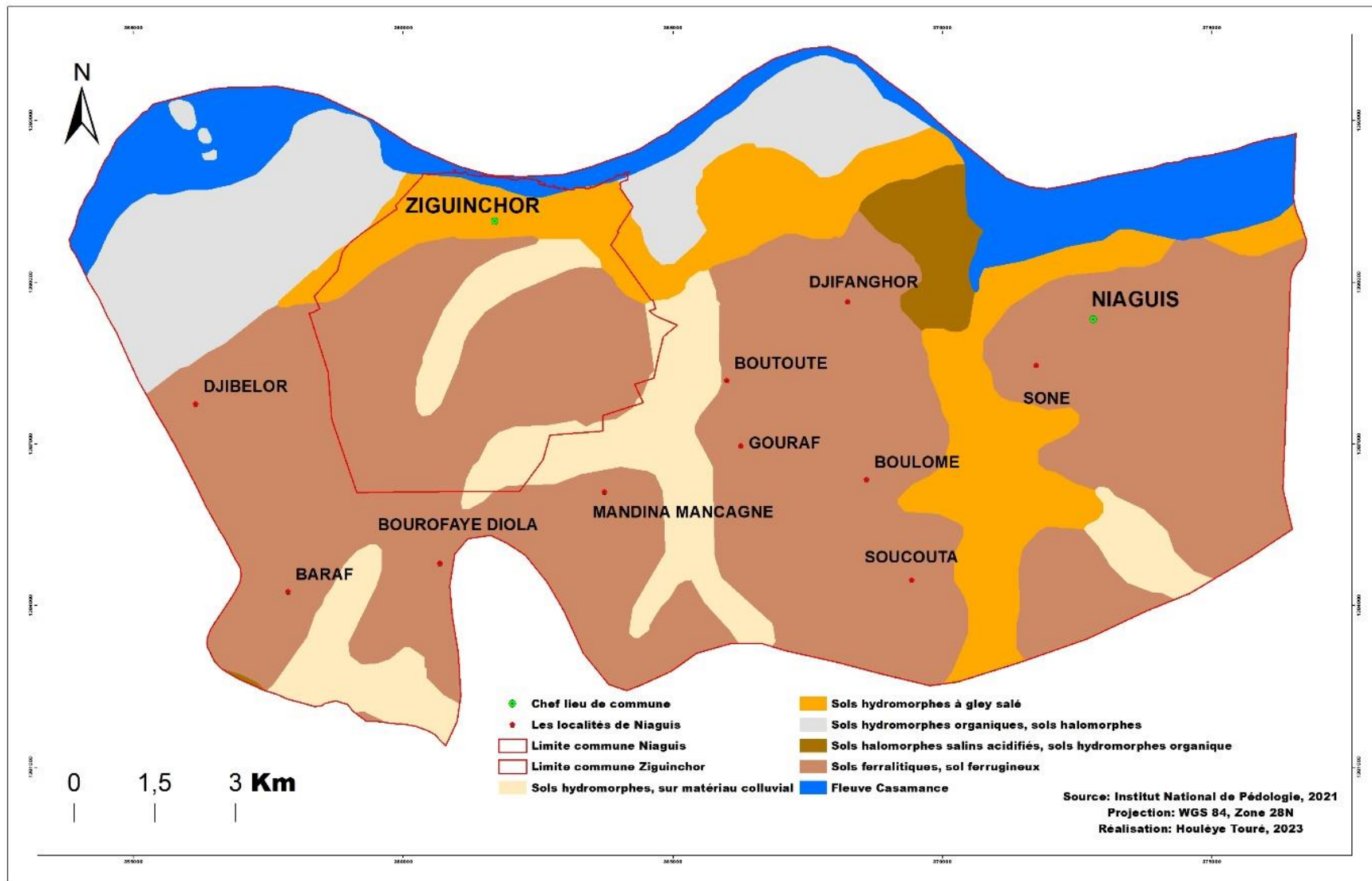
Carte 3 : Localisation de la commune de Niaguis

2.1.2. Variabilité climatique

Le climat est du domaine soudano-guinéen dominé par deux saisons : une saison sèche qui s'étale de novembre à mi-juin et ; une saison des pluies qui s'étale de mi-juin à octobre. Les activités agricoles s'intensifient au cours de la saison pluvieuse. La hauteur moyenne de pluies est de 1120 mm par an pour une durée de l'hivernage de 4 mois environ durant lequel il y a, en moyen 70 jours de pluies (PLHA, 2010). La pluviométrie est marquée par de fortes variations annuelles. Avec une forte influence continentale, les températures annuelles moyennes varient entre 17 et 38°C.

2.1.3. Topographie et sol

La commune de Niaguis a un relief plat parsemé de vallées et de bas-fonds. La forte présence de l'activité agricole montre que la pédologie est favorable à l'agriculture, étant donné que c'est la principale activité dans la zone. Les types de sols présente dans la commune sont au nombre de cinq, et chaque sol a ses caractéristiques.



Carte 4 : Types de sol dans la commune de Niaguis (source : INP, 2021), Touré 2022

Les sols *hydromorphes* et ferralitiques sont généralement aptes aux activités agricoles. Ces potentialités pédologiques expliquent en partie la forte présence de l'agriculture dans la commune de Niaguis. D'ailleurs beaucoup de culture se développe dans la zone (niébé, maïs, riz...). Au fur des années, l'anacarde a pris une place considérable dans les terres cultivables.

2.1.4. Hydrographique

La commune de Niaguis regorge d'importantes ressources en eau dont le fleuve Casamance, les marigots de *Boutoute*, de Guidel et de *Djibélor*. Ces marigots sont des affluents du fleuve sur lesquels sont implantés des infrastructures permettant aux populations de jouir pleinement de leurs activités surtout agricoles. Le barrage de Guidel et le petit barrage de *Boutoute*, appelé aussi Pont de Boutoute en sont une parfaite illustration. En plus de ces importants réseaux hydrographiques, la commune de Niaguis dispose de dix (10) sites de rétention d'eaux pluviales à savoir : le site de *Djibélor*, *Boutoute*, *Gouraf*, *Soucouta*, *Mandina*, Niaguis, *Djifanghor* et Fanda qui comptent eux seuls chacun deux sites, (Diedhiou, 2016).

2.2. Les potentialités humaines de la commune de Niaguis

2.2.1 Densité démographique

La commune de Niaguis abritait une population de 7 653 habitants en 2003. Selon le RGPHAE (2013), la commune de Niaguis comptait 10501 habitants. Cette évolution de la population est en partie due à l'extension de la commune de Ziguinchor. En d'autres termes, le potentiel foncier de la commune de Niaguis attire les habitants de la commune limitrophe Ziguinchor, entraînant une augmentation du nombre de ménage mais aussi du bâti.

La proximité avec la commune de Ziguinchor fortifie la dynamique la commune de Niaguis tant sur le plan socio-économique que spatial. En effet, les relations sociales et la présence d'activités au niveau des deux communes favorise les déplacements des populations d'où le développement territorial.

2.2.2. Composition ethnique

La Casamance n'est plus la terre exclusive des Diolas et *Bainouncks*, car la diversité ethnique est une réalité dans cette zone. Selon GTZ/PROCAS (2004), dans les quatre départements (Bignona, Oussouye, Ziguinchor et Sédhiou), les Diolas dominant avec un taux de 38% de la population suivi des *Mandingues* (23%), des *Peulhs* (11%), des *Balantes* (9%), des *Manjacks* (5%), des *Toucouleurs* et *Wolofs* (4% chacun), des *Mancagnes* et *Bainouncks* (2,6%). De plus, Niaguis fait partie des communes de la région de Ziguinchor où le brassage ethnique est une réalité. Elle regroupe plusieurs groupes ethniques que l'on retrouve en général dans la région de Ziguinchor, particulièrement dans le département de Ziguinchor. Cette diversité ethnique peut s'expliquer par sa proximité avec la ville de Ziguinchor qui a une population très

diversifiée, et la Guinée Bissau. On retrouve ces mêmes groupes ethniques dans la commune de Niaguis.

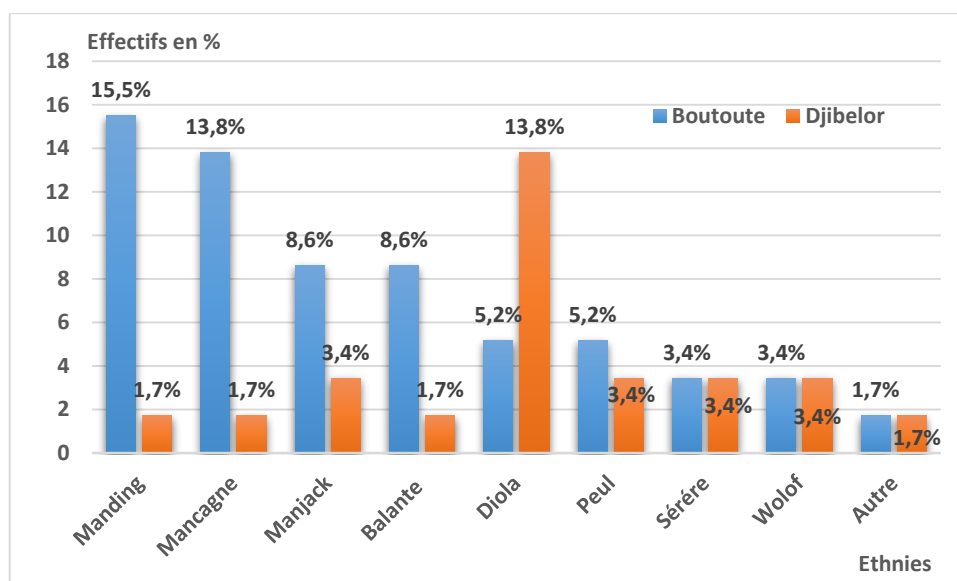


Figure 4 : Composition ethnique de la population enquêtée à Niaguis (Touré, 2022)

La figure 4 indique que 13,8% de la population enquêtée à *Djibélor* et 5,2% *Boutoute* sont des Diolas. Les *Mancagnes* (13,8%) et les *Mandings* (15,5%) sont très représentatifs à *Boutoute*. Après les Diolas, les *Manjacks* (3,4%) sont représentatif.

Lors des enquêtes, nous avons pu observer, la répartition spatiale particulière de la population dans les villages de *Boutoute* et *Djibélor*, où les populations se sont installées selon leur groupement ethnique. Autrement dit, il y a des sous quartiers qu'on surnomme « quartiers des *mandings* » ou « quartiers des *Mancagnes* ». Ce type de regroupement traduit une installation par affinité.

2.2.3. Taille du ménage

La taille du ménage au Sénégal est estimée à 8 personnes en 2013 en moyenne. En effet, le nombre de personne par ménage peut dépasser 8. Ce qui a été le cas dans les quartiers de *Boutoute* et *Djibélor* (commune de Niaguis). Près de 63,8% de la population enquêtée affirme vivre dans un ménage de plus de 7 personnes. Dans le village de *Djibélor* il y a 10,3% de la population enquêtée qui vivent dans des ménages qui ne dépasse pas 5 personnes et 8,6% dans le village de *Boutoute*. Ainsi, la carte montrant l'évolution du bâti des communes de Ziguinchor et Niaguis en 2022 (chapitre 3) nous pousse à croire que le nombre de ménage à *Boutoute* reste supérieur au nombre de ménage du village de *Boutoute*.

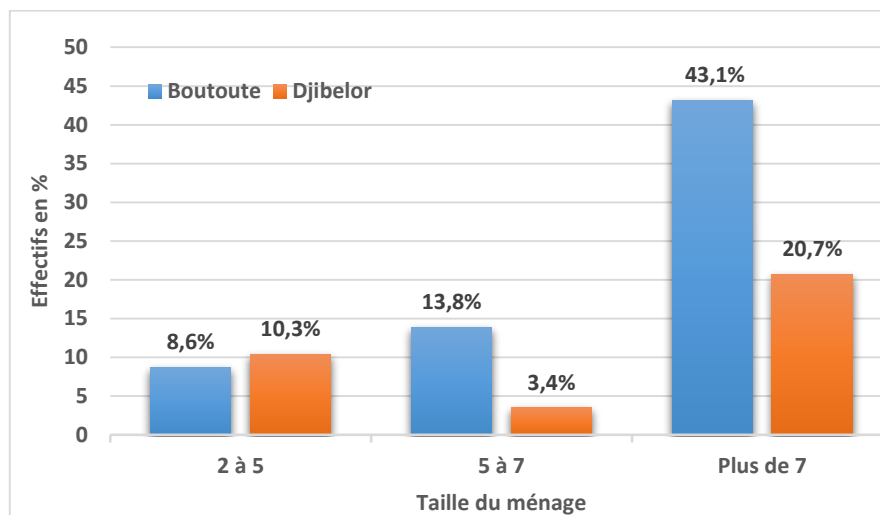


Figure 5 : Taille du ménage dans les quartiers de Boutoute et Djibélor. Source : enquêtes de terrain (Touré, 2022)

Selon le RGPHAE (2013), la population de la commune était estimée à 10501 habitants, avec une prépondérance des femmes (5264 femmes contre 5235 hommes). Le tableau 5 montre la part des hommes dans le ménage dans les villages de Djibélor et Boutoute laisse apparaître une inégalité entre les hommes et les femmes. Dans le village de Djibélor, on a plus d’homme que de femmes, soit respectivement 15,5% et 13,8%. On retrouve la situation inverse dans le village de Boutoute, où les hommes représentent 24,1% et les femmes 39,7%.

Tableau 6 : Part des hommes dans le ménage dans les villages de *Djibélor* et *Boutoute*

Part des hommes dans le ménage	Egalité entre homme et femme dans le ménage	Plus d’hommes	Plus de femmes	Total
Djibélor	5,2%	15,5%	13,8%	34,5%
Boutoute	1,7%	24,1%	39,7%	65,5%
Total	6,9%	39,7%	53,4	100%

Source : enquêtes de terrain (Touré, 2022)

2.2.4. Les activités socio-économiques

Les activités dominantes dans la commune de Niaguis sont l’agriculture, l’élevage et la pêche, mais parmi les activités agricoles, le maraîchage et l’arboriculture sont très développés, notamment à Boulome et à Boutoute (PLD, 2008).

L’économie sénégalaise repose principalement sur le secteur de l’agriculture qui occupe plus de la moitié de la population active. C’est dans ce contexte que l’Etat du Sénégal a mis en œuvre plusieurs programmes et politiques pour renforcer la production agricole. C’est à l’instar du Plan Sénégal Émergent (PSE), dans sa composante PRACAS (Programme d’accélération de la

cadence de l'Agriculture Sénégalaise), qui vise l'autosuffisance en riz, entre autres objectifs. L'agriculture au Sénégal est dépendante de la pluviométrie, et les cultures céréalières et celles de rente sont dominantes. Comme beaucoup de commune du Sénégal, l'agriculture dans la commune de Niaguis fait face aussi à un certain nombre de problèmes : réduction des terres agricoles, manques de matériels agricoles, infertilité des sols... Ces contraintes ne se limitent pas seulement dans à la commune mais s'étend dans la région en générale. Cela est affirmé par le Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Ziguinchor (SRSD), qui font constaté que les superficies emblavées, réservées aux cultures vivrières ont diminué de 11% en 2013 par rapport à 2012. La chute de la pluviométrie enregistrée en 2013 a occasionné des rendements plus faibles comparée à l'année 2012. Ainsi, pour le riz, les rendements ont diminué de 19,6% (ANSD, 2015)

Le maraîchage occupe une bonne partie de la population de la commune de Niaguis, surtout les femmes. Cette activité est une source de revenu substantielle et elle est pratiquée dans presque toutes les maisons. En plus de cela, entre fin avril et fin septembre, il y a plusieurs ménages qui s'activent dans l'arboriculture, notamment pendant la campagne de la noix d'acajou.

Les enquêtes ont révélé que, l'élevage n'est pas une activité très présente dans la commune, contrairement aux autres activités comme le commerce. Avec ses ressources hydriques importantes, la population de la commune de Niaguis n'a aucun mal à pratiquer la pêche à Niaguis et à Fanda.

Tableau 7: Activités principales des villages de Boutoute et Djibélor dans la commune de Niaguis

Activités	Boutoute		Djibélor		Total	
Agriculture	7	12%	7	12%	14	24%
Femme de ménage	7	12%	5	9%	12	21%
Commerce	5	9%	2	3%	7	12%
Ouvrier	5	9%	2	3%	7	12%
Fonctionnaire	4	7%	0	0%	4	7%
Chômage	3	5%	1	2%	4	7%
Chauffeur	4	7%	0	0%	4	7%
Retraité	0	0%	2	3%	2	3%
Autre	3	5%	1	2%	4	7%
Total	38	66%	20	34%	58	100%

Source : Enquêtes de terrain (Toure, 2022)

Le tableau 7 indique que la part des populations des villages de *Boutoute* et *Djibélor* qui s'active principalement dans l'agriculture est égale à 24%, suivi de près, par les femmes de ménage (21%) et les commerçants (12%). Nous n'avons pas rencontré de fonctionnaire durant les enquêtes à *Djibélor*. Cependant on en trouve à *Boutoute* à un niveau de représentation de 7%. Les ouvriers représentent 9% de la population enquêtée à *Boutoute* et 3% seulement à *Djibélor*. Dans la commune de Niaguis, plus précisément dans les villages de *Boutoute* et *Djibélor*, les agriculteurs écoulent l'essentiel de leurs produits dans la commune de Ziguinchor et cette navette reste un calvaire. Ces déplacements et les impôts prélevés impactent significativement leurs revenus.

Les 5 % à *Boutoute* et 2% à *Djibélor* concernent les personnes qui font le petit business, des gérants de salon de coiffure, ou s'activent dans le transport (chauffeurs, conducteurs de tricycles, transport en commun, moto Jakarta), ou sont des formatrices (dans les GIEs).

2.2.5. Type et niveau d'instruction

Dans les villages de *Boutoute* et *Djibélor*, 72,4% affirment avoir fait l'école française contre 24,1% qui ne sont pas instruits (tableau 8). Le niveau d'instruction des personnes enquêtées dans la commune de Niaguis varie en fonction des localités. Les personnes pas instruites et ce qui on appris l'arabe représentent la classe autre dans le tableau.

Instruite ou pas les personnes enquêtées ont répondu à toutes nos interrogations, et n'hésités pas à demander d'explications pour mieux répondre aux questions.

Tableau 8 : Type et niveau d'instruction dans les villages de Boutoute et Djibélor

Type d'enseignement	Boutoute	Djibélor	Total	Niveau d'instruction	Boutoute	Djibélor	Total
Français	51,7%	20,7%	72,4%	Primaire	24,1%	5,2%	29,3%
Arabe	3,4%	0,0%	3,4%	Secondaire	20,7%	15,5%	36,2%
Pas instruit	10,3%	13,8%	24,1%	Supérieur	10,3%	0,0%	10,3%
Autodidacte	0%	0%	0%	Autre	10,3%	13,8%	24,1%
Total	65,5%	34,5%	100%	Total	65,5%	34,5%	100%

Source : Enquêtes de terrain (Touré, 2022)

Conclusion partielle

La commune voisine de Ziguinchor, Niaguis, en raison de sa situation géographique a attiré l'attention de plusieurs chercheurs. En regardant de près le caractère rural de la commune de Niaguis, les potentialités physiques et humaines procurent à la commune une certaine particularité. La commune de Niaguis à des potentialités hydrologiques remarquable, notamment le fleuve Casamance, les marigots (*Boutoute* et *Djibélor*) et le barrage de Guidel. Le climat est du domaine soudano-guinéen dominé par deux saisons (saison non pluvieuse et saison des pluies). La typologie des sols de la commune est généralement favorable à l'agriculture, ce qui est d'ailleurs l'activité dominante de la population.

DEUXIEME PARTIE :

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET IMPACTS DE LA CROISSANCE SPATIALE DANS LES COMMUNES DE ZIGUINCHOR ET NIAGUIS

Les caractéristiques socio-économiques des communes de Ziguinchor et Niaguis ne sont pas si différentes car les deux communes mitoyennes partagent le même environnement et ont su maintenir des relations sociales fortes et séculaires. La croissance démographique et spatiale de la commune de Ziguinchor a fortement impacté la commune voisine de Niaguis et sous plusieurs aspects ; ce qui fait que la question foncière demeure encore préoccupante dans les deux communes. Ainsi, une analyse des impacts de la croissance spatiale de la commune de Ziguinchor et celle de Niaguis permettrait de mieux comprendre la pertinence de la mise œuvre de l'intercommunalité.

CHAPITRE 3 :

CARACTERISTIQUES ET MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES COMMUNES DE ZIGUINCHOR ET NIAGUIS

Les communes de Ziguinchor et Niaguis ont des caractéristiques socio-économiques similaires. Elles ont subi des variations sans précédent, accentué par une croissance démographique et spatiale. Avant d'envisager une intercommunalité entre les communes de Ziguinchor et Niaguis, il est essentiel de comprendre les caractéristiques socio-économiques pour analyser les variations qui existent entre les communes de Ziguinchor et Niaguis.

3.1. Les caractéristiques socio-économiques des communes de Ziguinchor et Niaguis

Cette partie sur les caractéristiques socio-économiques des communes de Ziguinchor et Niaguis met en avant les aspects sociaux et économiques de ces communes. La première partie du document traite l'ensemble des éléments de présentation de ces deux communes et les activités socio-économiques des zones enquêtées, en rapport à la thématique de recherche.

Les communes de Ziguinchor et Niaguis recèlent d'importantes potentialités socio-économiques, plusieurs secteurs d'activités y sont présents. De manière générale, les principales activités économiques sont l'agriculture, la pêche et le tourisme (ANSD, 2018). Suivant la présentation des communes de Ziguinchor et Niaguis (première partie du document), les conditions pluviométriques ou hydrologiques, pédologiques et même topographiques sont réunies pour favoriser le développement de l'activité agricole de ces derniers. D'ailleurs, l'agriculture reste l'activité principale d'une bonne partie de la population interrogée, suivi de près par le commerce.

Sur le plan social, la diversité ethnique est une réalité dans la zone Sud-Ouest du Sénégal. En effet, au niveau de la composition ethnique, on rencontre des *Diolas*, des *Mandingues*, des *Mancagnes*, des *Manjacques*, des *Bainouncks*, des *Peuls* et des *Balantes* dans les communes de Ziguinchor et Niaguis. La mitoyenneté des deux communes confère aux communes de Ziguinchor et Niaguis des relations sociales et économiques. Autrement dit, les aspects socio-économiques montrent les rapports existants entre ses communes voisines, tant dans les déplacements pendulaires des populations que les activités. Ce qui nous pousse à évoquer une complémentarité entre les deux communes.

Dans un contexte de croissance démographique, la situation socio-économique des communes de Ziguinchor et Niaguis est passée par des phases déterminantes. Sow (2014) et Diédhiou (2016) ont respectivement mis l'accent sur l'étalement urbain de la commune de Ziguinchor et

ses impacts dans la commune de Niaguis. A notre niveau, la perception des populations sur tout un changement de leur zone, nous a poussé à faire une analyse des relations entre les deux communes, tout en mettant l'accent sur les variations socio-économiques perçues par les populations résidentes des communes de Ziguinchor et Niaguis.

3.2. Les mutations socio-économiques des communes de Ziguinchor et Niaguis

D'après le dictionnaire Larousse, la notion de mutation renvoie à tout ce qui a trait au changement, à la transformation, à la métamorphose. Et dans une moindre mesure, la mutation peut signifier une adaptation à une nouvelle situation. Dans un contexte de croissance démographique et spatiale, les mutations affectent plusieurs aspects de la vie, notamment le social et l'économie.

A Ziguinchor tout comme à Niaguis, le quotidien des populations a changé considérablement face aux impacts de la croissance démographique et spatiale de leurs zones respectives. En effet, plusieurs activités ont été impactées. Les commerçants et les ouvriers ont vu leurs revenus passer par des situations non maîtrisées.

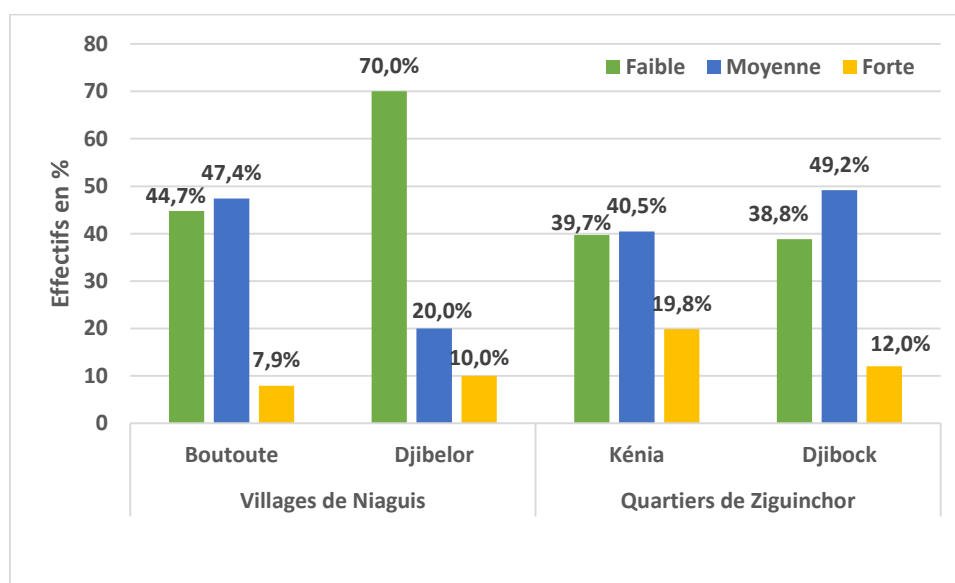


Figure 6 : Revenus actuels de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022)

Dans les villages de *Boutoute* et *Djibelor* la situation économique des populations est particulièrement inquiétante, dans la mesure où plus de la moitié de la population enquêtée dans la commune de Niaguis affirme avoir des revenus faibles, soit 70% des répondants à *Djibelor* et 44,7% des répondants de *Boutoute* (figure 6). D'après ces derniers, une mauvaise récolte se traduit par une baisse de revenu, étant donné que la plupart sont des agriculteurs. Considérant que 7,9% de la population interrogée à *Boutoute* et 10% à *Djibelor* déclarent avoir des revenus

élevés, la proximité de la ville de Ziguinchor et l'arrivée de nouveaux habitants dans leurs villages respectifs est la raison explicative de cet effet positif.

Les populations interrogées ne sont pas souvent enclines à parler de leurs revenus. Pour les personnes qui ont accepté de répondre, la plupart a déclaré disposer des revenus moyens. A *Kénia* 19,8% et à *Djibock* 12% (figure 6), de la population interrogée dans la commune de Ziguinchor affirment que leurs revenus ont fortement évolué au fur des années (entre 2000 et 2022). Pour les personnes qui estiment que leurs revenus sont forts, elles expliquent que c'est dû à l'augmentation de la clientèle (pour ce qui s'active dans le commerce) avec la croissance démographique. A *Kénia* par exemple l'implantation de l'université est été un élément déterminant dans les mutations socio-économiques de ce quartier. A *Djibock* la croissance démographique a favorisé la création de plusieurs petits emplois (multi-services, boutique, atelier mécanique et menuiserie, quincaillerie...). A *Kénia* 39,7 % et 38,8% des personnes interrogées à *Djibock* ont déclaré que leurs revenus ont diminué ou sont faibles en raison du coût de la vie.

Tant à Ziguinchor qu'à Niaguis des personnes interrogées considèrent que leurs revenus sont non maîtrisés. En effet, la non maîtrise de leurs revenus les pousse à estimer que leurs revenus sont moyens.

3.3. Les relations sociales entre Ziguinchor et Niaguis

3.3.1. Le déplacement des populations dans la commune voisine

N'eût été les limites administratives, il serait difficile de différencier un habitant de Ziguinchor et celui de Niaguis. En général, ce sont les mêmes familles qu'on retrouve de part et d'autre de la limite entre les deux communes. La commune de Niaguis entoure celle de Ziguinchor sur les côtés (à l'est, à l'ouest et au sud). Cette situation se ressent sur les déplacements de la population et leurs activités.

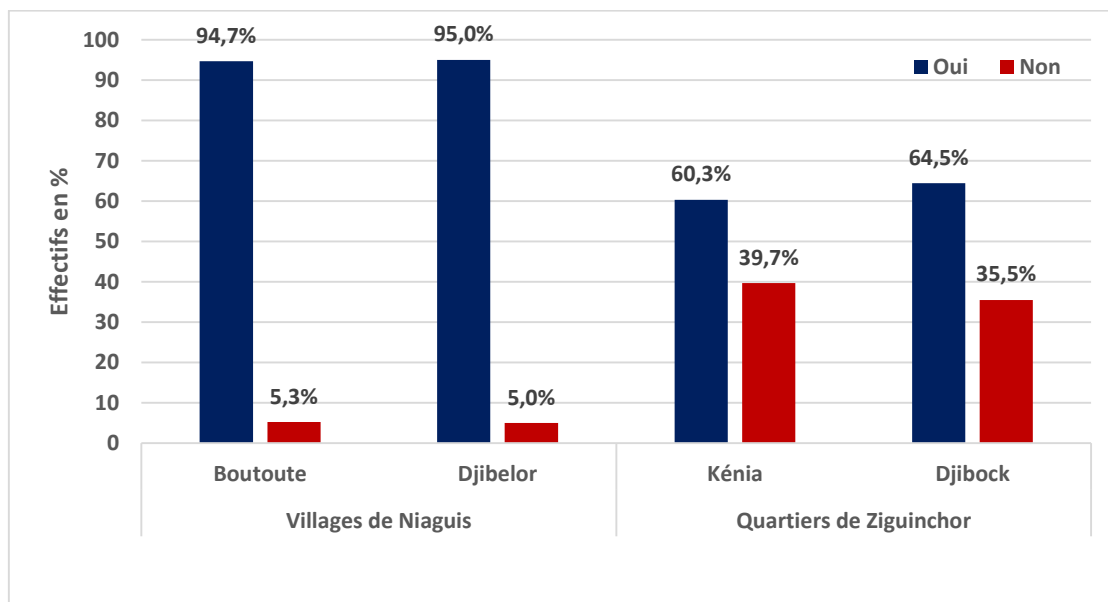


Figure 7 : Déplacement des populations des communes de Ziguinchor et Niaguis dans la commune voisine (Touré, 2022)

En observant, la figure 7, on constate que plus de la moitié de la population enquêtée à Niaguis fréquente la commune de Ziguinchor et pour diverse raison, soit à *Boutoute* 94,7% et à *Djibélor* 95%. La mobilité pendulaire des populations de la commune de Niaguis vers celle de Ziguinchor met en avant les relations sociales qui existent entre les deux communes limitrophes. La mobilité pendulaire désigne les navettes quotidiennes domicile-travail. Elle concerne une grande partie de la population active de tous les pays, développés ou en développement⁴. De fait, on retrouve des habitants de la commune de Niaguis qui travaille à Ziguinchor et vis-versa. Les personnes interrogées à Niaguis ont déclaré avoir de la famille et des amis dans la commune de Ziguinchor, d'où les visites de courtoisies.

On retrouve dans la commune de Niaguis, particulièrement dans les villages de *Boutoute* (5,3%) et *Djibélor* (5%) des personnes interrogées qui confirment ne pas avoir besoin d'aller ou de se déplacer dans la commune de Ziguinchor. Retenons que, ces derniers sont la plupart du temps des personnes âgées.

Concernant les déplacements à Niaguis des habitants de la commune de Ziguinchor, seulement 39,7% des répondant de *Kénia* et 35,5% des personnes interrogées à *Djibock* ont répondu ne pas avoir à faire le déplacement. La raison en est que certaines personnes disent ne pas connaître la commune de Niaguis, d'autres ne pas avoir besoin d'y aller. En revanche, les habitants de la commune de Ziguinchor, principalement ceux qui se rendent à la commune de

⁴ Géoconfluences : Ressources de géographie. Mobilités domicile-travail (pendulaires, triangulaires). <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/mobilite-pendulaire/>

Niaguis en provenance des quartiers de *Djibock* et du *Kenia*, explique cette situation telle une nécessité, parce que pour certains leur lieu de travail c'est la commune de Niaguis et d'autres personnes font le déplacement pour rendre visite à la famille. Par rapport au déplacement des populations des communes voisines Ziguinchor et Niaguis, nous pouvons dire que les relations sociales entre ces deux communes sont une réalité.

Les déplacements entre les deux communes ont des impacts sur les populations. En effet, le transport est très difficile pour les populations surtout celles de Niaguis. A *Djibélor*, par exemple il n'y a pas de transport en commun qui dessert cette zone, en dehors des « motos Jakarta » pour un trajet qui coûte 300f ou plus. Pour les plus démunis le trajet se fait à pieds, notamment les élèves qui quittent Djibélor pour aller au lycée de Lyndiane (commune de Ziguinchor). Sans oublier que pour obtenir des papiers administratifs les populations de *Djibélor* passent par la commune de Ziguinchor pour rallier Niaguis. Pour ce qui est des habitants de *Boutoute*, la situation est moindre, même si le transport reste un calvaire.

Une ville comme Ziguinchor devrait avoir des routes relativement bonnes, mais malheureusement c'est le contraire qu'on trouve dans les quartiers périphériques de la ville. Le quartier de *Kénia* fait partie des plus grands quartiers de la commune, et la qualité des routes dans ce quartier est défectueuse. De même, à *Djibock*, il n'y a quasiment pas de bonnes routes. Les ravinelements observés dans la zone aggravent la situation, surtout pendant l'hivernage.

3.3.2. Lieu d'obtention des documents d'Etat civil

Le déplacement des populations entre les deux communes ne sont pas motivés que par les activités professionnelles. L'Etat civil fait partie des fréquents motifs de déplacement entre les deux communes. L'expression "Etat civil" désigne l'ensemble des éléments relatifs à la personne qui identifient un individu tels que les nom et prénoms, la date et le lieu de sa naissance, sa situation maritale. Par extension c'est l'appellation donnée aux services administratifs d'une commune qui reçoivent les déclarations et qui conservent les registres concernant les naissances, les reconnaissances d'enfants naturels, les mariages et les décès⁵. Par rapport à notre étude, la question sur le lieu d'obtention d'Etat civil met plus en avant le lieu d'obtention de l'acte de naissance. Un acte de naissance est un document officiel qui peut faciliter l'accès de la personne à des services essentiels tels que la santé, l'éducation... (Amouzou M. et Cisse M., 2019). En effet, sur l'acte de naissance, on retrouve le nom, le ou les prénoms, la date, l'heure et le lieu de naissance. Avoir un Etat civil n'est pas une chose facile pour certaines personnes.

⁵ Par Serge Braudo Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Versailles : Définition de Etat civil. Pour tout savoir sur la démarche à suivre pour obtenir un bulletin de naissance au Sénégal : <https://senegalservices.sn/demarche/demander-un-bulletin-de-naissance>

Les habitants des communes de Ziguinchor et Niaguis ont des choix assez particuliers. On remarque des individus qui habitent la commune de Ziguinchor et cherchent l'Etat civil dans la commune voisine et vis-versa. Cette situation est très intéressante quand on regarde de près les raisons.

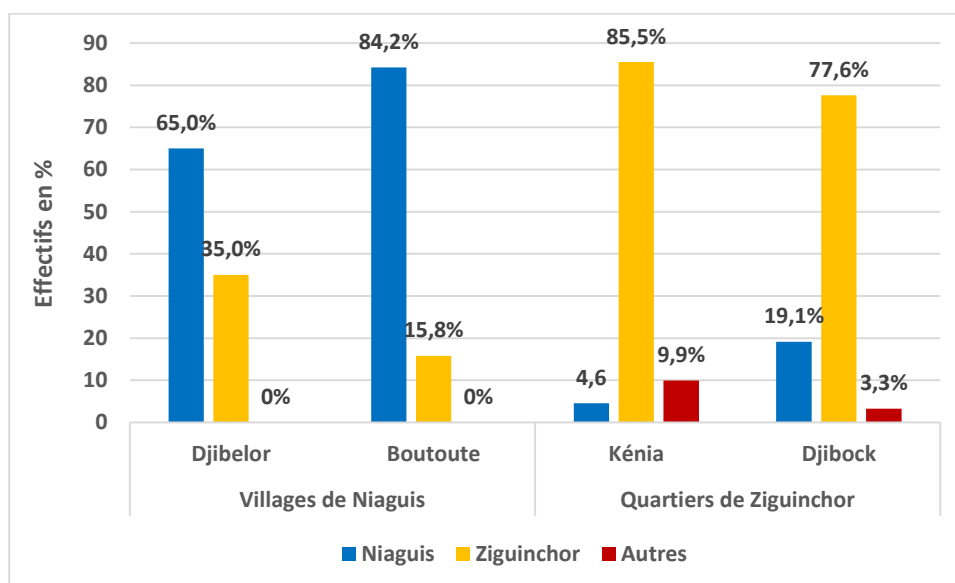


Figure 8 : La commune d'obtention d'Etat civil (Touré, 2022)

La Mairie de Niaguis est loin du village de *Djibélor*, et pour obtenir l'Etat civil il faut traverser toute la commune de Ziguinchor. Alors pas étonnant que 35% de la population de *Djibélor* préfèrent chercher l'Etat civil à Ziguinchor contre 65% qui préfèrent enregistrés leurs déclarations dans la commune de Niaguis (figure 8). Il faut noter que parmi les 35%, il y a une partie qui habitait Ziguinchor avant de s'installer à *Djibélor*. L'ensemble des personnes interrogées à *Djibélor* obtient l'Etat civil soit dans la commune de Ziguinchor ou à Niaguis. La population de *Djibélor* déplore le fait de passer par Ziguinchor pour aller à Niaguis au point où la mise en place d'un cabinet dans la zone est proposée pour faciliter l'obtention d'Etat civil. Contrairement aux villageois de *Djibélor*, seulement 15,8% des répondants de *Boutoute* obtiennent l'Etat civil à Ziguinchor, tandis que 84,2% obtiennent l'Etat civil à Niaguis (figure 8). A *Boutoute*, Nous n'avons pas interrogé des personnes qui obtiennent l'Etat civil dans des communes autres que Ziguinchor et Niaguis. Le choix de la commune de Ziguinchor s'explique par le fait que pour certains les papiers qu'on obtient à Niaguis ne sont pas fiables (risque de doublement des numéros d'extrait de naissance). Dans la commune de Niaguis, la population enquêtée dans les villages de *Boutoute* et *Djibélor* qui confirment être déclaré dans leur commune, pense que c'est normal.

Avoir un extrait de naissance dans la commune de Ziguinchor n'est pas une chose compliquée, si l'on en croit aux populations interrogées dans la commune. A *Djibock* 19,1% et 4,6% à *Kénia* de la population interrogée obtiennent l'Etat civil à Niaguis. Pour ces derniers, il est plus facile d'avoir des papiers de jugement dans la municipalité de Niaguis. La figure 8 montre qu'à *Kénia* et à *Djibock*, nous avons respectivement 85,5% et 77,6% des répondants qui obtiennent l'Etat civil dans la commune de Ziguinchor. Ce qu'ils justifient telle une obligation, car chaque personne doit s'inscrire dans sa commune de naissance. Des personnes qui obtiennent l'Etat civil dans d'autres communes ont été rencontrées. A *Kénia* 9,9% et 3,3% à *Djibock* affirment obtenir leur Etat civil dans d'autres communes différentes de Ziguinchor et Niaguis. Ces différentes communes sont en partie la commune de *Goudomp*, *Bignona* et *Oussouye*. Les personnes interrogées déclarées dans ces différentes communes ne sont pas des autochtones de la commune de Ziguinchor, ce sont des nouveaux installés. Par conséquent, nous pouvons dire que les gens ont leurs raisons et peuvent choisir où s'inscrire ou se déclarer.

La réponse à cette question sur le lieu d'obtention d'Etat civil, nous a permis de voir clair dans les besoins des populations des zones limitrophes. Autrement dit, une intercommunalité serait un moyen efficace pour amoindrir les problèmes liés à l'obtention de papier administratif en général.

3.4. Perception des changements dans l'espace et la communauté

Pour le dictionnaire Larousse, le changement c'est une action, c'est le fait de changer, de modifier quelque chose, le passage d'un état à un autre. Charles DARWIN disait en 1989 « Ce ne sont pas les espèces les plus fortes qui survivent, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux au changement » et pour DELAVALLEE (2013), le changement est déclenché par un évènement, le plus souvent exogène. Il n'est pas naturel, c'est-à-dire que, quand nous avons le choix, nous lui préférons la stabilité. Si on change, c'est en général pour s'adapter à une évolution de notre environnement. Ces différentes théories du changement, nous poussent à croire que les zones excentrées de la commune de Ziguinchor et de Niaguis ont subi des changements.

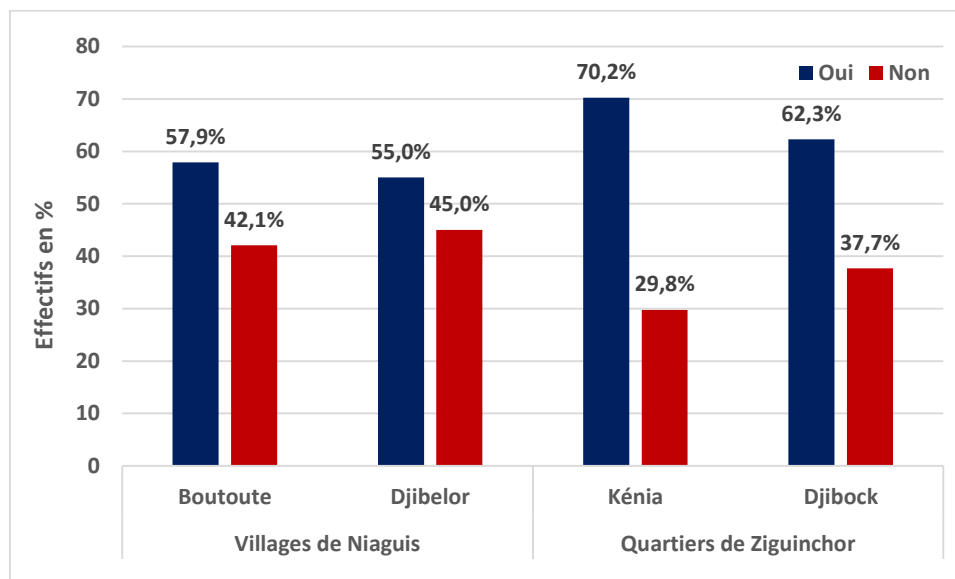


Figure 9 : Perception de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis sur un changement spatial, (Toure, 2022)

Parmi les ménages enquêtés dans les communes de Ziguinchor et Niaguis plus de la moitié des personnes interrogées déclarent avoir remarqué des changements dans leur zone. Que ça soit à Ziguinchor ou à Niaguis, les changements sont dus à l'augmentation de la population avec les nouveaux bâtis et la cause principale reste la pression foncière de la commune de Ziguinchor. Pour ces répondants qui déclarent ne pas avoir remarqué de changement dans leur zone, pour elles le changement c'est le développement donc il n'y a pas de développement dans leur quartier ou village. Il y a aussi le cas des nouveaux installés.

La perception sur un changement est considérée comme un développement ou pas dans les différents villages/quartiers enquêtés. Dans les villages de *Boutoute* (57,9%) et *Djibélor* (55%), des populations interrogées dans la commune de Niaguis considèrent qu'il y a des changements, dans leurs villages. Pour les populations de ces deux villages, il y a une augmentation du niveau de vie de la population, la croissance démographique qui est signe de stabilité pour elles. On note 42,1% à *Boutoute* et 45% à *Djibélor* des répondants qui disent qu'il n'y a pas de changement dans leur village, le changement est perçu négatif. C'est à l'image de la baisse des surfaces agricoles, des litiges fonciers qui commencent à se prononcer et l'individualisme.

Dans les quartiers de *Kénia* (70,2%) et *Djibock* (62,3%) les répondants pensent qu'il y a un changement. Les changements les plus remarquables sont la croissance démographique, les nouveaux bâtis, les équipements publics et le développement de petites activités (commerce, multi-services, des GIE...). Dans les quartiers de *Djibock* et *Kénia*, soit respectivement 37,7% et 29,8% des populations enquêtées témoignent qu'il n'y a pas de changement dans leur

quartier. En effet, la raison de ces affirmations en est que, ces répondants considèrent qu'il n'y pas de développement dans leurs quartiers, donc pas de changement. S'y ajoute en plus, les litiges fonciers, la pollution sonore, l'insécurité, etc.

A la question : « quel genre d'impact avez-vous remarqué ? », les réponses diffèrent d'une commune à une autre. Si l'on en croit aux réponses des populations des villages de *Djibélor* et *Boutoute* et des quartiers de *Djibock* et *Kénia*, il y a des changements positifs et négatifs dans leur zone respective. La présence de biens et services, des équipements publics et la création de plusieurs activités a été noté, mais aussi la baisse des surfaces agricoles, des litiges fonciers qui commencent à se prononcer et l'individualisme. Les changements recensés sont d'ordre foncier, sociodémographique et économique.

L'extension des quartiers de *Djibock*, *Kénia*, des villages de *Djibélor* et *Boutoute* peut s'expliquer par la demande accrue de parcelle de terre au niveau de la commune de Ziguinchor. Et la croissance spatiale de ces quartiers/villages ne laisse pas indifférente la population.

Tableau 9 : La perception de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis sur une croissance spatiale

Perception de la population sur une croissance spatiale	Oui	Non	Total
Boutoute	94,7%	5,3%	100%
Djibelor	80,0%	20,0%	100%
Kénia	96,9%	3,1%	100%
Dibock	96,2%	3,8%	100%

Source : Enquêtes de terrain (Touré, 2022)

Plus de 50% de la population interrogée dans les deux communes pensent que leur quartier/village a subi une croissance spatiale. En effet, pour ces derniers, la croissance spatiale et démographique favorise le développement et la venue de nombreux projets. Cette situation n'est pas si réconfortante pour ces personnes qui pensent que la cohabitation n'est plus des meilleures, que la croissance démographique peut être source de conflit. En plus de cela, les personnes interrogées pensent que cette croissance spatiale des zones d'extensions ou zones excentrées risques d'être pollué (pollution sonore, des ordures dans les rues, etc.), l'individualisme et l'insécurité.

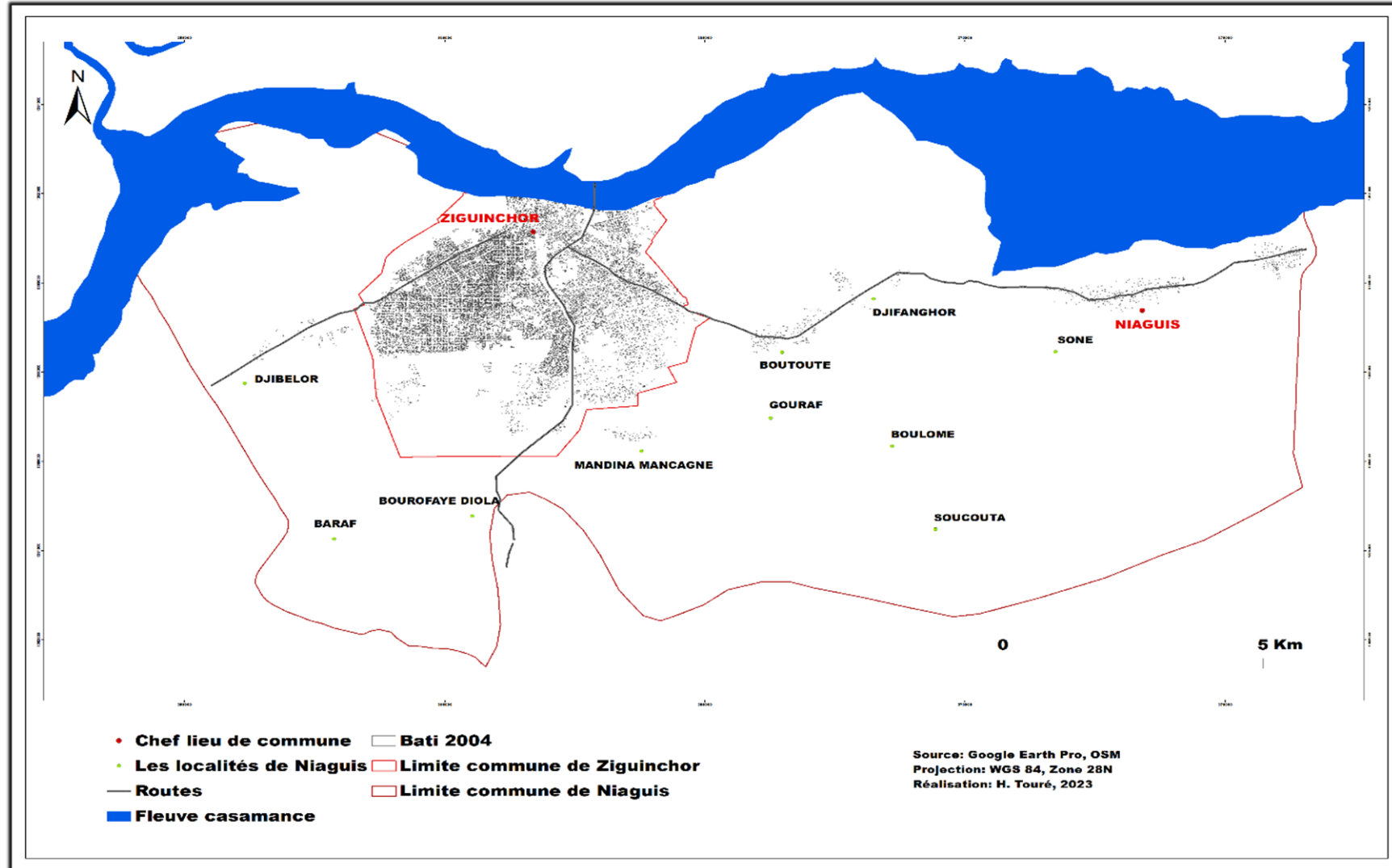
3.4.1. Evolution du bâti dans les communes de Ziguinchor Niaguis entre 2004 et 2022

En observant les cartes 5 et 6 d'évolution du bâti des communes de Ziguinchor et Niaguis, on constate des changements remarquables entre 2004 et 2022. Notons d'abord que le choix de

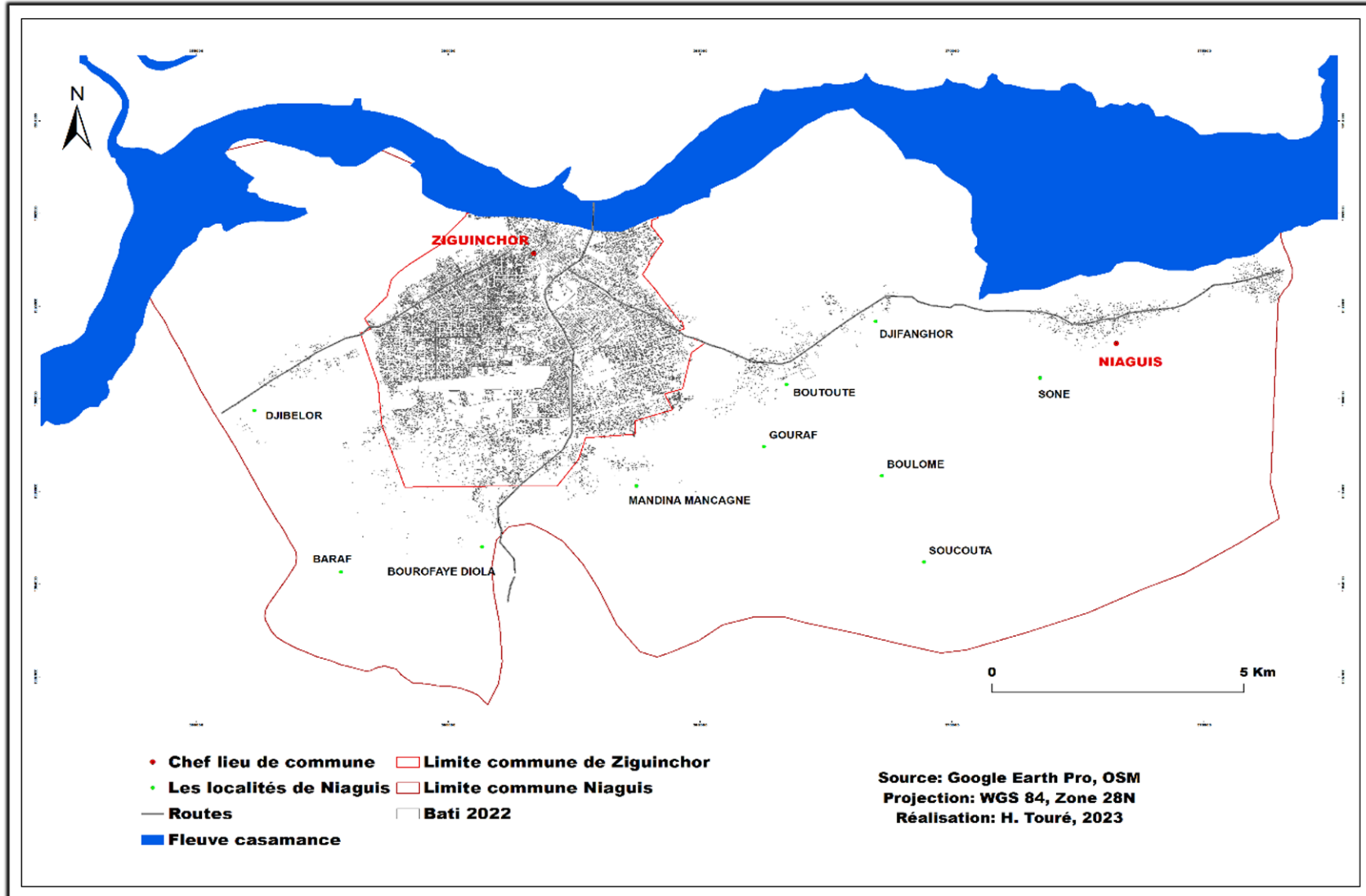
ces deux dates n'est pas anodin. Au début, le choix de la première date était l'année 2000 pour apprécier l'évolution du bâti au cours des deux dernières décennies. Malheureusement, les images *Google Earth* de cette année sont de mauvaise qualité, donc inexploitable. Ce qui explique le choix de l'année 2004. L'année 2022 reste la plus récente, d'où le choix de cette année.

Entre 2004 et 2022 le bâti dans les communes de Ziguinchor et Niaguis a considérablement augmenté. Dans les deux communes, le bâti de 2004 est estimé à 371,35 ha. A Ziguinchor, le bâti est plus concentré dans le Nord de la commune et un peu vers le centre (au Nord de l'aéroport). Dans les quartiers de *Djibock*, *Kandialang* et *Néma* le bâti était plutôt dispersé. Et dans les quartiers de *Kénia* et *Diabir* il était quasi difficile de trouver de maison dans ces zones. A Niaguis, l'habitat était plutôt lâche en 2004. On observait plus de bâti à *Boutoute* et Niaguis.

En examinant la carte 6 du bâti de 2022 des communes de Ziguinchor et Niaguis, on constate une densification du bâti dans les deux communes, par rapport à l'année 2004. La superficie totale du bâti en 2022 est estimée à 4534,94 ha. A Ziguinchor, les quartiers de *Kénia* et *Diabir* qui était peu habité se retrouve convoité. En effet, dans ces quartiers il peut arriver de trouver des parcelles nues, mais qui sont déjà vendues. L'évolution du bâti entre 2004 et 2022 dans la commune de Ziguinchor explique la croissance démographique de celle-ci, ce qui est l'origine des inflations foncières et des litiges. La croissance spatiale de la commune limitrophe Ziguinchor a fortement impacté la commune de Niaguis, dans la mesure où, il y a eu plus de bâti dans les villages de *Djibélor* et *Djifanghor*. De plus, le bâti dans le village de *Bourofaye Diola* donne une impression de continuité du bâti de la commune de Ziguinchor. D'ailleurs lors des enquêtes dans le quartier de *Kénia*, il était difficile de voir la limite du quartier de *Kénia* et le village de Petit Camp (un village de la commune de Niaguis). De plus, les habitants de Niaguis, très proche de la commune de Ziguinchor, se sentent davantage intégrés dans cette dernière. Ainsi, l'évolution du bâti dans les communes de Ziguinchor et Niaguis est remarquable entre 2004 et 2022, entraînant une confusion au niveau des limites communales.



Carte 5: Bâti des communes de Ziguinchor et Niaguis en 2004



Carte 6: Bâti des communes de Ziguinchor et Niaguis en 2022

Conclusion partielle

Entre 2004 et 2022, les populations des communes de Ziguinchor et Niaguis ont eu à observés un certain nombre de changement dans leur zone respective. Sur le plan spatial, l'évolution du bâti entre 2004 et 2022 est notable, passant de 351,35ha en 2004 à 4534,94 ha, entraînant conflits et spéculations foncières. La croissance démographique dans les communes de Ziguinchor et Niaguis a favorisé la venue de plusieurs projets dans les zones enquêtées, soit un développement territorial accroissant. Néanmoins, les populations de ces deux communes font face à des problèmes liés au découpage territorial de ces dernières.

CHAPITRE 4 :

LES DYNAMIQUES SOCIO-SPATIALES ET LEURS IMPACTS DANS LES COMMUNES DE ZIGUINCHOR ET NIAGUIS

Métropole d'équilibre et capitale régionale de la partie sud-ouest du pays, Ziguinchor se caractérise par une croissance spatiale très importante induite à la fois par son pouvoir économique et administratif, les difficultés d'un hinterland soumis à la déliquescence agricole et à un conflit armé qui perdure depuis une trentaine d'années, (Sy et Sane, 2015). En effet, plusieurs facteurs expliquent bien la croissance démographique et spatiale de Ziguinchor ou même son étalement. Pour Sow (2014), il y a cinq facteurs explicatifs : les facteurs démographiques, les facteurs sociaux, les facteurs économiques, le cadre réglementaire et les facteurs historiques.

Du point de vue historique, l'installation des colons portugais et français dans la ville de Ziguinchor a été l'élément principal pouvant expliquer l'étalement de la ville de Ziguinchor, dans la mesure où ils ont orienté et aménagé l'espace, en commençant par le quartier Escale pour s'étendre petit à petit, vers *Santhiaba* et *Boucotte*.

Publié en 1969 par la direction de l'urbanisme et de l'habitat, le plan directeur de Ziguinchor retient pour 1980 le principe d'une extension en éventail de l'espace urbain volontaire, vers le sud-ouest et le sud-est de la ville lotie actuelle. En d'autres termes, ce plan directeur a joué un rôle remarquable dans la structuration urbaine de la ville de Ziguinchor. En plus de la réglementation les facteurs politico-techniques sont en mettre en avant. En effet, l'intégration des anciens villages *Kandialang*, *Kénia* et *Néma* dans la commune de Ziguinchor a changé le statut de ces localités ainsi que celle de *Diabir* qui étaient sous la tutelle de la sous-préfecture de Niaguis. Le lotissement, d'une partie de *Kandialang* et de tout *Kénia*, et la distribution des parcelles aux populations ont jeté les bases d'une occupation foncière sortant de l'irrégularité pour s'installer dans la légitimité.

La mise en place d'équipements structurants dans la commune de Ziguinchor fait partie des facteurs socio-économiques. La création à *Djibock* d'un Lycée (nommé *Omar lamine BADJI* 2004) ; à *Kénia* du CEM en 2004, de l'Université de Ziguinchor en 2006, la mise en place d'un programme de construction de 104 logements de SN-HLM (Société nationale des habitations à loyer modéré) en 2015, de la présence de AMA (Agence des Musulmans d'Afrique) et de l'installation de l'ISM (Institut Supérieur et Management). Ces éléments ont été la cause de l'installation de la population vers le sud de la commune de Ziguinchor. Ces équipements

structurant ont fini par augmenter le plus valu foncier de cette zone qui jadis était des champs de culture.

L'extension de la ville de Ziguinchor se reflète plus dans les quartiers périphériques, limitrophes de Niaguis, où l'évolution de l'occupation du sol est frappante. Ainsi, cette croissance démographique rend sceptiques les populations, quant aux impacts attendus sur le développement territorial de la commune, dans la mesure où des stratégies efficaces n'ont pas été mises en avant.

4.1. Perception des limites territoriales par la population

Chaque personne connaît l'adresse de son domicile, malheureusement avec les découpages incessants des quartiers il est devenu difficile pour les populations de dire leur appartenance sans doute. En effet, les limites des quartiers ou des communes ne sont pas connues par les populations. Au niveau de la figure 10, dans les quartiers périphériques *Kénia* et *Djibock*, soit respectivement 60,8% et 60,7 des répondants disent ne pas connaître les limites de leur quartier, contre 38,2% (*Kénia*) et 39,3% (*Djibock*) essaient sans certitude de donner les limites, en se référant aux routes, aux maisons, aux structures ou espaces non bâtis. Dans les villages de *Boutoute* et *Djibélor*, les découpages administratifs ont engendré des discordes et polémiques entre les populations. Les noms des ASC (Associations Sportives et Culturelles), ont aussi des effets sur les découpages, car on voit des sous quartiers devenir officiellement des quartiers. Il est arrivé de voir deux ASC d'un même quartier se quereller poussant l'autorité locale à introduire un morcellement de ce quartier.

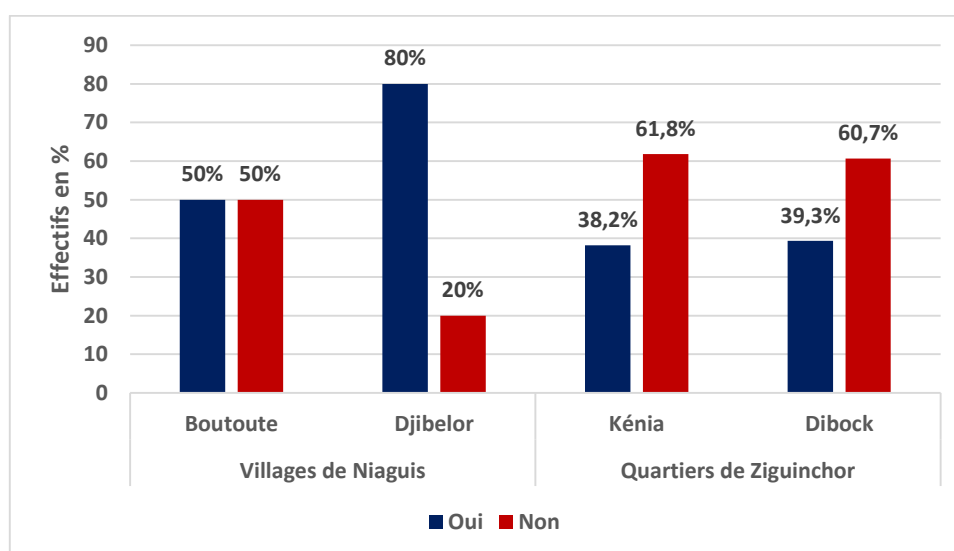


Figure 10 : Connaissance de la limite du quartier par la population de Niaguis (Touré, 2022)

Tout comme la non maîtrise des limites des villages et quartiers des communes de Ziguinchor et Niaguis, les populations de ces dernières sont confrontées à l'incertitude de dire les limites de leur commune.

Les limites entre les communes de Ziguinchor et Niaguis sont méconnues par les habitants de ces communes voisines. A *Boutoute* 39,5% et à *Djibelor* 80% des répondants ne connaissent pas les limites entre les deux communes mitoyennes. La proportion de la population interrogée (60,5 % à *Boutoute* et 20% à *Djibelor*) qui estiment connaître les limites de leur commune, se réfèrent seulement aux panneaux d'indications des localités le long de la route (figure 11).

A *Djibock* et à *Kénia*, 72,7% et 63,4% de la population interrogée affirment méconnaître les limites de leurs communes. Les raisons de cette ignorance sont diverses et variées : la croissance spatiale de la commune de Ziguinchor ; le manque d'information et la confusion des limites territoriales.

En effet, la croissance spatiale de la ville de Ziguinchor rend ambiguës les limites communales. Lors des enquêtes à *Kénia*, il nous est arrivé d'entrer dans des concessions qui faisaient partie de la commune de Niaguis. En effet, dans cette partie de *Kénia* ou de Niaguis, il n'y a ni panneau, ni plaque indicative, mais juste une ruelle pour délimiter les deux communes. De plus, les populations du village de Petit camp de la commune de *Niaguis*, paradoxalement, font toutes leurs activités à Ziguinchor. Par ailleurs, certains se sont même inscrits dans des lieux de vote à Ziguinchor. Cela confirme les relations sociales bien solides entre les populations des deux communes limitrophes.

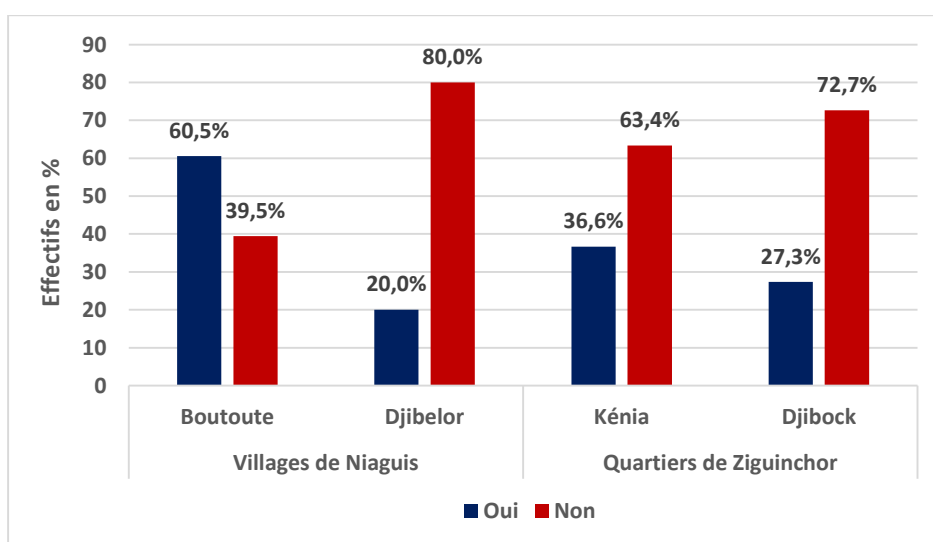


Figure 11 : Perception par la population sur les limites des communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022)

4.2. Perception de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis sur des impacts socio-économiques sur leurs activités et leur quotidien

Les principales activités économiques dans les communes de Ziguinchor et Niaguis sont le maraîchage et le commerce. La proximité entre les communes de Ziguinchor et Niaguis a des effets considérables sur les activités des populations. En effet, la perception des populations sur la proximité de ces deux communes tourne autour de leurs activités, de leurs besoins en services et biens être, d'où les impacts socio-économiques. L'analyse du tableau 10 indique que, la commune de Ziguinchor a beaucoup d'impacts sur les activités de la population de Niaguis, soit 60,3% au total (*Boutoute* 46,6%, *Djibélor* 13,8%). La raison en est que les agriculteurs qui sont à Niaguis écoulent leurs produits agricoles dans la commune de Ziguinchor. De plus, dans les villages de *Boutoute* et *Djibélor* il n'y a pas de marché fonctionnel, ce qui fait qu'ils font leurs achats au marché Saint-Maure de Ziguinchor. Seulement 39,7% disent ne pas être impactés par la commune voisine Niaguis.

Tableau 10: Perception des populations des communes de Ziguinchor et Niaguis sur les impacts socio-économiques

Perceptions sur des impacts socio-économiques	Oui	Non	Total
Boutoute	71,1%	28,9%	100%
Djibélor	40%	60%	100%
Kénia	32,8%	67,2%	100%
Djibock	20,2%	79,8%	100%

Source : Enquêtes de terrain (Touré, 2022)

A Ziguinchor, plus particulièrement à *Kénia* (32,8%) et à *Djibock* (20,2%) des répondants déclarent être impactés par la commune de Niaguis (tableau 11). La plupart du temps, ce sont des gens qui partent à Niaguis pour y travailler. Plus de la moitié de la population interrogée dans la commune de Ziguinchor affirme avoir de la famille ou des proches à Niaguis. Il est arrivé de rencontrer des personnes qui disent ne pas connaître la commune de Niaguis, d'autres ne pas avoir besoin d'y aller. Ainsi, nous pouvons dire que les populations des communes de Ziguinchor et Niaguis ont des perceptions différentes sur les impacts socioéconomiques.

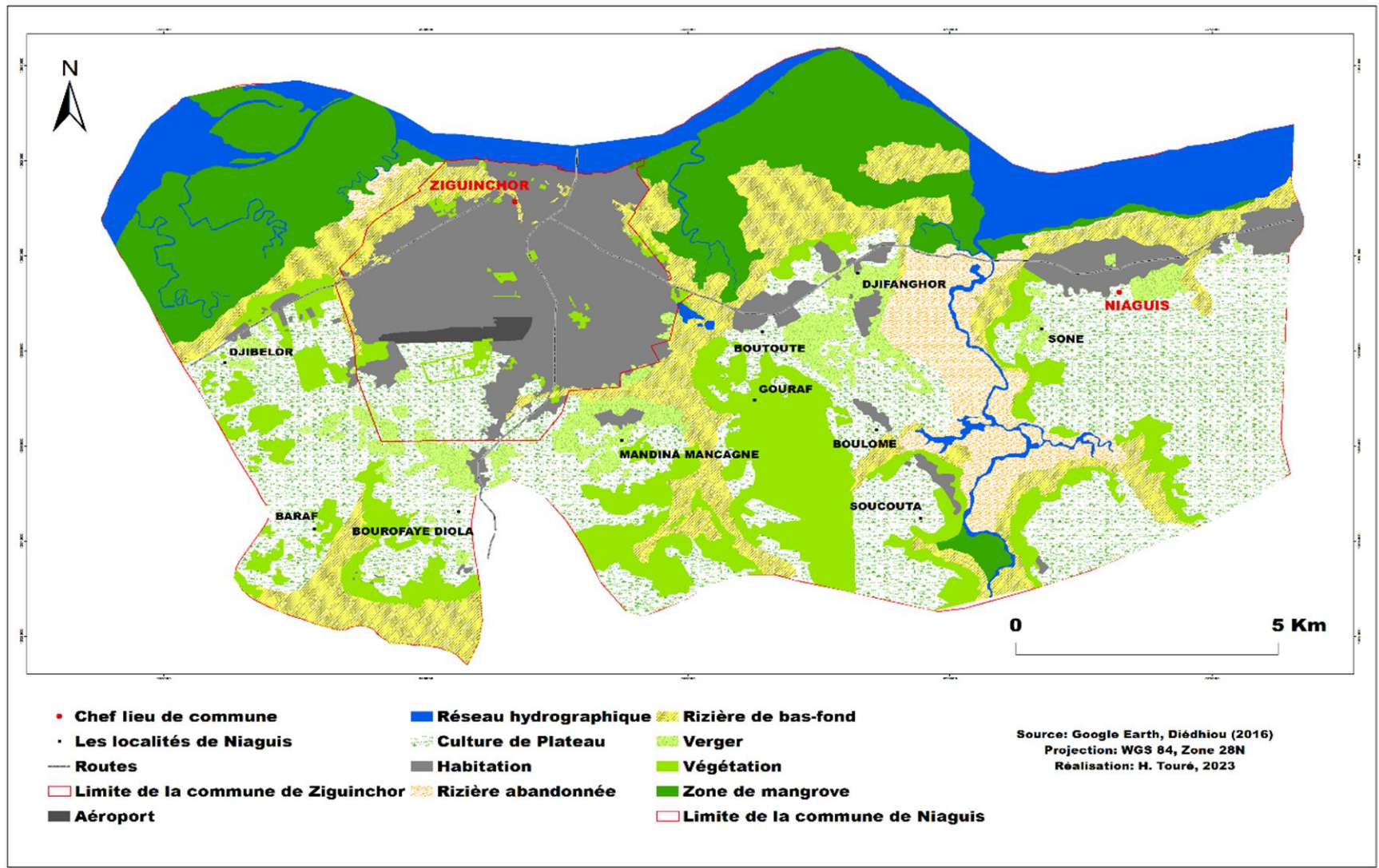
En faisant une analyse du tableau 11, qui traite de la perception des populations des communes de Ziguinchor et Niaguis sur des impacts socio-économiques sur leurs activités et leur quotidien, on constate que les populations de la commune de Niaguis sont plus impactées par la commune de Ziguinchor. La présence de biens et services à Ziguinchor et le manque

d'équipement public à Niaguis explique le fait que les habitants de Niaguis soient plus impactés par la commune de Ziguinchor.

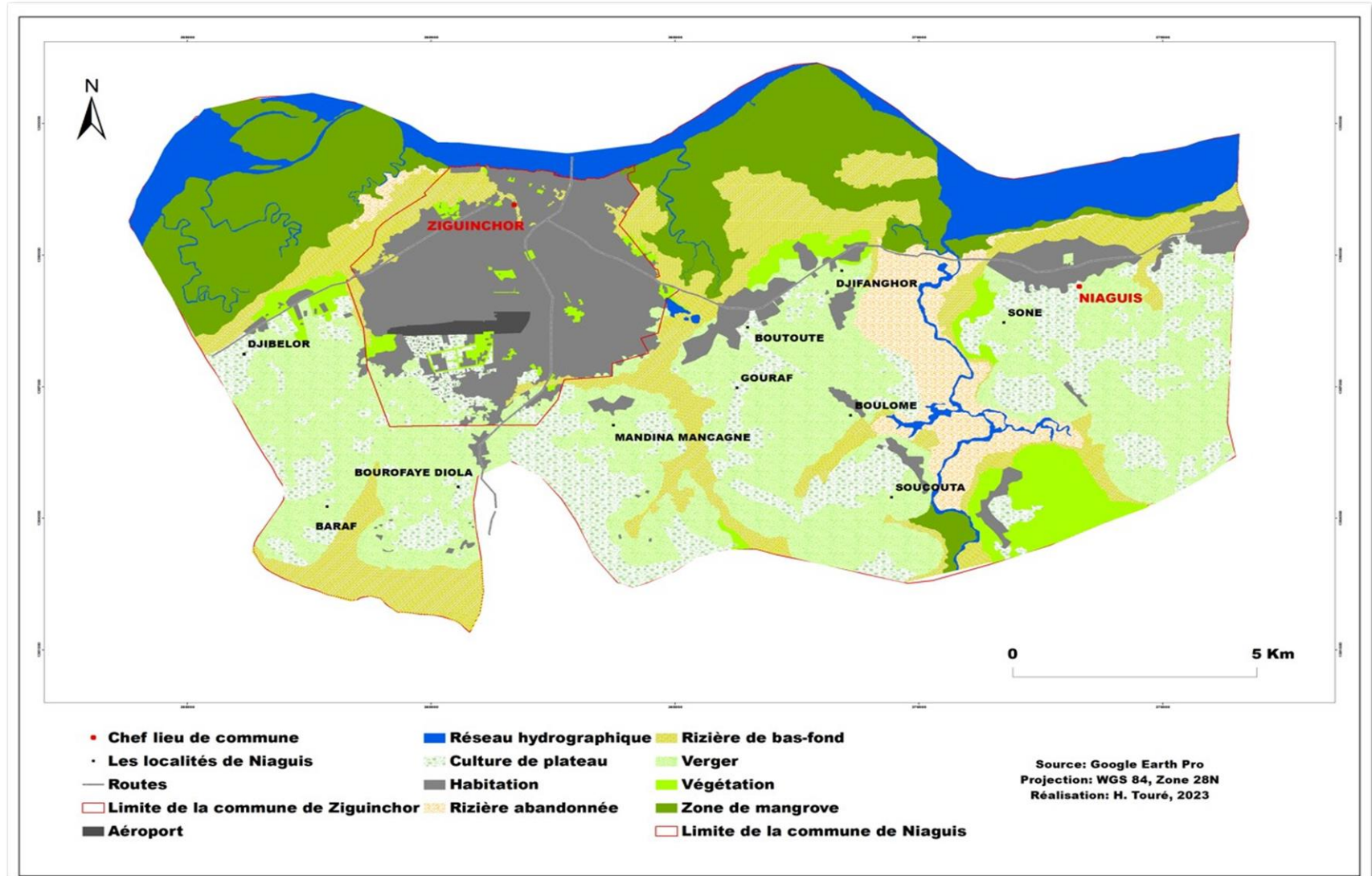
4.3. Dynamique de l'occupation du sol dans les communes de Ziguinchor et Niaguis et les impacts de la croissance spatiale sur le foncier

4.3.1. Dynamique de l'occupation du sol dans les deux communes entre 2004 et 2022

Entre 2004 et 2022, on observe plusieurs changements dans les communes de Ziguinchor et Niaguis. Sur ce point, la carte diachronique (carte 7) montre l'évolution de plusieurs classes d'occupation du sol au niveau des deux communes.



Carte 7: Occupation du sol des communes de Ziguinchor et Niaguis en 2004



Carte 8 : Occupation du sol des communes de Ziguinchor et Niaguis en 2022

Les cartes d'occupation du sol des années 2004 et 2022 permettent de voir l'évolution ou la régression des différentes classes d'occupation du sol existantes dans les communes de Ziguinchor et Niaguis. Pour ce faire nous avons utilisé les données cartographiques de Diédhiou (2016) pour l'année 2004 pour faire la mise en page sur *ArcGis*. A notre niveau, les données cartographiques de l'année 2004 n'ont pas subi de changement. Pour faire la carte d'occupation de l'année 2022, nous avons utilisé les données cartographiques de l'année 2016, parce qu'entre 2016 et 2022 les changements qu'on remarque le plus c'est au niveau du bâti, de la végétation. Ainsi, pour faire la carte d'occupation du sol de l'année 2022, nous avons superposés sur *Google Earth* à l'année 2022 les données cartographiques de 2016, et procédé à une numérisation. Après cette étape, nous avons exporté ces données sous format KML (*Keyhole Markup Language*) pour pouvoir faire la mise en page sur *ArcGis*.

Entre 2004 et 2022, les classes d'occupation du sol des communes de Ziguinchor et Niaguis ont changé en fonction des dynamiques socio-spatiales. Certaines classes ont régressé contrairement à d'autres. C'est l'exemple de la végétation, qui est passée de 2620,42 ha (17,9%) en 2004 à 850,92 ha (5,8%) en 2022. L'arboriculture et l'habitat ont considérablement augmenté. L'arboriculture est passée de 885,03 ha (6%) en 2004 à 5326 ha (36,3%) en 2022. L'habitat est passé de 2682,79 ha (18,3%) en 2004 à 2900 ha (19,8%) en 2022.

La croissance démographique au niveau des deux communes et les activités des populations sont en partie les raisons de ces changements. En d'autres termes, l'arboriculture occupe une place importante dans ces deux communes, surtout à Niaguis, où on trouve plus de plantations d'anacarde. En effet, l'évolution de l'arboriculture entraîne une déforestation dans la mesure où, les plantations d'anacarde remplacent progressivement, la forêt naturelle. Entre 2004 et 2022, on observe une reconversion des populations, qui s'adonne de plus en plus, à la vente de noix de d'acajou. Cela, entraîne la coupe de bois de chauffe et par conséquent, accentue la déforestation. D'ailleurs, cette situation est confirmée par l'adjoint au maire de la commune de Niaguis qui affirme que la municipalité travaille de manière étroite, avec le service des eaux et forêts pour lutter contre la déforestation.

Tableau 11 : Evolution des classes d'occupation du sol dans les communes de Ziguinchor et Niaguis entre 2004 et 2022

Classes	Superficies en ha			
	2004		2022	
Habitation	2682,79	18,3%	2900	19,8%
L'arboriculture	885,03	6,0%	5326	36,3%
Végétation	2620,42	17,9%	850,92	5,8%
Culture de plateau	5574,03	38,1%	2720,75	18,6%
Rizière de bas fond	2883,21	19,7%	2856,86	19,5%
Total	14645,48	100%	14654,53	100%

Source : Google Earth pro (Touré, 2023)

4.3.2. Les impacts de la croissance spatiale sur le foncier dans les communes de Ziguinchor et Niaguis

La loi 64-46 du 17 juin 1964, portant sur le domaine national est applicable selon les textes, et pourtant sur le terrain la réalité est tout autre. En effet, malgré l'abolition du droit coutumier, depuis 1964, la gestion traditionnelle des terres est toujours en vigueur au Sénégal, notamment dans les zones périurbaines et rurales. Ce pluralisme juridique est à l'origine des litiges fonciers de plus en plus fréquents, entre les populations et les autorités administratives centrales et locales. Cette situation entrave sérieusement la gouvernance territoriale et le développement socioéconomique des populations.

La pression foncière dans la commune de Ziguinchor a déclenché un véritable marché foncier dans les zones d'extensions de la ville, notamment dans la partie sud-ouest, se prolongeant naturellement vers la commune voisine de Niaguis. Les populations des quartiers de *Kénia* et *Djibock* à Ziguinchor et des villages de *Boutoute* et *Djibélor* à Niaguis sont témoins de cette occupation accrue des parcelles à usage d'habitation. En analysant le tableau 12, on se rend compte que la majeure partie de la population enquêtée dans les communes de Ziguinchor et Niaguis disent être au courant de l'occupation de nouvelles parcelles. Par exemple, dans la commune de Niaguis particulièrement dans les villages de *Boutoute* et *Djibélor*, soit respectivement 97,4% et 85% des répondants affirment être au courant de l'occupation de nouvelles parcelles. On retrouve cette même tendance dans la commune de Ziguinchor, où plus de 90% de la population interrogée dans les quartiers de *Djibock* et *Kénia* confirment être au courant de l'occupation de nouvelle parcelle, contre 3,8% à *Kénia* et 5,5% *Djibock* qui affirment

le contraire. Ces statistiques portent à croire que, le rythme d'occupation des parcelles dans ces communes est élevé.

Tableau 12: Connaissance de la population des communes Ziguinchor et Niaguis sur l'occupation de nouvelles parcelles

Connaissance de l'occupation de nouvelles parcelles	Oui	Non	Total
Djibelor	85,0%	15,0%	100%
Boutoute	97,4%	2,6%	100%
Kénia	96,2%	3,8%	100%
Djibock	94,5%	5,5%	100%

Source : Enquêtes de terrain, (Touré, 2022)

4.3.3. Le rythme d'occupation des parcelles selon la population de Ziguinchor et Niaguis

Le rythme d'occupation de ces parcelles confirme la croissance spatiale dans les communes de Ziguinchor et Niaguis, en particulier dans les quartiers de *Kénia* et *Djibock* et les villages de *Boutoute* et *Djibélor*. En effet, la perception sur le rythme d'occupation des parcelles diffère d'une commune à une autre.

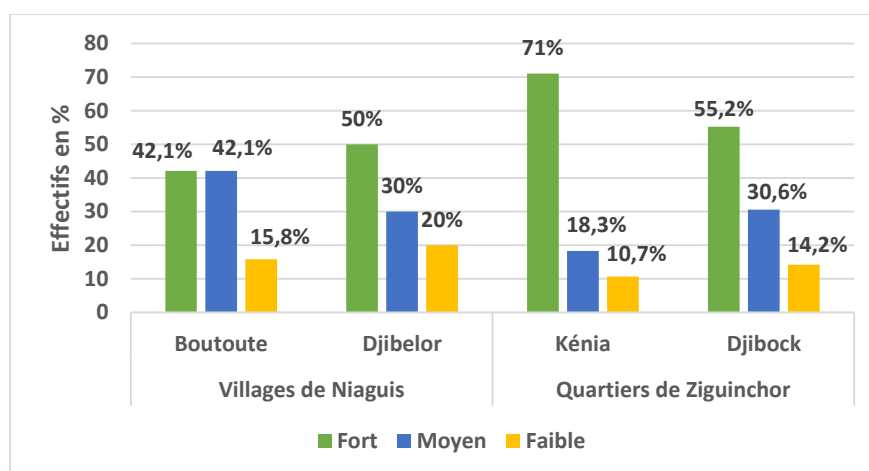


Figure 12 : Rythme d'occupation des parcelles dans les communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022)

Que ça soit à Niaguis ou à Ziguinchor, pour beaucoup le rythme d'occupation des parcelles de terres est fort (figure 12).

Dans la commune de Ziguinchor, en particulier dans les quartiers de *Kénia*, et *Djibock* soit respectivement 71% et 55,2% de la population enquêtée (figure 12) estiment que le rythme d'occupation des parcelles est fort. L'argument mobilisé est que durant les deux dernières décennies, la population a significativement augmenté, justifiant ainsi, l'achat de nouvelles

parcelles à usage d'habitation. Toujours dans ces mêmes quartiers, des répondants attestent que le rythme d'occupation des parcelles est moyen, contre 14,2% (*Djibock*) et 10,7% (*Kénia*) qui confirme que le rythme est faible. La raison en est qu'il n'y a plus de terres disponibles. Néanmoins, on note aussi qu'il y a des terres inoccupées ou non bâties car jugées trop cher ou très éloignées. Aussi, il se trouve que certaines parcelles inoccupées sont litigieuses, raison pour laquelle les populations ne s'y intéressent pas.

Dans la commune de Niaguis, au niveau des villages de *Boutoute* et *Djibélor*, le rythme d'occupation des parcelles est aussi élevé comme la commune de Ziguinchor. La perception de la population sur le rythme d'occupation des parcelles est comprise comme la construction de nouveau bâti. En effet, à *Boutoute* 42,1% et à *Djibélor* 50% considèrent que le rythme d'occupation des parcelles est fort. Au total 37,9% de la population interrogée à Niaguis estiment que le rythme d'occupation des parcelles est moyen, tandis que 17,2% croient le contraire. La perception sur le rythme d'occupation des parcelles diffère d'un répondant à un autre. La faiblesse du rythme d'occupation des parcelles à Niaguis s'explique par l'éloignement des terres disponibles et la cherté.



Photo 1 : Maison en chantier à Kénia (A), construction moderne à Boutoute(B) : (Décembre, 2022)

4.3.4. Le prix des parcelles et leur évolution selon la zone

➤ Le prix des parcelles

Plusieurs facteurs expliquent les spéculations foncières que l'on rencontre dans les zones limitrophes des communes de Ziguinchor et Niaguis. En effet, dans les quartiers de *Djibock*, *Kénia*, et les villages de *Boutoute* et *Djibélor* les prix des parcelles ont fortement évolué en une décennie.

Pour ce qui est de *Kénia*, le prix des parcelles a évolué à cause de l'implantation de l'université, d'après les populations. Avant l'implantation de l'université, les quartiers de *Kénia* et *Diabir*

étaient peu habités, c'est après c'est-à-dire vers 2007 que la population a commencé à s'installer dans ces quartiers. De ce fait, les terrains qui coûtaient moins de trois cent mille francs (300.000 franc) avant la création des infrastructures précitées, cas de l'université, leurs prix ont très vite dépassé cette somme pour atteindre la valeur de neuf cent mille francs (Sow, 2014). Faut croire que la perception de la population des quartiers de *Kénia* a largement évolué entre 2014 et 2022.

Cette situation a un impact sur le prix de la location des chambres et appartements qui a augmenté dans le quartier de *Kénia* par exemple, où pour certains, la présence des étudiants et du personnel de l'université est la cause de cette inflation. En effet, 55,7% de la population enquêtée à *Kénia* en décembre 2022, pensent que le prix des parcelles peut valoir jusqu'à plus de 6 000 000f, selon la superficie. Les courtiers sont considérés comme l'élément perturbateur qui fait croître les prix chaque année. Tout comme à *Kénia*, à *Djibock* les prix ont aussi évolué. En effet, 22,9% de la population interrogée dans la commune de Ziguinchor estiment que les prix peuvent varier entre 3 000 000f et 6 000 000f (figure 13). Quelle que soit la marge, le prix des parcelles a beaucoup évolué selon la population.

Dans la commune de Niaguis, particulièrement dans les villages de *Djibélor* et *Boutoute*, la proximité de la commune de Ziguinchor impacte fortement le prix des parcelles dans ces zones limitrophes. De ce fait, 71,1% de la population de *Boutoute* (figure 13) disent que les prix varient entre 500 000f et 3 000 000f. Ces prix peuvent sembler abordables contrairement au prix des parcelles dans la commune de Ziguinchor. Par exemple, à *Djibélor*, les populations dénoncent le fait qu'un promoteur aurait obtenu une assiette foncière de près de 30ha (15ha des deux côtés de la route). Et pour beaucoup, ce dernier, après avoir fait le morcellement d'une partie de son domaine, a proposé ses parcelles à la vente, à hauteur de plus de 6 000 000f ; ce qui a fortement contribué à la flambée des prix, créant du coup, une forte spéculation foncière. Ainsi, nous pouvons dire que la vente des parcelles dépasse parfois le contrôle des autorités municipales.

Des personnes enquêtées dans les deux communes disent ne rien savoir sur le prix des parcelles, c'est l'exemple de 10,4% à *Djibock*. Souvent ce sont des ménages nouvellement installés et ceux qui préfèrent s'abstenir de répondre à la question.

Tout ce qu'on peut dire sur cette partie c'est que le prix des parcelles a fortement évolué dans les deux communes limitrophes. De plus l'évolution des prix s'explique par différents facteurs, notamment le coût de la vie, l'implantation d'établissements publics, les courtiers, la croissance démographique. Il y a aussi la saturation de la commune de Ziguinchor qui est un

facteur qui explique la hausse des prix dans les zones limitrophes des communes de Ziguinchor et Niaguis.

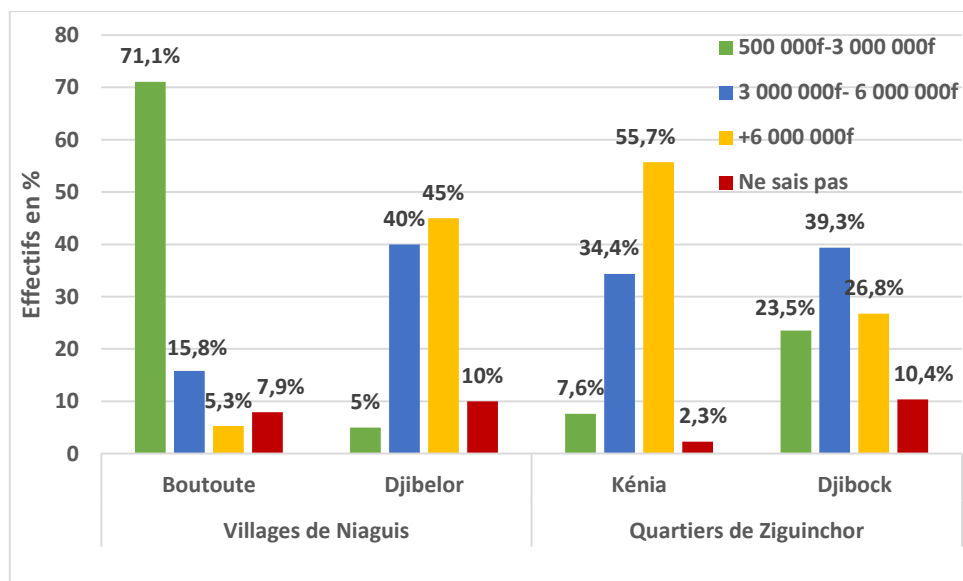


Figure 13 : Le prix des parcelles selon les populations des communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022)

➤ Evolution des prix

Le prix des parcelles dans les zones d'extension de la commune de Ziguinchor et celle de Niaguis a fortement évolué. Mais pour certains tel n'est pas le cas parce qu'il n'y a plus de terre à vendre.

En observant la figure 14, on constate que la part des personnes qui disent qu'il y a une évolution représente 81,6% dans le village de *Boutoute* et 75% des répondants du village de *Djibélor* dans la commune de Niaguis. Parmi la population interrogée dans la commune de Niaguis 10% à *Djibélor* et 5,3% à *Boutoute* affirment ne rien savoir sur cette évolution ou décide de s'abstenir sur la question. La même situation est retrouvée dans la commune de Ziguinchor.

En observant la figure 14, on constate que plus de la moitié de la population enquêtée dans les communes de Ziguinchor et Niaguis pense qu'il y a une évolution des prix des parcelles. Cette augmentation des prix des parcelles s'explique selon la population, par l'augmentation des demandes de parcelles, la croissance démographique, l'installation d'infrastructure (école, université, nouvelles routes...).

Dans la commune de Ziguinchor, 90,2% de la population interrogée à *Djibock* considère que les prix ont significativement augmenté. L'installation du lycée *Djibock* en 2006 a joué un rôle important dans l'augmentation des prix. Outre la disponibilité des terres, le quartier de *Djibock* a un potentiel foncier important. Pour ce qui du quartier de *Kénia*, 93,1% des répondants affirment que l'implantation de l'université Assane Seck est l'élément principale pouvant

expliquer l'évolution des prix. Toujours dans ce contexte, les courtiers ont aussi participé à l'augmentation des coûts des parcelles, d'après la population.

D'autres raisons expliquent l'évolution des coûts des parcelles dans la commune de Niaguis. La proximité à la commune de Ziguinchor explique l'augmentation des prix des parcelles dans les villages limitrophes de ladite commune. Il s'y ajoute que c'est les habitants de Ziguinchor sont les plus grands acheteurs.

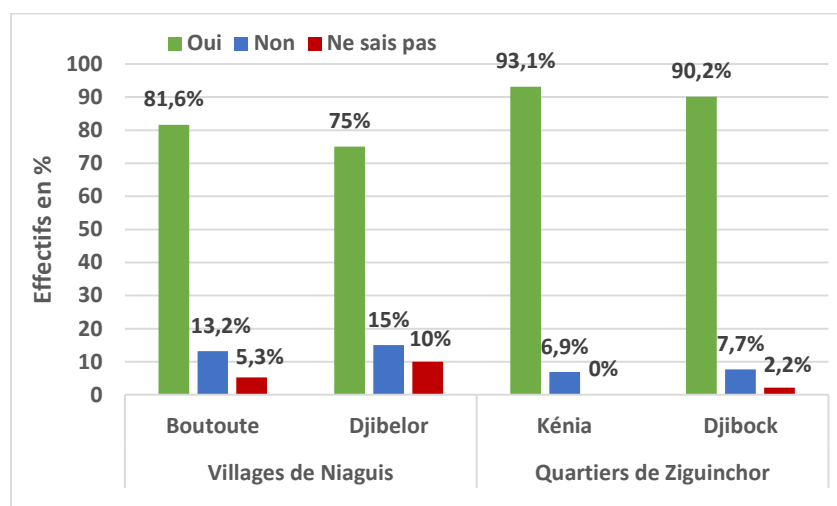


Figure 14 : Perception de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis sur l'évolution des prix du foncier (Touré, 2022)

4.3.4. Statut d'occupation des parcelles

Les types d'habitats dans les communes de Ziguinchor et Niaguis et plus particulièrement dans les quartiers/villages choisis, sont caractérisés par la prédominance d'habitat mixte et d'habitat traditionnel. Les habitats modernes concernent les nouveaux bâtis en moyennes. En effet, le statut en tant qu'occupant laisse apparaître une situation assez perplexe dans certaines zones, concernant la propriété foncière.

A *Djibélor*, dans la zone de recasement des lépreux de la région de Ziguinchor, les habitants se disent propriétaires des maisons pourtant construites dans un titre foncier de l'Etat. Ainsi, 95% se disent propriétaires, 5% locataires (figure 15). Nous n'avons pas rencontré de ménages hébergés à *Djibélor*. Toutefois, il faut préciser que les enquêtes ne sont pas limitées à la zone de recasement, et ont couvert tout le village de *Djibélor*. A *Boutoute*, parmi les ménages enquêtés, 71,1% déclarent être propriétaires d'une maison. Ces mêmes personnes déclarent avoir vécu plus de 10 ans à Boutoute, de leur installation à la date de l'enquête. Seuls 18,4% des ménages sont hébergés et les locataires représentent 10,5% (figure 15).

A *Kénia* et à *Djibock*, il y a plus de propriétaires que de locataires et d'hébergés. En effet, le pourcentage du nombre de propriétaire est égal 69,9% à *Djibock* et 60,3% à *Kénia*. Les personnes hébergées dans ces zones se sont installées via l'aide d'un ami ou d'un proche.

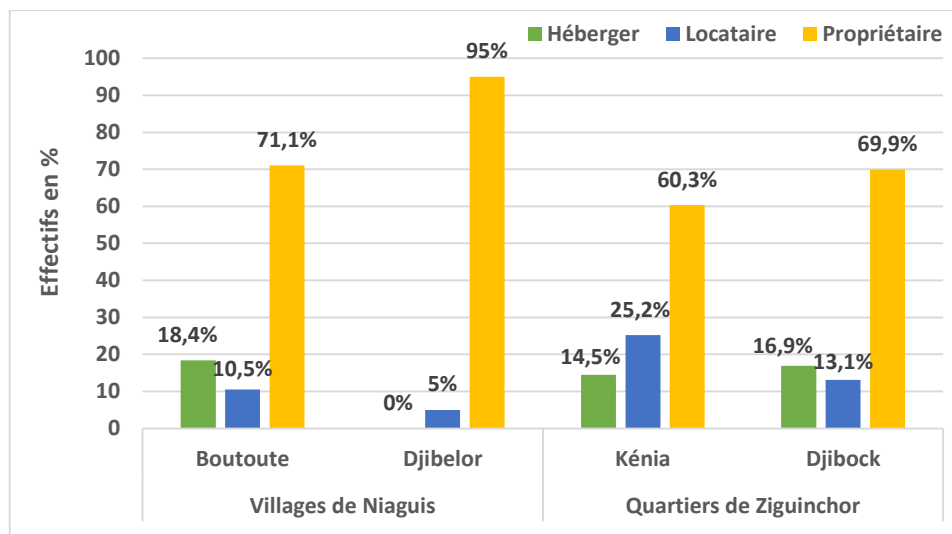


Figure 15 : Statut d'occupation des ménages (Touré, 2022)

Le total des personnes qui disent être propriétaire d'une maison est supérieur au locataire et aux personnes hébergées dans les communes de Ziguinchor et Niaguis, particulièrement dans les quartiers de *Djibock* et *Kénia* et les villages de *Boutoute* et *Djibélor*.

Pour plus de clarté, une question portant sur la construction de la maison a été posée, et il s'avère que certaines personnes qui disent être propriétaires d'une maison n'ont pas construit la maison. Il s'agit, le plus souvent d'un legs familial ou d'un don. Que ça soit à Ziguinchor ou à Niaguis, dans l'ensemble des quartiers enquêtés il y a plus de propriétaire qui ont construit leur maison. Et c'est dans ce contexte que nous avons abordé la question du permis de construire.

Tableau 13: Auteur de la construction de la maison

Auteur de la construction	Oui	Non	Total
Boutoute	57,9%	42,1%	100%
Djibelor	75,0%	25,0%	100%
Kénia	58,0%	42,0%	100%
Djibock	67,2%	32,8%	100%

Source : Enquêtes de terrain, (Touré, 2022)

4.3.5. Le Permis de construire

La loi n° 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, communes et communautés rurales a consacré, en matière d'urbanisme le transfert de certaines compétences

qui relevaient de l'Etat aux collectivités locales. De par cette loi, toutes les collectivités territoriales sont tenues de prendre le code de l'urbanisme comme référence.

Toutefois, certaines réglementations bien que très précises dans le texte, ne sont pas appliquées sur le terrain.

Dans beaucoup de ménages, les questions portant sur le permis de construire suscitent beaucoup de méfiances de la part des interlocuteurs. En effet, il suffit de demander au chef de ménage s'il dispose d'un permis de construire, pour qu'il vous repose la question de savoir, si c'est la mairie qui vous envoie. Autrement dit, la question sur le permis gêne. Cela nous a confortés dans notre conviction que toutes les personnes qui redoutaient la question ne disposent réellement pas de permis de construire. De plus, la plupart des ménages qui ont un permis de construire habitent dans des maisons modernes.

Il est vrai que les populations éprouvent certes, des difficultés à se procurer le permis de construire mais voir des personnes construire leur maison sans savoir c'est quoi un permis de construire, a été inquiétant à notre niveau. Avoir un permis de construire c'est mettre tout le ménage en sécurité et en conformité avec la loi. Mais malheureusement, sur la totalité des 372 ménages enquêtés, 241 n'ont pas de permis de construire, soit 82,7% de la population interrogée à Niaguis et à Ziguinchor (figure 16). La justification n'est rien d'autre que le manque de moyens et l'ignorance. Contre toute attente, parmi les 82,7% de la population interrogée dans la commune de Niaguis, plus de la moitié disent ne pas en avoir besoin. En outre, plus de la moitié de la population enquêtée dans la commune de Niaguis qui ont un permis de construire, l'ont obtenu à Ziguinchor. Rappelons que, Niaguis est devenue une commune de plein exercice par l'avènement de l'Acte 3 de la décentralisation avec la communalisation intégrale.

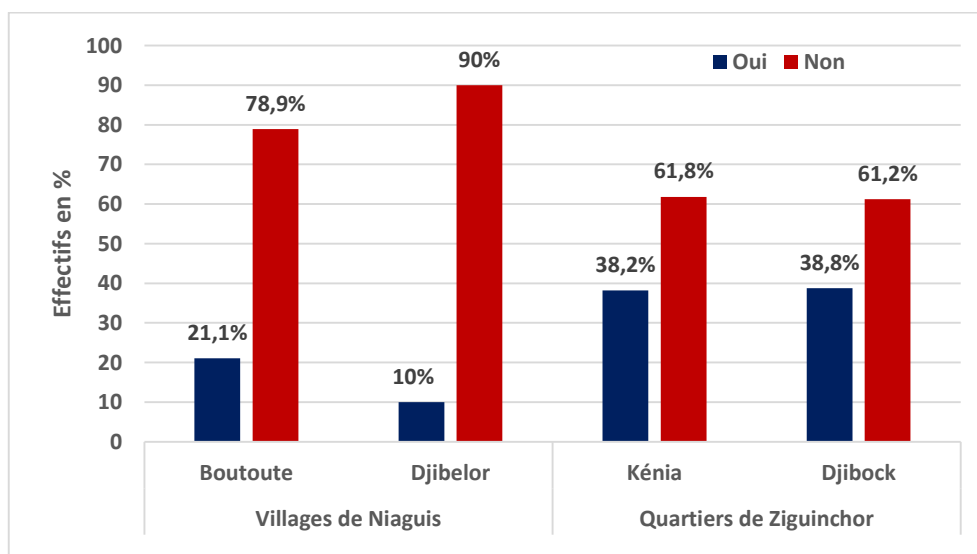


Figure 16 : Possession d'un permis de construire (Touré, 2022)

4.3.6. Type de titre de propriété

D'après l'article 8 de la loi N° 76-66 du 2 juillet 1976 portant code du domaine de l'Etat, un bail (ordinaire ou emphytéotique) confère au bénéficiaire, un droit de jouissance pour une durée déterminée (entre 18 et 99 ans). Il est consenti sous de mise en valeur, dans un délai déterminé aux principales conditions (loyer payable d'avance et révisable, interdiction au preneur de céder son droit au bail ou de consentir une sous-location sans autorisation...).

Par opposition au bail, le titre foncier est le document qui garantit, sécurise et protège le droit du propriétaire. Le détenteur du titre foncier est reconnu comme l'unique et véritable propriétaire du terrain concerné. La méconnaissance de ces textes rend sceptique les réponses obtenues lors des enquêtes, concernant le type de propriété. Cependant, on s'est tenu qu'à la réponse de notre interlocuteur.

Au Sénégal, les textes sont en général bien écrits, mais malheureusement pas suffisamment mis en vigueur, surtout en ce qui concerne la question foncière. De ce fait, il arrive fréquemment qu'on retrouve des personnes qui occupent de façon irrégulière, le domaine national ; ce qui par conséquent, génère beaucoup de litiges fonciers.

Avoir un bail ou titre foncier n'est pas une priorité pour beaucoup de chef de ménage, car ils considèrent que la mention de leur nom dans le titre de propriétaire suffit largement.

La figure 17 montre qu'à *Boutoute* 57,9% de la population enquêtée dans la commune de Niaguis n'ont ni un bail encore moins un titre foncier. Dans la figure 17, plus de la moitié de la population interrogée dans la commune de Ziguinchor n'ont ni bail ni titre foncier, soit 63,9% à *Djibock* et 61,1% à *Kénia*. Les répondants qui disent avoir un bail ou titre foncier (sans qu'on puisse le vérifier) sont souvent des fonctionnaires ou retraités, des personnes avec un niveau d'étude assez élevé. Il faut noter que, une bonne partie des populations des villages de *Boutoute* et *Djibélor* ont obtenu ces papiers à Ziguinchor.

A *Djibélor*, dans la zone de recasement des lépreux, les habitats sont construits sur un titre foncier. Ces maisons étaient construites pour les lépreux, et puisqu'il y a moins de lépreux actuellement dans la zone, les familles de ces derniers viennent s'installer, voire construire sur les espaces inoccupés. Cependant, cette situation suscite en nous plusieurs questions : - est-ce qu'il est légal ou pas de construire sur un titre foncier de l'Etat ? - qu'en sera-t-il des risques sanitaires de ces nouveaux installés ? - quel est le rôle de la municipalité de Niaguis dans cette zone ?

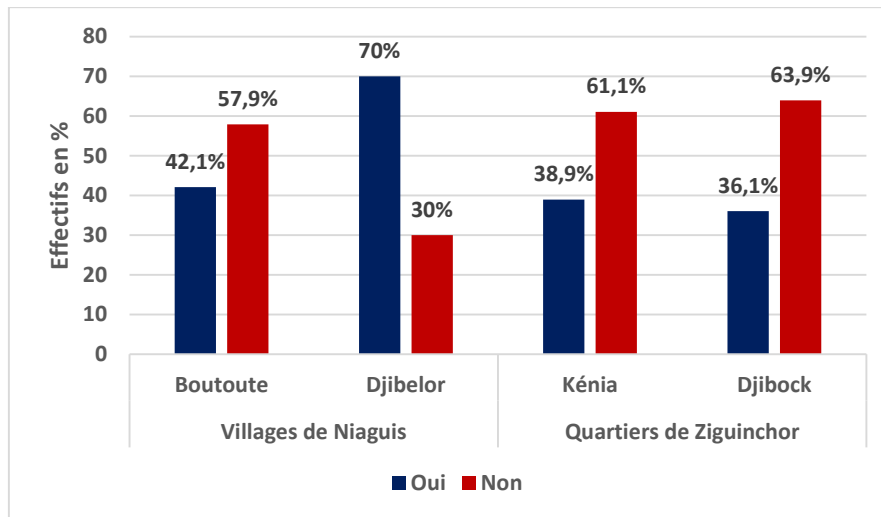


Figure 17 : Possession d'un bail ou un titre foncier (Touré, 2022)

4.4. Les impacts de la croissance spatiale sur la fiscalité

La fiscalité est un système de perception des impôts. L'impôt est un versement obligatoire et sans contrepartie aux administrations publiques. Il peut être aussi dénommé taxe ou contribution. En effet, dans des zones limitrophes les taxes et impôts jouent des rôles importants dans les recettes. Autrement dit, les entrées et sorties sont sources de recettes pour les collectivités territoriales. C'est en ce sens que la fiscalité reste une importante source de revenus pour renforcer les budgets des deux communes de Ziguinchor et Niaguis. Étant perçu par principe à l'intérieur du périmètre communal, la configuration des limites territoriales devient alors un enjeu de taille pour l'identification des cibles et le recouvrement des contributions. Dans le cas présent, les empiétements du bâti de Ziguinchor sur le territoire de Niaguis, notamment dans la zone frontalière à *Kénia*, restent un sujet préoccupant entre les deux communes.

Quand il s'agit de payer l'impôt, beaucoup de personnes plaident pour l'ignorance des textes. En effet, 73,7% des répondants du village de *Boutoute* et 85% des répondants du village de *Djibélor* de la commune de Niaguis affirment ne pas connaître les taxes à payer. La part des enquêtés qui dit connaître les taxes à payer sont la plupart des commerçants, leur connaissance de la fiscalité se résume à la Contribution Economique Locale (CEL) communément appelée « *Djouti* » en wolof ou Patente. Les fonctionnaires ont une connaissance plus large sur la fiscalité. Encore une fois, en regardant de près, on constate que le niveau d'étude joue un rôle dans ce genre de situation.

Tableau 14: Connaissance sur les taxes à payer dans les communes de Ziguinchor et Niaguis

Connaissance sur les taxes à payer	Oui	Non	Total
Boutoute	26,3%	73,7%	100%
Djibelor	15,0%	85,0%	100%
Kénia	27,5%	72,5%	100%
Djibock	18,6%	81,4%	100%

Source : Enquêtes de terrain (Toure, 2022)

Les réponses obtenues par rapport à la question sur la connaissance des taxes à payer (tableau 14) ne sont pas si différentes des réponses obtenues, par rapport à la question portant sur les activités menées nécessitant le paiement d'impôt. En effet, plus de 50% des répondants des deux communes affirment ne pas mener des activités nécessitant le paiement d'impôts. Ainsi, nous pouvons dire que celui qui ne connaît pas les taxes à payer ne peut pas savoir s'il mène une activité qui nécessite le paiement d'impôt. Et étonnamment certaines personnes paient les taxes et impôts sans le savoir.

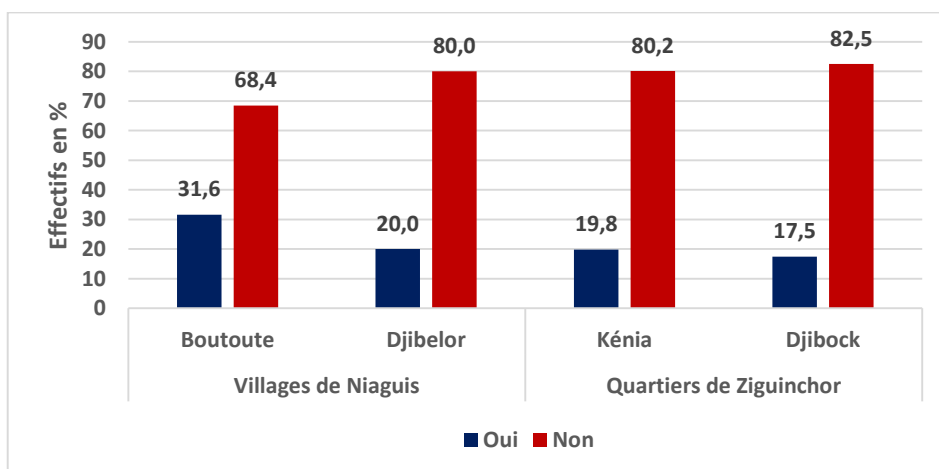


Figure 18 : Activités nécessitant le paiement d'impôt (Touré, 2022)

Cette partie sur les impacts fiscaux (figure 18), après analyse nous a permis de dire qu'il y a des gens qui habitent la commune de Niaguis, qui exercent des activités à Ziguinchor et paient leurs impôts à la commune de Ziguinchor et vis-versa. C'est à l'instar des commerçants et des ouvriers. Pour ce qui est de la commune de Ziguinchor la situation est moins fréquente. Ainsi, nous pouvons dire qu'une coopération intercommunale serait souhaitable pour les deux communes, surtout en ce qui concerne le recouvrement des taxes fiscales.

4.5. Impacts environnementaux de la croissance urbaine de Ziguinchor sur la commune de Niaguis

La croissance démographique et spatiale est souvent liée à plusieurs problèmes, notamment la question environnementale. Dans les zones périphériques des communes de Ziguinchor et Niaguis, les populations sont confrontées à des problèmes environnementaux. L'environnement est un tout, mais dans ce cas précis, la question était plutôt axée sur le cadre de vie des populations.

4.5.1. L'appréciation sur l'environnement communal

La perception de la population sur l'environnement dans lequel elle vit diffère d'une commune à une autre.

A Niaguis, précisément à *Boutoute* (42,1%) et à *Djibélor* 50% des répondants disent vivre dans un bon environnement et respectivement 31,6% et 20% qui pensent vivre dans un environnement acceptable. Par contre, des habitants de Boutoute affirment que la proximité de Ziguinchor impacte leur environnement. De plus, il y a des tas d'ordures qu'ils retrouvent dans les limites communales. Cette situation que fustigent les populations de *Djibélor* s'explique par le fait que les camions-bennes à ordures qui viennent de Ziguinchor passent par leur village pour rallier la zone de décharge, qui se trouve à Mama Toro (commune d'*Enampor*) sans pour autant, faire la collecte dans leur village. Dans les deux villages, la municipalité de Niaguis n'a pas mis à la disposition des populations des camions collecteurs d'ordures. Malgré cela, on ne remarque pas beaucoup d'ordures parce que la population a tendance à organiser des journées de « *Set-Setal*⁶ », au cours desquelles les ordures ménagères sont brûlées.

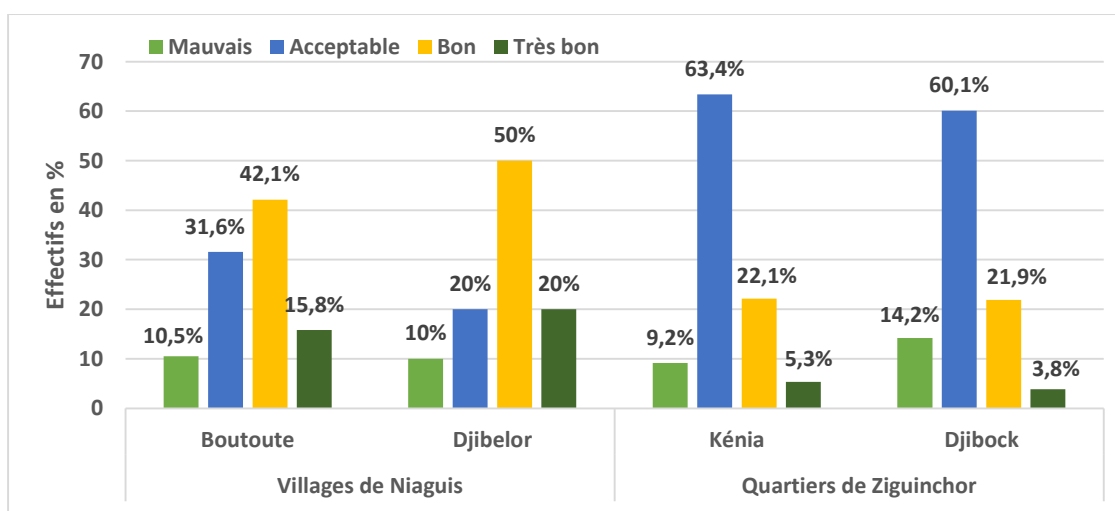


Figure 19: Appréciation de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis sur leur environnement (Touré, 2022)

⁶ « Set-Setal » : nettoyage collectif

Dans les quartiers de *Kénia* (63,4%) et *Djibock* (60,1%) les personnes interrogées dans la commune de Ziguinchor estiment que leur environnement est acceptable et plus de 20% disent vivre dans un bon environnement (figure 19). La plupart des personnes qui disent vivre dans un très bon environnement font allusion seulement aux alentours de leur maison. De manière générale, d'après les répondants la SONAGED (Société nationale de gestion intégrée des déchets) fait un travail remarquable dans la commune de Ziguinchor, mais dans des quartiers comme *Kénia* et *Djibock* il n'y a peu de personnes qui ressentent leur présence. En effet, à *Kénia* tout comme à *Djibock* la mauvaise qualité des routes a fait que les camions ne desservent pas les quartiers pour le ramassage des ordures. Cependant, ils stationnent au niveau des axes principaux de ces quartiers, où les routes ou pistes sont acceptables.



Photo 2 : dépôts sauvages d'ordures à *Kénia I*(A) et à *Boutoute* (B), (Décembre, 2022)

L'absence de camions collecteurs d'ordures qui passent dans tous les quartiers de Ziguinchor ou dans tous les villages de Niaguis, pousse les populations à adopter d'autres moyens pour se débarrasser des ordures. La méthode la plus fréquente est l'incinération des ordures. En effet, la population interrogée dans la commune de Niaguis brûle leurs ordures, contrairement à la commune de Ziguinchor où on rencontre des ménages qui disent ne pas brûler les ordures. Dans la commune de Niaguis la totalité des ménages interrogés brûlent leurs ordures ménagères. La justification en est qu'il n'y a pas de camion collecteur d'ordure dans la commune de Niaguis, donc tout le monde brûle ses ordures.

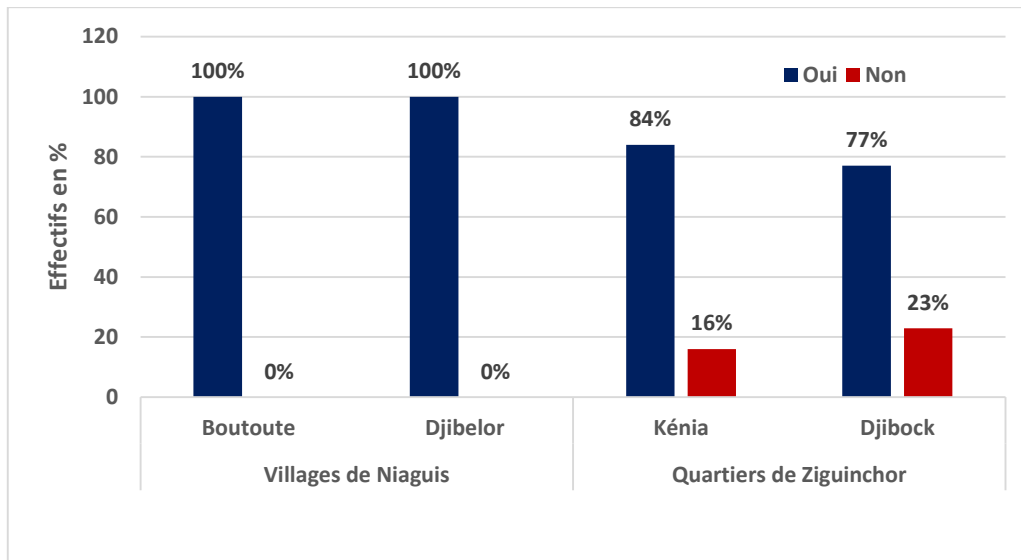


Figure 20 : La part des ménages qui brûlent leurs ordures ménagères (Touré, 2022)

4.6. A la limite des questions urbaines

Ziguinchor fait partie des plus grandes villes du Sénégal, ce qui lui procure une certaine attractivité. D'après la loi N° 2008-43 du 20 août 2008, portant code de l'urbanisme, l'Urbanisme a pour objet l'aménagement et la gestion prévisionnelle et progressive des agglomérations dans le cadre de la politique de développement économique, social et d'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement. Son objectif est l'organisation rationnelle du sol en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations et asseoir les bases de production de richesses et d'un développement territoriale durable⁷.

4.6.1. Assainissement autonome dans les communes de Ziguinchor et Niaguis

L'assainissement désigne l'ensemble des moyens de collecte, de transport et de traitement des eaux usées avant leur rejet dans les rivières ou dans les sols (dictionnaire actu environnement). Dans le monde, 2,3 milliards de personnes n'ont pas accès aux services d'assainissement de base (dont près de la moitié est forcée de déféquer en plein air). Elles font partie des 4,5 milliards de personnes qui n'ont pas accès à des services d'assainissement correctement gérés, à savoir, des toilettes connectés à un égout, à une fosse ou à une fosse septique traitant les déchets humains⁸. Aussi est-il qu'il y a plusieurs types d'assainissement.

L'assainissement autonome est le plus fréquent, voire le seul type d'assainissement existant dans les communes de Ziguinchor et Niaguis. En effet, l'assainissement autonome comprend l'assainissement individuel et l'assainissement semi-collectif non raccordé à un réseau public

⁷ LOI N° 2008-43 DU 20 AOUT 2008 PORTANT CODE DE L'URBANISME : EXPOSE DES MOTIFS. <https://www.sec.gouv.sn/>

⁸ Communiqué de presse de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), 2018. **L'OMS demande d'accroître les investissements pour atteindre la couverture universelle des services d'assainissement.**

d'assainissement. D'après la définition du Code de l'assainissement du Sénégal, l'assainissement individuel est la gestion domiciliaire des eaux usées domestiques, des excréta et des boues de vidange par l'utilisateur à l'intérieur de la concession. L'assainissement semi-collectif est la gestion domiciliaire et collective des eaux usées domestiques, dans la concession, par l'utilisateur qui assure la collecte et le prétraitement et, à l'extérieur, par la collectivité locale bénéficiaire ou le délégataire. L'assainissement autonome est la plus accessible aux populations urbaines pour des pays comme le Sénégal.

La compréhension de ce qu'est l'assainissement pour la population, n'est pas différente des définitions officielles. En effet, elle comprend l'assainissement comment étant un réseau d'égout permettant l'évacuation des eaux usées et boues vidanges. Et contre toute attente, 100% de la population disent qu'il n'y a pas d'assainissement dans leur zone. Et c'est la raison pour laquelle d'autres questions ont été soulevées pour voir comment les populations font face à cette situation, à savoir : la possession d'une fosse septique et le lieu de déversements des eaux usées.

• **La possession d'une fosse septique**

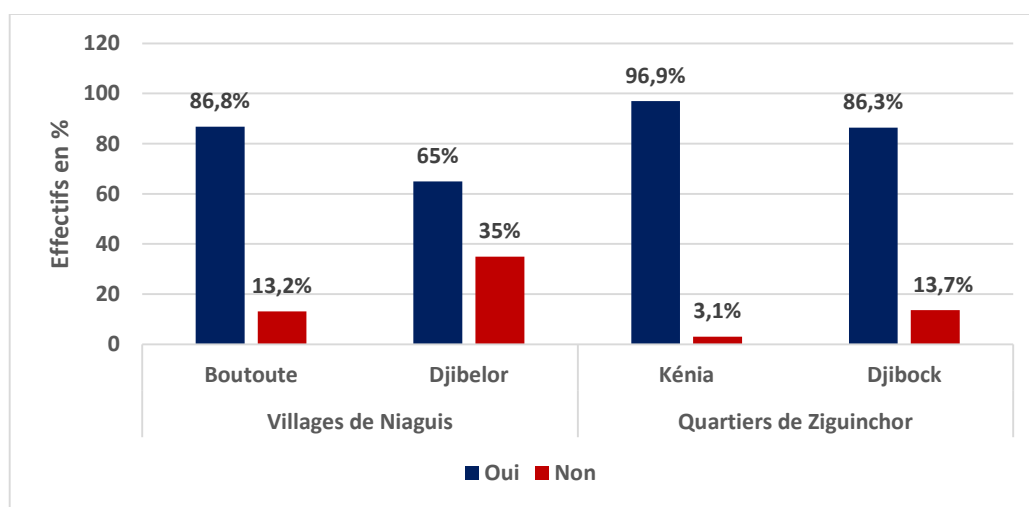


Figure 21 : La part des ménages à Niaguis qui possède une fosse septique (Touré, 2022)

Avoir une fosse septique dans une maison à Ziguinchor ou à Niaguis est dans une moindre mesure une nécessité. De ce fait, dans les ménages enquêtés à *Boutoute* et *Djibélor*, soit respectivement 86,8% et 65% des répondants dans la commune de Niaguis confirment avoir une fosse septique, contre 13,2% et 35% qui confirment ne pas en disposer (figure 21). A Ziguinchor des personnes interrogées dans les quartiers de *Kénia* (3,1%) et *Djibock* (13,7%) confirment ne pas avoir une fosse septique. Certaines personnes affirment ne pas avoir les

moyens nécessaires pour se procurer de toilette descente. La photographie 5 montre l'état des toilettes dans certain ménage, et nous avons rencontrés des ménages qui n'ont pas de fosse septique.



Photo 3: Une Latrine traditionnelle à *Djibock* Décembre 2022 (Touré, 2022)

L'OMS a mise en œuvre des lignes directives sur la santé et l'assainissement pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif 6 de développement durable vise à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et à assurer une gestion durable des ressources en eau. Malheureusement, dans 90 pays, les progrès dans l'installation des services d'assainissement de base sont trop lents, ce qui signifie qu'ils n'atteindront pas la couverture universelle d'ici 2030 (OMS, 2018). Le manque d'assainissement dans des quartiers/villages comme *Kénia* et *Djibock* ou *Boutoute* et *Djibélor* augmente les risques sanitaires.

• Lieu de déversement des eaux usées

IL n'y a pas d'assainissement ni de canalisation dans les quartiers/villages enquêtés, *Kénia*, *Djibock*, *Djibélor* et *Boutoute*. C'est la raison pour laquelle les populations ont cherché d'autre lieu où déverser leurs eaux usées. Après analyse, l'observation de la figure 22 montre que dans chacune des zones ciblées chaque ménage à sa façon de faire. Et quoiqu'il en soit les lieux de déversement sont : la rue, la cours de la maison ou les toilettes.

Ce sujet de discussion a engendré des discordes dans beaucoup de ménages. Autrement dit, le fait de déverser les eaux usées dans la rue est une chose qui déplaît aux voisins qui ne font pas cette pratique. Ça a été plus d'une fois source de conflits, et ceux qui le font représentent 21,1% dans le village de *Boutoute* et 25% dans le village de *Djibélor*. Ces pourcentages sont plus élevés dans les quartiers de *Kénia* et *Djibock* de la commune de *Ziguinchor*, où ceux qui déversent leurs eaux usées dans la rue représente respectivement 47,3% et 60,1% (figure 22).

Ces derniers disent ne pas avoir le choix puisque la municipalité n'a pas mis les moyens qu'il faut pour aider la population.

A Ziguinchor ou même à Niaguis, on trouve des maisons construites dans de grandes parcelles. Alors pas étonnant que les habitants de ces communes déversent leurs eaux usées dans la cours de la maison. Il faut noter aussi que, de grandes étendues de terres se trouvent plus dans la commune de Niaguis. Pour 10% des personnes interrogées dans le village de *Djibelor* et 7,9% des répondants du village de *Boutoute*, le lieu de déversement des eaux usées est la toilette. Des ménages dans la commune de Ziguinchor font cette pratique, particulièrement dans les quartiers de *Kénia* (15,3%) et *Djibock* (7,1%). Ces derniers le font tout en étant conscient du remplissage de la fosse septique.

Pour ces ménages, où le lieu de déversement des eaux usées n'est ni la rue, ni la cours de la maison, encore moins les toilettes, leur lieu de déversement est soit la fosse perdue ou vers les plantations. A *kénia* et à *Djibock* beaucoup de ménages ont opté pour la fosse perdue. Sur ce point, on se demande si la nappe ne sera pas impactée à long terme.

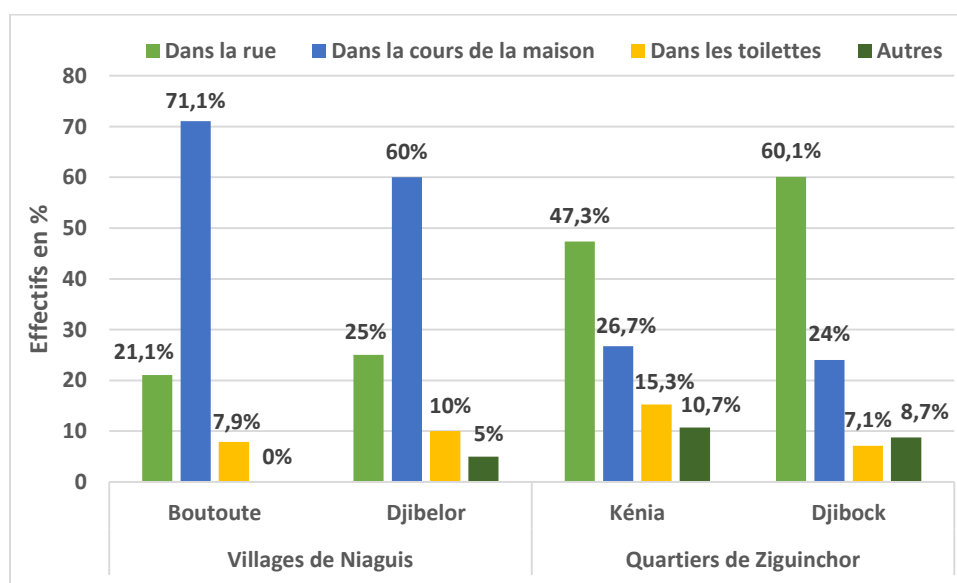


Figure 22 : Lieux de déversement des eaux usées dans la commune de Niaguis (Touré, 2022)

4.6.2. Le lotissement

L'Article 41 de la loi N° 2008-43 du 20 août 2008 portant code de l'urbanisme définit le lotissement comme suit : « constitue un lotissement, au sens du présent code, de l'opération ayant pour effet l'aménagement, l'équipement et la division en lots d'une ou plusieurs propriétés foncières pour la vente ou la mutation à titre gratuit ou la location ». Il est différent

de la restructuration, même s'ils sont tous les deux des pratiques courantes en milieu urbain. L'opération de restructuration consiste en l'aménagement des zones non loties, vétustes ou insalubres. Ces zones sont caractérisées par une occupation anarchique de l'espace avec un manque notoire d'équipements collectifs. L'opération a pour objet d'assurer une utilisation et une organisation plus rationnelle de l'espace et d'améliorer le cadre de vie des populations. Cependant, que ça soit à Niaguis ou Ziguinchor, il existe des quartiers ou villages où, ces opérations urbaines ne répondent pas aux normes urbaines.

Il est vrai que beaucoup de personnes confondent lotissement et restructuration. Nous avons constaté que lors des enquêtes dans le quartier de *Djibock*, on remarque qu'il y a des rues qui ne mènent nulle part, des bornes près des routes...et l'ensemble de la population enquêtée à *Djibock* affirme que leur quartier est loti. Cette question sur le lotissement a été posé aussi aux populations de *Kénia*, la réponse est encore la même. A *Djibélor*, la réponse est mitigée, contrairement à *Boutoute* où tout le monde dit habiter dans une zone lotie.

Des opérations urbaines telles que le lotissement est souvent fait par les collectivités territoriales. Cependant, d'après l'adjoint au maire de Ziguinchor chargé de l'urbanisme et de l'habitat, beaucoup de problème surviennent lors des opérations de lotissements et peuvent même motiver la suspension de certains projets de lotissement. Parmi ces problèmes nous pouvons noter : les limites confuses entre deux communes, la distribution des quotas de parcelles, la gestion traditionnelle des terres, etc. De plus, les mythes et croyance sociales freinent de telles initiatives. Mais la réussite de ces opérations urbaines rendrait certaines zones viables et porteuses de développement.

4.6.3. L'accessibilité ou non aux équipements publics dans les zones excentrées des communes

Un équipement public est un service, marchand ou non accessible à la population. L'inaccessibilité d'équipement public pour la population dans certains quartiers de Ziguinchor ou dans certains villages de Niaguis a fait que, les populations de ces derniers vivent dans des conditions inquiétantes. De plus, la répartition des équipements publics au niveau communal ou régional est inégalement répartie, laissant apparaître une certaine discrimination sociale et spatiale.

A Niaguis tout comme à Ziguinchor, l'accès à l'eau est une véritable problématique dans beaucoup de ménages. On remarque que dans les quartiers de *Djibock* et *Kénia* et dans les villages de *Djibélor* et *Boutoute* chaque ménage à son mode d'approvisionnement en eau. C'est soit via un puits, un robinet, les deux à la fois, ou autre comme des mini forages.



Photo 4 : un mini forage à Kénia

Photo 5 : Un puits moderne à Boutoute

Photo 6 : Un robinet public à Boutoute

En observant le tableau 15, on constate qu'à *Boutoute* et à *Djibélor*, il y a plus de personnes qui utilisent l'eau de puits, soit respectivement 52,6% et 40%. Suivi de près par ceux qui utilisent l'eau du robinet et ceux qui utilisent les deux à la fois. On peut trouver dans beaucoup ménages un puits et un robinet, mais souvent c'est l'eau de puits qui est utilisée le plus parce que la qualité de l'eau de robinet est jugée pas bonne. Toutefois, à *Boutoute* on s'est rendu compte que c'est une seule partie du village qui dispose de robinet et c'est la route principale qui sépare ces deux parties.

Dans la commune de *Ziguinchor*, on se rend compte qu'il y a toujours des ménages qui ont du mal à avoir accès à l'eau potable. Et dans les zones périphériques la problématique est plus frappante. Il nous est arrivé plus d'une fois d'entrer dans des maisons où il n'y a ni eau courante, ni puits. C'est le puits ou le robinet du voisin qui est utilisé. A *Djibock*, il y a plus de ménages qui utilisent l'eau de puits soit 47,5%, suivi par ceux qui utilisent le robinet et le puits 30,6%. A *Kénia* les tendances sont toutes autres. Il y a plus de ménages qui utilisent l'eau courante et le puits à la fois, soit 36,6%, ensuite le robinet 31,3% et enfin le puits 29,8%. A *Ziguinchor*, l'utilisation de l'eau de puits s'explique par un manque de moyens des ménages.

Les ménages qui disent utiliser d'autres sources, notamment les forages, on les retrouve plus à *Boutoute* et *Kénia*. Cependant, on constate que les sources d'approvisionnement en eau en disent long sur la qualité de l'eau et cela en fonction des zones.

Tableau 15 : Source d’approvisionnement en eau des populations des communes de Ziguinchor et Niaguis

Source d’approvisionnement en eau	Le puits	Le robinet	Le puits et le robinet	Autre	Total
Boutoute	52,6%	23,7%	21,1%	2,6%	100%
Djibelor	40%	35%	20%	5%	100%
Kénia	29,8%	31,3%	36,6%	2,3%	100%
Djibock	47,5%	21,3%	30,6%	0,5%	100%

Source : Enquêtes de terrain (Touré, 2022)

Ce qu’il faut comprendre par la figure 23, c’est que la population juge la qualité de l’eau en fonction de l’eau de boisson. Même pour les ménages qui utilisent deux sources d’approvisionnement en eau, le jugement sur la qualité de l’eau fait référence à l’eau utilisée pour boire et la cuisine. En effet, on a 70% des répondants du village de *Djibelor* et 44,7 des répondants du village de *Boutoute* qui estiment que la qualité de l’eau est très bonne. Dans la commune de Ziguinchor 49,2% des personnes interrogées dans le quartier de *Djibock* et 35,9% des répondants du quartier de *Kénia* pensent que la qualité est bonne. Les ménages qui affirment que la qualité de l’eau est mauvaise, sont ceux qui utilisent l’eau de robinet. La qualité de l’eau de robinet, particulièrement à Ziguinchor est jugée mauvaise, car pour certain l’eau a un arrière-goût et parfois avec une couleur douteuse.

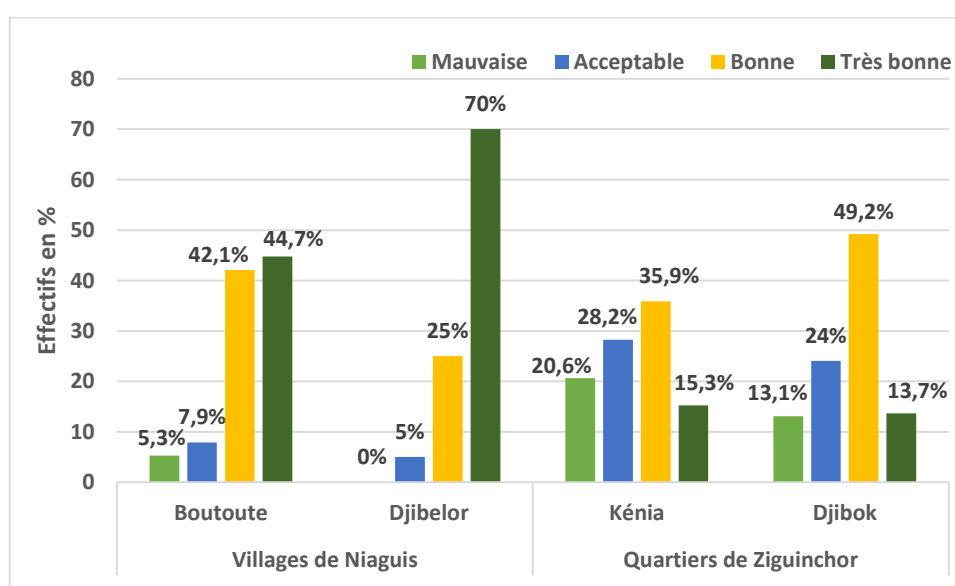


Figure 23 : Qualité de l’eau utilisée par la population des communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022)

Conclusion partielle

Les impacts de la croissance spatiale de la commune de Ziguinchor sur celle de Niaguis sont divers et variés, tant sur le foncier, la fiscalité et l'environnement. Sur le plan social, les populations des deux communes ne sont pas si différentes dans la mesure où c'est les mêmes familles qu'on retrouve de part et d'autre des deux communes. Les deux communes sont assez complémentaires, si on prend en compte les activités économiques et le cadre social. Au cours des deux dernières décennies, la ressource foncière est devenue un moyen d'investissement et une source de litige, surtout au niveau des zones périphériques où le coût des parcelles croît de plus en plus. L'évolution du bâti entre 2004 et 2022 a rendu les limites confuses entre les communes de Ziguinchor et Niaguis, engendrant des mécontentements entre les populations. C'est en ce sens qu'une coopération pourrait régler les problèmes qui lient ces deux communes et aspirer à un développement territorial, d'où l'intercommunalité.

TROISIEME PARTIE : INTERCOMMUNALITE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : PERCEPTIONS, ENJEUX, LIMITES ET PERSPECTIVES

L'intercommunalité permet aux collectivités territoriales d'entreprendre, au niveau interne, entre elles, avec l'Etat ou d'autres organismes, des actions de coopération et de développement en vue de prendre en charge des problèmes communs, dans la limite de leurs domaines de compétences. Elle permet aussi à des communes limitrophes ou pas, de signer des accords pour régler des problèmes communs. Dans le cas des communes voisines de Ziguinchor et Niaguis, plusieurs obstacles empêchent l'initiation et la mise en œuvre d'une telle coopération intercommunale. Parmi ces obstacles, on peut citer les avis divergents sur sa faisabilité, les divergences politiques entre les deux maires, la méconnaissance d'une telle coopération par les populations, les mécontentements sur les intérêts partagés, etc.

CHAPITRE 5 :

L'INTERCOMMUNALITE : PERCEPTION ET ENJEUX

Selon Diop (2016), l'intercommunalité recouvre plusieurs réalités, voire formes politiques ou techniques. En premier lieu, il s'agit de répondre au besoin nécessaire de travailler ensemble, d'élaborer des projets de développement et d'aménagement, de réaliser des équipements et infrastructures en commun. En second lieu, l'intercommunalité traduit la volonté de compenser l'émiettement municipal par la création et l'aménagement d'un espace de solidarité entre les communes avec la mise en commun de leurs moyens, capacités et compétences en vue d'objectifs partagés. En quelque sorte, l'intercommunalité pourrait être un moyen efficace, pour plusieurs communes, de régler des problèmes territoriaux, sociaux de développement.

L'acte 3 de la décentralisation a encouragé l'initiation de l'intercommunalité au Sénégal, même si cette dernière existait avant cette réforme. Malheureusement, il n'a pas un réel succès auprès des populations, car méconnu pour un bon nombre de personnes. En effet, lors des enquêtes, on s'est rendu compte que beaucoup de personnes ne connaissent pas le mot intercommunalité, que ces personnes soient instruites ou pas.

En observant la figure 24, on constate que plus de la moitié de la population interrogée dans les communes de Ziguinchor et Niaguis ne connaît la signification du terme intercommunalité. Plus de 80% de la population interrogée dans la commune de Niaguis affirment ne pas connaître l'intercommunalité, contre près de 20% (figure 24). On retrouve presque cette même tendance dans la commune de Ziguinchor où 90,2% des répondants de *Djibock* et 77,9% de *Kénia* disent ne pas connaître l'intercommunalité et 22,1% à *Kénia* et 9,8% à *Djibock* (figure 24) qui affirment le contraire. En effet, les répondants qui affirment connaître l'intercommunalité, l'ont défini comme une relation entre deux communes ou une gouvernance partagée. D'après ces réponses, il apparaît que le contenu de l'acte 3 de la décentralisation reste encore méconnu des populations, notamment celle de la commune de Ziguinchor et celle de Niaguis.

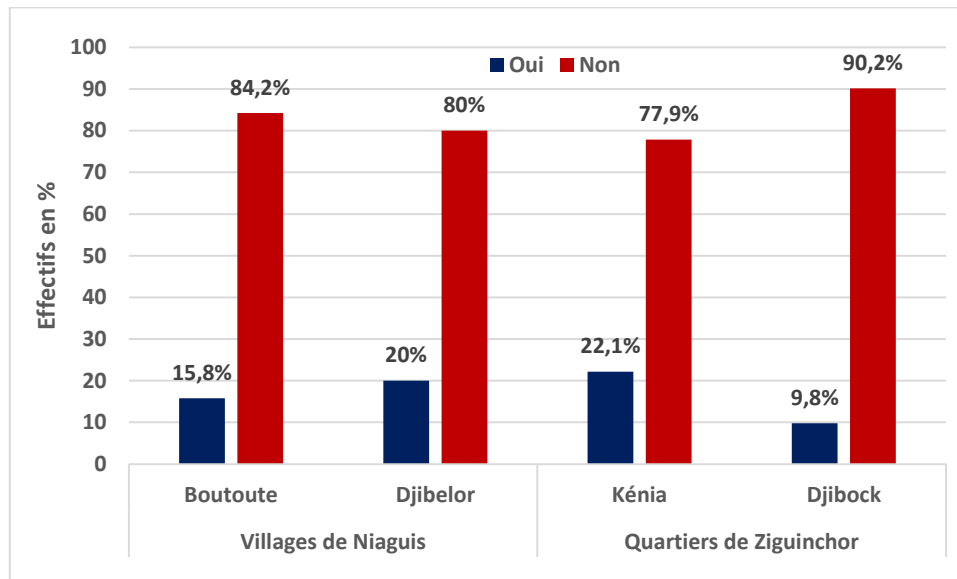


Figure 24 : Connaissance sur l'intercommunalité dans la commune de Niaguis (Touré, 2022)

Cette partie sur l'intercommunalité a permis de comprendre les maux des populations résidant dans les zones frontalières des deux communes. Après avoir tenté d'expliquer le sens de l'intercommunalité, plus de la moitié de la population enquêtée pense que c'est une bonne chose car il leur permettra de vivre dans de meilleures conditions. En effet, pour les populations du village de *Boutoute*, l'intercommunalité pourrait régler le problème de l'électricité. Pour celles de *Djibélor* c'est le problème des équipements publics et l'insécurité qui pourrait trouver des solutions à travers l'intercommunalité.

Cependant, parmi les problèmes cités par les populations de Ziguinchor plus précisément à *Kénia* et à *Djibock* et qui pourraient être résolus par l'intercommunalité, figurent la mauvaise qualité des routes, le problème d'accès à l'électricité et l'assainissement. On comprend par-là que, pour la plupart des répondants, l'intercommunalité permettrait à leurs communes d'avoir plus de ressources financières et ainsi, régler leurs problèmes.

5.1. Perception de l'intercommunalité par la population

La question sur l'intercommunalité reste polémique dans les différentes communes enquêtées, Ziguinchor et Niaguis. A Ziguinchor les avis sont unanimes sur l'intercommunalité car la totalité de la population enquêtée à Ziguinchor est d'accord pour l'initiation de cette coopération. En revanche, d'après nos enquêtes de terrain, dans la commune de Niaguis, plus précisément dans les villages de *Boutoute* de *Djibélor*, 19% des répondants sont contre cette coopération entre Ziguinchor et Niaguis. En effet, selon eux, la croissance spatiale de la commune de Ziguinchor va finir par avoir des impacts sur les activités agricoles de la commune

de Niaguis, et accaparer leur terre pour en faire des habitations. Donc, nous pouvons dire que la mise en place d'une intercommunalité entre Ziguinchor et Niaguis sera difficile si le dernier mot devait revenir à la population. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle, la question suivante a été posée : qui doit mettre en œuvre l'intercommunalité ?

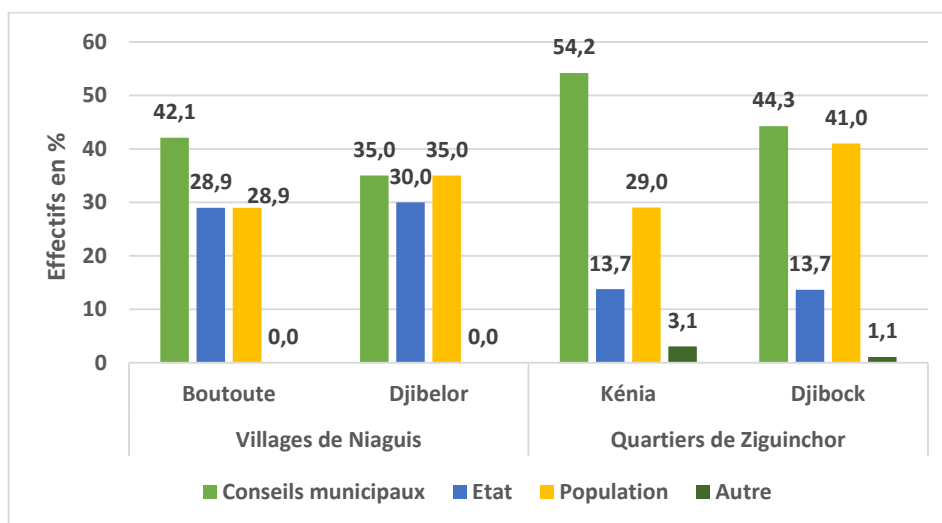


Figure 25 : Avis de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis sur l'initiateur de l'intercommunalité entre les communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022)

L'intercommunalité est souvent initiée pour régler des problèmes communs entre deux ou plusieurs communes. Cependant, la question qui se pose c'est dans quelle mesure doit être appliqué ce champ de coopération, quels seront les points de cet accord ?

On constate que dans la figure 25, la population interrogée pense que c'est les conseils municipaux qui doivent initier cette intercommunalité entre les communes de Ziguinchor et Niaguis. Après les conseils municipaux, 28,9% des répondants du village de *Boutoute* et 35% des répondants de *Djibelor*, de la commune de Niaguis pensent que c'est la population qui doit initier l'intercommunalité, et près de 30% qui pensent que c'est l'Etat qui doit mettre l'intercommunalité en œuvre.

Dans la commune de Ziguinchor, des répondants des quartiers de *Kénia* (54,2%) et *Djibock* (44,3%) estiment que les conseils municipaux qui doivent initier cette intercommunalité entre la commune voisine Niaguis, et 13,7% dans les deux quartiers pensent que c'est à l'Etat de le faire. Il y a aussi moins de 5% des répondants de la commune de Ziguinchor qui citent d'autres acteurs comme les structures assermentées de l'Etat, les ONG, etc.

Tableau 16: Les différents accords possibles selon la population des communes de Ziguinchor et Niaguis

Quartiers/Villages	La question foncière	Le transport	La gestion des ordures	La fiscalité	Autre	Total
Boutoute	50%	23,7%	5,3%	10,5%	10,5%	100%
Djibelor	15%	50%	15%	5%	15%	100%
Kénia	43,5%	25,2%	14,5%	5,3%	11,5%	100%
Djibock	32,8%	21,3%	19,1%	7,7%	19,1%	100%

Source : Enquêtes de terrain (Touré, 2022)

Dans les communes de Ziguinchor et Niaguis les réponses sont différentes concernant les axes de coopération entre les deux communes. Pour les populations de la commune de Niaguis, à *Boutoute* par exemple 50% des répondants pensent que c'est la question foncière qui doit d'être plus mise en avant dans les accords (tableau 16). A *Djibelor* les réponses sont toutes autres, 50% des personnes interrogées pensent que c'est le transport.

A Ziguinchor, soit respectivement 43,5% à *Kénia* et 32,8% à *Djibock* pensent que c'est la question foncière qui doit être prioritaire, si l'intercommunalité venait à être appliquée (tableau 16). En deuxième position, viennent le transport (25,2% à *Kénia* et 21,3% à *Djibock*). La gestion des ordures est aussi une préoccupation dans les communes de Ziguinchor et Niaguis. Pour 7% en moyenne des enquêtés dans les deux communes pensent que c'est la fiscalité qui doit être privilégiée. Les autres réponses obtenues tournent autour de la mise en avant des questions sanitaires, des projets communs et la mise en place d'infrastructures. Les besoins diffèrent d'une commune à une autre et d'une zone à une autre, ce qui peut rendre la faisabilité de cette coopération assez compliquée.

5.2. Perception de l'intercommunalité par les autorités locales

Les autorités locales et les personnes ressources interrogées ont des avis bien différents sur l'intercommunalité, selon leurs profils et leurs zones d'intervention. En effet, les réponses obtenues nous ont permis d'en déduire que la question sur l'intercommunalité est assez complexe, dans la mesure où les populations et les autorités ont des perceptions différentes sur l'intercommunalité et sa faisabilité semble utopique pour certain.

➤ Les chefs de quartiers et les chefs de villages

Dans la commune de Niaguis, une intercommunalité avec Ziguinchor laisse perplexes les populations de cette zone ; ce qui n'est pas le cas à Ziguinchor. La croissance spatiale de la

commune de Ziguinchor inquiète certains habitants de la commune de Niaguis. En effet, ces derniers pensent qu'une intercommunalité leur fera perdre leurs terres. Pour le chef de village de *Boutoute*, la question des limites communales doit être réglée avant de penser à une intercommunalité, car elle est à l'origine de nombreux litiges fonciers. Les problèmes que rencontrent ces villages (*Boutoute* et *Djibélor*) et quartiers (*Kénia* et *Djibock*) sont entre autres : le manque de projets viables, l'absence d'un système d'assainissement et d'équipements publics de base fonctionnels. D'après ces personnes ressources, pour une bonne gestion et un développement territorial, il faut revoir les limites territoriales et mettre en place des projets créateurs d'emplois.

➤ **Les autorités municipales et les services déconcentrés de l'Etat**

Les entretiens avec les autorités municipales des communes de Ziguinchor et Niaguis ont permis de comprendre le rôle de ces dernières, si l'intercommunalité venait à être initiée. Leurs perceptions de l'intercommunalité ne sont pas si différentes. Pour la municipalité de Ziguinchor, ce champ de coopération fait partie de leurs projets d'extension de l'espace communal, vu la dynamique de croissance spatiale à laquelle elle est confrontée. D'ailleurs, une forme d'intercommunalité existe déjà entre la commune de Ziguinchor et celle d'*Enampor*. Cette coopération a permis aujourd'hui à la commune de Ziguinchor d'aménager sur le site de *Mama Toro*, dans la commune d'*Enampor*, une décharge municipale pour accueillir les ordures ménagères, moyennant une certaine compensation. D'autres projets sont en cours pour favoriser le développement de la commune de Ziguinchor, de la région en générale.

Cependant, les questions politiques risquent de freiner la mise en œuvre de ces projets, dans la mesure où l'actuel maire de Ziguinchor est le principal opposant du régime en place.

La conception d'une intercommunalité réussie est le compromis entre les communes concernées. Pour l'adjoint au maire de la commune de Niaguis, l'intercommunalité est la solution possible pour toutes les communes qui rencontrent des problèmes d'extension spatiale et d'incohérence territoriale. Il ajoute que, si l'intercommunalité entre les communes de Ziguinchor et Niaguis venait à se faire, elle ne devrait pas se limiter entre ces deux communes mais avec toutes les communes limitrophes. Autrement dit, la coopération intercommunale entre les communes de Ziguinchor et Niaguis devrait concerner les communes d'*Enampor*, *Nyassia*, *Boutoupa*, *Camaracounda* et d'autres communes limitrophes. Dans ce cas, le développement territorial de ces communes ne serait qu'une question de temps, si tous les aspects nécessaires sont pris en compte.

Les services déconcentrés de l'Etat rencontrés (cadastre, impôts et domaines, trésor) ont un tout autre avis par rapport à la faisabilité de l'intercommunalité entre Ziguinchor et Niaguis. En effet, ils occupent une place importante dans la gestion territoriale des communes. De par leur rôle, les autorités pensent que l'intercommunalité entre Ziguinchor et Niaguis est faisable. Si l'intercommunalité entre les communes de Ziguinchor et Niaguis venait à se faire, une structure technique comme le cadastre se chargera de la question territoriale. Chaque structure compétente, par rapport à la faisabilité de l'intercommunalité entre les communes de Ziguinchor et Niaguis, a un rôle important à jouer dans cette coopération et l'accompagnerons. Les personnes morales de ces structures sont conscientes de l'enjeu de cette coopération, mais la question politique reste un défi à relever d'abord.

5.3. Les enjeux de l'intercommunalité : un champ de coopération pour un développement territorial

La coopération intercommunale permet à une ou plusieurs communes de résoudre des problèmes communs, gérer en commun les équipements publics ou les services publics pour un développement économique territorial. Et pour ce faire, des projets sont mis en œuvre par les coopérations intercommunales, en tenant en compte des intérêts des parties prenantes.

5.3.1. Avantages de l'intercommunalité entre Ziguinchor et Niaguis

Chaque commune a ses propres potentialités. En effet, pour un développement territorial optimal la valorisation de ces ressources devient une obligation. Toutefois, les ressources étant inégalement réparties, se pose alors les questions de la viabilité et/ou de l'incohérence territoriale, issues du découpage administratif des communes. C'est en ce sens que l'intercommunalité devient une solution parmi tant d'autres.

En regardant le découpage territorial de la région de Ziguinchor, on se rend compte que la commune de Niaguis entoure presque celle de Ziguinchor. En effet, Ziguinchor se trouve confrontée à un problème d'étalement spatial, compte tenu de sa population qui ne cesse d'augmenter. Cette situation a été à l'origine de nombreux problèmes dans les zones limitrophes, où l'occupation du sol a été incontrôlée. Le principal problème de la commune de Ziguinchor reste sa croissance démographique et spatiale. De ce fait, elle a fini par empiéter sur le territoire de la commune de Niaguis à différents endroits, du fait des limites parfois confuses.

Connu comme un moyen efficace pour régler les problèmes communs entre deux communes, l'intercommunalité permet aussi aux communes d'assurer un développement territorial viable et durable. Pour des communes comme Ziguinchor et Niaguis, l'intercommunalité pourrait

résoudre des problèmes liés au foncier, à la fiscalité, à l'aménagement du territoire mais aussi à l'environnement.

Pour les habitants de Ziguinchor notamment ceux de *Djibock* et Kénia l'intercommunalité est la meilleure solution pour permettre à la municipalité de réaliser plus de projets, car Ziguinchor fait face à une forte pression foncière. De plus, cette coopération pourrait assurer le développement territorial des deux communes.

A Niaguis, certains problèmes tels que l'électrification de *Boutoute*, le manque d'infrastructures et de service de base à *Djibélor* font que pour ces populations, l'intercommunalité serait un grand avantage pour la commune de Niaguis, car pouvant permettre de pallier certaines difficultés qui gangrènent son développement territorial.

5.3.2. Les enjeux de l'intercommunalité

La mise en place de l'intercommunalité requiert un certain nombre de recherche et d'impartialité dans les prises de décisions. De plus, il existe des enjeux non négligeables pour une intercommunalité réussie. De ce fait, il convient de décliner les enjeux pour chaque commune. Les enjeux majeurs pour une intercommunalité entre la commune de Ziguinchor et celle de Niaguis sont la maîtrise de la croissance spatiale et par ricochet du foncier, les dépenses d'investissement, les doublons de compétences, les ressources humaines qualifiées, les services de base, etc.

L'enjeu foncier dans le cadre de la mise en œuvre de l'intercommunalité entre Ziguinchor et Niaguis est mis en relief par les grands projets urbains de l'état, comme le projet des 100 000 logements. L'épuisement de l'assiette foncière de la commune de Ziguinchor fait que celle-ci rend difficile la réalisation de ce projet dans le périmètre urbain de la commune. Le quota des 5 000 logements dont la commune a bénéficié dans le cadre de ce programme risque d'être perdu, faute d'espace disponible.

De même le projet de réalisation d'une Zone d'aménagement concerté (ZAC), porté par la commune de Ziguinchor, est bloqué dans sa mise en œuvre depuis quelques années, à cause de l'empiètement du site choisi sur le territoire communal de Niaguis. Ces deux exemples illustrent parfaitement, d'une part, la pertinence de l'intercommunalité comme cadre de coopération entre communes limitrophes, dans la gestion des espaces transfrontaliers. D'autre part, ils mettent en exergue toute la difficulté que rencontre la plupart des communes dans la gestion du foncier et le portage de projets d'envergure.

Un autre élément tel que la finance est un défi à relever pour assurer une intercommunalité viable entre les communes de Ziguinchor et Niaguis. En effet, les communes sont souvent confrontées à une insuffisance budgétaire, car leur budget se limite au fonctionnement limitant leur compétitive au niveau territoriale. Dans une perspective d'intercommunalité, des communes peuvent assurer ensemble la dépense d'un projet pouvant favoriser leur développement territorial.

Toutes les communes se valent même si les ressources sont inégalement réparties. En effet, savoir valoriser ses ressources est aussi un atout, tout en limitant les contraintes de développement territorial. Initier une intercommunalité permettrait à un certain nombre de communes de booster leur développement territorial, particulièrement la commune de Ziguinchor et celle de Niaguis. Cependant la mise en œuvre d'une telle coopération reste complexe, et nécessite de fixer les termes juridiques et politiques sans compromettre les intérêts d'une commune.

L'intercommunalité revêt des aspects politiques, économiques, sociaux et techniques. Il faut en effet, remédier à l'émiettement municipal, renforcer les moyens d'intervention des communes, rechercher les potentialités économiques encore disponible pour réaliser les investissements importants, (DIOP, 2016). En effet, la question sur l'incohérence territoriale revient presque toujours dans la liste des problèmes liés à l'acte 3 de la décentralisation. A cet effet, le découpage territorial devrait être repensé.

L'assainissement des communes est une préoccupation pour la population, tout comme les équipements publics de bases. Sur ce point, une intercommunalité facilitera aux communes concernées de gérer ensemble ces équipements. La gestion de ces équipements et tout autre projet d'ailleurs, nécessite une ressource humaine qualifiée, ce qui fait défaut dans beaucoup de communes.

Ziguinchor est une commune avec d'énormes potentialités, tout comme la commune de Niaguis. Sur ces termes, le développement de ces deux communes devrait être une évidence. En revanche, la situation géographique et politique de ces deux communes rend la mise en place d'une coopération intercommunale difficile, au point où Niaguis freine la croissance spatiale de Ziguinchor, tout en sachant qu'une partie de sa population mène des activités dans la commune voisine ; ce qui porte à croire à la complémentarité de ces deux communes limitrophes.

La promotion de l'intercommunalité dans les discours des autorités territoriales devrait être la première phase d'initiation, dans la mesure où avoir un écho sur les avantages de

l'intercommunalité pourrait pousser les élus locaux à envisager sa faisabilité. La mentalité des dirigeants politiques concernant la signature d'accord entre deux partis différents freine souvent l'aboutissement de certains projets. L'importance de certains projets peut favoriser l'implication de l'Etat, ce qui peut être défavorable aux deux communes. En d'autres termes, en présence de l'Etat, les décisions peuvent ne pas être objectives vis-à-vis des communes concernées, d'où le rapport de force. Ainsi, pour réussir l'intercommunalité, il conviendrait de prendre en compte tous les éléments nécessaires pouvant concourir à sa faisabilité.

Conclusion partielle

L'intercommunalité est méconnue par beaucoup de personnes, même les personnes ressources (chef de quartier et chef de village). L'explication de ce concept a facilité la suite du travail, c'est-à-dire avoir les perceptions des populations par rapport à la faisabilité. L'observation des zones excentrées des communes de Ziguinchor et Niaguis a permis de déduire que chaque commune a ses propres problèmes. Sur ce point, l'intercommunalité qui instruit la résolution des problèmes communs entre deux communes, devient plutôt une solution tout simplement pour chaque commune. Ainsi, parler d'intercommunalité revient à parler de gouvernance partagée selon la population, et les municipalités. La perception des autorités locales sur l'intercommunalité occupe une place primordiale dans les prises de décisions, dans la mesure où les enjeux de l'intercommunalité sont étendus. Les autorités territoriales des communes de Ziguinchor et Niaguis occupent une place importante dans la mise en œuvre de ce projet, sur le plan technique et social.

CHAPITRE 6 :

LIMITES DE L'INTERCOMMUNALITE ET PERSPECTIVES

La gestion territoriale engage les autorités mais aussi la population. De ce fait, il n'est pas étonnant que face à la lenteur des projets de développement, les populations dans le cadre d'actions d'autodétermination, prennent parfois des décisions pour résoudre certains de leurs problèmes à une échelle locale. Les problèmes liés au manque d'assainissement, au manque d'infrastructure de base, etc., ont fait que dans certaines zones des communes de Ziguinchor et Niaguis, les populations se sont engagées à résoudre eux même leurs problèmes. Cependant, l'envie d'être soutenu par les élus locaux ne manque pas à la population, au point de donner des suggestions et leurs avis pour une meilleure gestion territoriale de leur commune.

Les enjeux dans les zones excentrées des communes sont nombreux et variés, sans oublier tous les problèmes sociaux, économiques et spatiaux qui gangrènent leur développement territorial. En effet, que ça soit dans la commune de Niaguis ou celle de Ziguinchor, toutes les conditions pour vivre dans un espace vivable et viable ne sont pas encore réunies. Ainsi, il convient d'apprécier les différentes stratégies adoptées par les populations des deux communes limitrophes, dans un contexte d'absence de coopération intercommunale.

6.1. Les stratégies mise en place par la population et les autorités locales pour une meilleure gestion territoriale

Face à certaines difficultés, les communes s'adaptent, ou trouvent des solutions alternatives. En effet, compte tenu de tous les problèmes que rencontrent les populations des communes de Ziguinchor et Niaguis, des stratégies ont été mises en place par la population et la municipalité. Même s'il s'avère que plus de la moitié de la population enquêtée n'est pas au courant de ces stratégies mise en place.

Tableau 17: Connaissance des stratégies d'autodétermination mises en place par les populations des communes de Ziguinchor et Niaguis

Au courant de stratégies mise en place par la population	Oui	Non	Total
Boutoute	10,5%	89,5%	100%
Djibelor	10%	90%	100%
Kénia	19,8%	80,2%	100%
Djibock	37,7%	62,3%	100%

Source : Enquêtes de terrain (Touré, 2022)

Que ça soit dans la commune de Ziguinchor ou celle de Niaguis, le pourcentage du nombre de personnes qui disent ne pas être au courant des stratégies mise en place par la population reste supérieur. Au total 89,5% des répondants de *Boutoute* et 90% des répondants de *Djibélor* (tableau 17), de la commune de Niaguis disent ne pas être au courant des stratégies mise en place. On retrouve cette même tendance dans la commune de Ziguinchor, où 80,2% des répondants du quartier de *Kénia* et 62,3% des personnes interrogées dans le quartier de *Djibock* affirment ne rien savoir sur les stratégies d'autodétermination mises en place par les populations (tableau 17). Les stratégies adoptées, citées par les populations interrogées qui confirment connaître des stratégies mise en place par les populations tournent autour des questions foncières, environnementales et sociales.

Le fait que les litiges fonciers s'accroissent de jour en jour dans les zones excentrées des villes a poussé les populations des zones limitrophes des communes de Ziguinchor et Niaguis à organiser des réunions intra-générationnelles pour sensibiliser la population sur l'importance de gérer au mieux le foncier et de limiter la vente des terres.

Dans les quartiers de *Djibock* et *Kénia* des journées de nettoyage sont souvent organisées, mais aussi des sensibilisations pour limiter le dépôt des ordures et le déversement des eaux usées dans les rues. La question environnementale ne laisse pas les populations indifférentes, d'ailleurs même avant la venue de la SONAGED, les résidents étaient engagés à rendre leur zone propre. Mais malheureusement, les préoccupations ne sont pas les mêmes pour tout le monde.

En période d'hivernage, les populations restent mobilisées pour aider les plus démunis et les plus impactés par les fortes pluies, d'où les actes sociaux. Les ASC (Association Sportive et

Culturelle) jouent un rôle important d'incitation des habitants à s'engager plus dans leur quartier. Malgré les difficultés rencontrées pour mettre en place leurs stratégies, le dévouement et l'engagement des populations restent progressifs.

Tableau 18 : Connaissance des stratégies mises en place par les municipalités de Ziguinchor et Niaguis

Au courant de stratégies mise en place par la municipalité	Oui	Non	Total
Boutoute	34,2%	65,8%	100%
Djibelor	0%	100%	100%
Kénia	13%	87%	100%
Djibock	13,1%	86,9%	100%

Source : Enquêtes de terrain (Touré, 2022)

Neuf domaines de compétences sont transférés aux collectivités territoriales (les domaines ; l'environnement et la gestion des ressources naturelles ; la santé, la population et l'action sociale ; la jeunesse, les sports et les loisirs ; la culture ; l'éducation nationale ; la planification ; l'aménagement du territoire et l'urbanisme et l'habitat), depuis la réforme de 1996, mais peu sont exercés. Alors pas étonnant que certaines personnes disent ne pas être au courant des stratégies mise en place par les autorités locales pour pallier les difficultés que rencontrent les populations des communes de Ziguinchor et Niaguis.

Au total plus de 80% de la population interrogée dans les communes de Niaguis et Ziguinchor disent ignorer les stratégies adoptées par les autorités locales, contre moins de 20% qui affirment le contraire. Le cas de *Djibélor* est assez particulier, dans la mesure où la totalité de la population enquêtée dans ce village affirment ne pas être au courant d'aucune stratégie élaborée ou adoptée par les élus locaux. Dans les autres zones enquêtées, précisément à Boutoute, *Kénia* et *Djibock* quelques stratégies ont été listées.

Selon la population enquêtée, le lotissement est la chose la plus visible que les autorités locales ont fait. De plus cette opération urbaniste est parfois considérée comme une stratégie de lutte contre les installations illégales, tout comme l'alignement. En plus de cela s'ajoute, les campagnes de sensibilisations qu'organise la mairie.

Sur le plan environnemental, le nettoyage des rues est la seule chose que les populations considèrent comme efficace. Pour un développement territorial optimal, les autorités locales mettent en place des projets de développement et accompagnent les GIEs, associations et petites

entreprises. Les stratégies adoptées par les autorités locales pour régler les problèmes liés à la question environnementale, fiscale et foncière sont peu connues par les populations.

6.2. Quelques suggestions de la population aux autorités locales pour une meilleure gestion territoriale

La croissance urbaine de Ziguinchor a relativement été à l'origine de nombreux maux dans les zones limitrophes de la commune de Niaguis. De ce fait, pour pallier certains de leurs problèmes, les populations ont adopté des stratégies efficaces ou non, pour vivre dans un espace viable et vivable. Pour optimiser leur chance de vivre dans un espace adéquat, des suggestions ont été proposées aux autorités locales.

Dans la commune de Niaguis, particulièrement à *Boutoute* et *Djibélor* les difficultés que rencontrent les populations sont respectivement, l'électricité et le manque d'équipements publics de base. Sur ces points, les populations considèrent que pour une gestion territoriale réussie, il faudrait envisager :

- de revoir la qualité des routes (pour rendre les zones limitrophes plus accessible et attractive) ;
- plusieurs coopérations et partenariats,
- d'accentuer les investissements dans les zones limitrophes,
- d'assoir des aménagements et un assainissement durable,
- de redynamiser ces zones avec l'apport de plusieurs projets...

Il est vrai que les litiges fonciers sont fréquents dans ces zones. D'ailleurs c'est la raison pour laquelle certaines personnes pensent qu'il faudrait réduire la vente des parcelles et sécuriser le foncier. Comprenons par-là que les suggestions sont données en fonction des besoins des populations, alors pas étonnant que le domaine fiscal demeure une préoccupation.

A Ziguinchor tout comme à Niaguis des suggestions ont été adoptées. En plus de ces dernières obtenues à *Boutoute* et *Djibélor*, la question environnementale s'y ajoute. A *Kénia* par exemple, la mauvaise qualité des routes fait que les camions de ramassages ne font pas le ratissage du quartier faute d'accessibilité. De plus, l'éclairage public fait défaut dans les zones limitrophes. Toutes ces suggestions de la population portent à croire que les populations des communes de Ziguinchor et Niaguis sont motivées et engagées. De ce fait, une analyse des limites de l'intercommunalité semble nécessaire, si on met en avant la perspective d'assoir un développement territorial viable.

6.3. Limites et perspectives de l'intercommunalité

Pour chaque accord ou coopération, revoir tous les aspects qui le régissent devient une nécessité. L'intercommunalité qui couvre des aspects complexes, tels que l'administration, la gouvernance, la science politique, mérite toute réflexion. En effet, repenser tous les éléments qui concourent à sa faisabilité permettrait d'avoir une intercommunalité durable et acceptée par tous. Pour ce faire décliner les apports de l'intercommunalité ainsi que ces limites, reviendrait à minimiser les échecs. Une appréciation des expériences rapportées d'ailleurs sur l'intercommunalité, c'est-à-dire des intercommunalités établies dans d'autres pays ou régions, permettrait d'inspirer les communes de Ziguinchor et Niaguis. Compte tenu des relations sociales qui existent déjà entre les deux communes voisines Ziguinchor et Niaguis, l'intercommunalité ne ferait que renforcer les liens.

La complexité des textes qui régissent l'intercommunalité peut rendre la compréhension difficile, autant pour les autorités territoriales que la population. Sur ce point, sa faisabilité peut être utopique pour certains élus locaux. Les éléments qui peuvent contraindre à l'initiation d'une intercommunalité entre la commune de Ziguinchor et celle de Niaguis peuvent être d'ordre spatial, politique et social. Sur le plan spatial, la superficie considérable de la commune de Niaguis 16 000ha (RGPHAE, 2013) rend dubitatif les élus locaux, vu la pression foncière à Ziguinchor. Dans sa conception, le caractère urbain de Ziguinchor et celui rural de Niaguis font que l'intercommunalité entre ces deux communes mériterait de véritable compromis lors des prises de décisions, car les intérêts entre ces deux communes sont différents.

En outre, la politique est aussi un frein, car des maires de partis différents peuvent ne pas être d'accord pour initier l'intercommunalité.

Sur le plan social, pour certaines personnes et même des autorités locales, penser qu'il y'aurait une intercommunalité entre Ziguinchor et Niaguis sachant que les deux maires sont d'obédiences politiques différentes est utopique.

On peut aussi comprendre l'intercommunalité comme une complémentarité entre deux communes. Une complémentarité sur plusieurs plans : la mise en place de projet de développement qui profitera aux deux communes ; l'installation d'équipement publics ; des accords sur la fiscalité... Un bon nombre d'opportunités s'offrirait aux communes de Ziguinchor et à celle de Niaguis, si une intercommunalité venait à être mise en place. Cependant, une gestion participative permettrait d'assurer le développement territorial des deux communes.

Conclusion partielle

Face à certains problèmes tels que le manque d'électricité et d'équipements publics de base, les populations des quartiers de *Djibock*, *Kénia* et celles des villages de *Boutoute* et *Djibélor* ont été dans la nécessité de résoudre elles-mêmes leurs problèmes. Cette situation s'explique par la lenteur opérationnelle des projets des autorités territoriales. C'est dans ce sens que, les habitants de ces zones ont eu à faire des appréciations sur ce qui a déjà été fait, mais aussi de donner leur avis par rapport à la gouvernance territoriale de leurs quartiers/villages. De plus, un champ de coopération tel que l'intercommunalité, considéré comme la solution, remédiera aux problèmes sociospatiaux et environnementaux, qui existe entre les communes de Ziguinchor et Niaguis. En revanche, l'intercommunalité a aussi ses limites comme la complexité des textes et la question politique.

CONCLUSION GENERALE

L'acte 3 de la décentralisation a pour objectif général, d'élaborer une nouvelle politique nationale de décentralisation qui permet d'asseoir des territoires viables, compétitifs et porteurs d'un développement durable. De surcroît, l'Etat central a rendu les collectivités territoriales plus autonomes en leur transférant neufs domaines de compétences. En revanche, l'acte 3 de la décentralisation a engendré d'autres problèmes (incohérence territorial, émiettement territorial...) avec la communalisation intégrale.

Ziguinchor fait partie des communes qui ont hérité d'un découpage territorial incompris. Sa situation géographique et les particularités du site de la ville constituent des contraintes majeures à l'extension de la ville. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle l'étalement spatial de la commune s'est fait principalement vers le sud, où les disponibilités foncières existaient encore il y a quelques années. Cet étalement spatial a été orienté et accéléré par l'installation de l'Université Assane Seck de Ziguinchor dans cette partie de la ville, qui a reconfiguré tout l'espace.

L'urbanisation de la ville de Ziguinchor a favorisé des installations illégales et informelles dans les zones périphériques, mais aussi des litiges fonciers. Les problèmes engendrés par cette croissance démographique et spatiale se ressentent aussi au niveau de la commune voisine de Niaguis.

L'observation de dynamique spatiale des communes de Ziguinchor et Niaguis, a permis de constater que la commune de Ziguinchor a empiété sur celle de Niaguis. L'évolution du bâti dans les deux communes entre 2004 et 2022 montre une densification du bâti au fur du temps. On constate dans les zones limitrophes : une continuité du bâti au niveau des limites communales, des relations sociales fortes et une régression du couvert végétal au profit du bâti et des vergers. La végétation est passée de 2620,42 ha en 2004 à 850,92 ha en 2022. Quant au bâti, il est passé de 2682,79 ha en 2004 à 2900 ha en 2022.

Chaque commune a ses propres problèmes. Les problèmes d'électricité, d'environnement (insalubrité), d'assainissement, etc., recensés dans les communes de Ziguinchor et Niaguis et particulièrement dans les zones d'étude, laissent les populations dans des situations difficiles, les poussant à s'adapter et à élaborer des stratégies locales. La similitude de ces problématiques serait un élément qui pourrait inciter les autorités territoriales de ces deux communes à initier des initiatives dans le cadre d'une coopération intercommunale, d'autant plus que la population et les autorités territoriales soutiennent sa faisabilité.

Il est donc important de comprendre que l'intercommunalité a ses limites et ses défis.

L'intercommunalité entre les communes de Ziguinchor et Niaguis est un enjeu majeur de développement, vu les dynamiques spatiales et sociales existant dans les deux communes. D'abord, la croissance démographique galopante de la commune de Ziguinchor, inquiète les habitants de la commune de Niaguis, car ils ont peur de perdre leurs terres. Cependant sa mise en œuvre est biaisée par l'absence d'une réglementation explicite qui l'encadre. De plus, l'intercommunalité reste méconnue par beaucoup de personnes rencontrées lors de nos enquêtes. Enfin, les sensibilités politiques et les divergences entre élus locaux, constituent également une des obstacles majeurs dans la mise en œuvre de l'intercommunalité.

De par sa perception, l'intercommunalité est palliative face aux problèmes liés à l'incohérence territoriale. Sur ce point, elle devrait être envisagée entre les communes de Niaguis et Ziguinchor. La possibilité d'un conflit d'intérêt est minime, car les communes de Ziguinchor et Niaguis semblent complémentaire. Sur ce, l'Etat doit inscrire une loi sur l'intercommunalité et toute la réglementation qui l'accompagne, et accompagner les collectivités territoriales dans leur projet.

Ce travail de recherche a permis de comprendre l'importance de l'intercommunalité dans la gestion des problèmes fonciers, fiscaux et environnementaux et dans la mise en œuvre des politiques de développement territorial. En effet, l'intercommunalité offre beaucoup d'opportunité aux communes voisines notamment Ziguinchor et Niaguis, dans le cadre de la prise en charges des problèmes de développement territorial. La finalité de cette étude est d'aider à la réalisation d'un projet d'intercommunalité entre Ziguinchor et Niaguis sur des grands projets de développement.

Toutefois, cela passera nécessairement par l'adoption d'une vision globale du territoire, d'une approche inclusive du développement territorial et d'une démarche participative impliquant les populations, mettant en avant leurs intérêts et laissant de côté les intérêts politiques du moment.

Etudier la faisabilité d'une intercommunalité entre les communes de Ziguinchor et Niaguis reste l'objectif de cette étude. En effet, pour des études prospectives, faire une analyse approfondie de l'intercommunalité dans des communes qui l'ont appliquée (exemple du GIC de Bakel et Bosséa) permettrait aux collectivités d'avoir une vision d'ensemble sur la thématique. Des recherches sur des intercommunalités déjà établies et non aboutit (exemple CADAK) sont aussi envisageable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIE

1. Acte III de la Décentralisation : Propositions pour la formulation d'une cohérence territoriale renouvelée, juillet 2013.
2. Agence National de Statistique et de la Démographie (ANSD) : Rapports de 2002, 2006, 2014, 2015, 2020
3. Agence Nationale de la Statistique et de la démographie (ANSD), 2020. Situation économique et sociale du Sénégal 2017-2018.
4. ALLAIN Rémy. ; 2012 Morphologie urbaine : Géographie, aménagement et architecture de la ville. Paris : Armand Colin, Collection U Géographie, 2004, 254 p.
5. AMOUZOU Mamadou et CISSE Momath, 2019. Enregistrement des naissances à l'Etat-civil au Sénégal, 12 pages
6. ANGEON Valérie et CALLOIS Jean-Marc, 2005. Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? *Économie et institutions* [En ligne], 6-7 | 2005, mis en ligne le 31 janvier 2013, pages 19-50.
7. ANTOINE Philippe, 1997. L'urbanisation en Afrique et ses perspectives, Programme FAO "Approvisionnement et distribution alimentaires des villes" Revue « Aliments dans les Villes », 21 pages.
8. BAUELLE Guy, Guy Catherine, Mérenne-Schoumaker Bernadette, Le développement territorial en Europe. Concepts, et enjeux débats. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection Didact Géographie, 2011, 281 pages
9. BERGER Martine, FRUST Jean-Pierre, PLET Françoise, ROBIC Marie-Claire, 1980. Rurbanisation et analyse des espaces ruraux périurbains ; L'Espace géographique 9-4 pp. 303-313
10. BODIAN Malang, 2019. Impact de l'implantation des universités sur le développement local au Sénégal : cas de l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Mémoire de Master 2 département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 113pages.
11. DAUCE Solenne, 2012. Les 30 ans de décentralisation et l'intercommunalité. La semaine juridique – édition administrations et collectivités territoriales N° 44-45, 3 pages.
12. DELAVALLEE Eric., 2013. Les deux caractéristiques de la notion de changement, page 1.
13. DIALLO Assane 2015 ; Gestion foncière et mutation urbaine ; cas de Ziguinchor. Mémoire de Master 2 département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 84p.
14. DIEDHIOU M., 2015. La gestion urbaine et les politiques de restructuration des quartiers spontanés dans la ville de Ziguinchor : exemple du quartier Néma 2. Mémoire de Master 2 département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 93p.

15. DIEDHIOU M.M., 2016. Impacts de la croissance spatiale de la ville de Ziguinchor sur la commune de Niaguis. Mémoire de Master 2 département de Géographie, Université Assane Seck de Ziguinchor, 90pages
16. DIEDHIOU P., 2015. La gestion des ordures ménagères dans la commune de Ziguinchor : étude de cas des quartiers de *Boudody-Escale*, *Boucotte-Sud* et *kénia*. Mémoire de Master 2 département de Géographie, Université Assane Seck de Ziguinchor, 95pages.
17. DIEDHIOU Sécou Omar, SY O.umar et MARGETIC Christine, 2018 : Agriculture urbaine à Ziguinchor (Sénégal) : des pratiques d’autoconsommation favorables à l’essor de filières d’approvisionnement urbaines durables. *Espaces, populations, sociétés*, 2018/3 | 2018.
18. DIOP Djibril., 2006. Décentralisation et gouvernance locale au Sénégal ; Quelle pertinence pour le développement local ? Collection Etudes africaines, l’Harmattan, 267 pages.
19. DIOP M., 2016. L’intercommunalité vecteur du développement urbain durable, Dakar, Sénégal: Presses universitaires de Dakar, 127 pages.
20. Diop Abdoul Aziz, « Quelles centralités pour la ville de Dakar, Sénégal ? », *Rives nord-méditerranéennes*, 26 | 2007, 75-92.
21. Eric Denis, François Moriconi-Ebrard. La croissance urbaine en Afrique de l’Ouest : De l’explosion à la prolifération. *La Chronique du CEPED*, 2009, 57, pp.1-5. halshs-00371263.
22. GILBERT Guy. L’intercommunalité, enjeu du développement local, Groupement de Recherches sur l’Administration Locale en Europe, 12 pages.
23. Grdr, 2014. Etude La dimension locale de la dialectique Migration et développement. Le cas France - Sénégal ; monographie vallée du fleuve Sénégal – version finale n°GRDR/str/psp/2013-007, 93 pages.
24. GTZ/PROCAS, 2004. Etat des lieux de la situation socio-économique de la Casamance, 50pages.
25. Johnson G. W., 1991, Naissance du Sénégal contemporain. Aux origines de la vie politique moderne (1900-1920); Paris, Karthala. *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 79, n°296, 3e trimestre 1992. Pages. 421-422.
26. MALBOSC-CANTEGRIL, Françoise. « L’empiètement », *Droit et Ville*, vol. 80, no. 2, 2015, pp. 179-199.
27. MENDY Victor, THIOR Mamadou et SY Oumar, 2022. Le Conflit Politico-Militaire en Casamance, un Facteur Déterminant dans la Mise en Valeur des Terres de la Commune de Niaguis (Ziguinchor – Sénégal). *Revu Cadernos de Estudos Africanos [Online]*, 42 | 2021, Online since 25 May 2022, 16 pages.

28. NDIAYE Bacary Kéba, 2012. Etalement urbain et transport dans la commune de Ziguinchor. Mémoire de Master 2 département de Géographie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 110 pages.
29. NDIAYE Bacary Kéba, NDIAYE Jean Lamothe, GOMIS Joseph Samba. L'extension et la structure urbaines à l'épreuve du système de transport à Ziguinchor (Sénégal). *Revue Espace Géographique et société Marocaine*, n 33-34 Avril 2020 ; 16 pages.
30. Olivier Agnandoul Bassene, Hervé Cubizolle, Marie Christine Cormier-Salem et Boubou A. Sy, « L'impact des changements démographiques et socio-économiques sur la perception et la gestion de la mangrove en Basse Casamance (Sénégal) », *Géocarrefour*, vol. 88/4 | 2013, 299-315.
31. OMS, octobre 2018 : demande d'accroître les investissements pour atteindre la couverture universelle des services d'assainissement, communiqué de presse.
32. ONU/Habitat « Les enjeux de l'urbanisation en Afrique Remarques introductives », Bamako, 22 novembre 2010, Troisième Conférence Ministérielle africaines sur le logement et le Développement durable, 4 pages.
33. PAULET J-P.; 2006 Géographie urbaine. Paris : Armand Colin, Collection U Géographie, 288 pages.
34. PECQUEUR Bernard, 2013. Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud ; IRD Edition, p. 295-316
35. PIVETEAU Alain, 2005. Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique, Armand COLLIN, *Revue Tiers Monde* 2005/1 (n° 181), pages 71 à 93.
36. PLAN LOCAL D'HYDRAULIQUE ET D'ASSAINISSEMENT-PLHA Communauté rurale de NIAGUIS (Version finale), 2010. 55pages.
37. PLANCON Caroline, 2009. Droit, foncier et développement : les enjeux de la notion de propriété étude de cas au Sénégal, *Revue Tiers Monde* 2009/4 (n° 200), pages 837 à 851
38. POURTIER Roland, 2006. L'Afrique noire au crible de la mémoire coloniale ; *La Découverte* « Hérodote » 2006/1 no 120, pages 215 à 230
39. Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU/HABITAT), 2004. La gestion foncière pour les plus pauvres : comment intégrer les taudis dans les politiques d'urbanismes. Nairobi 2004 HS/728/04E ISBN 92-1-1317 10-8.
40. Rapport d'information du Senat session ordinaire n° 193 (2005-2006) présenté par M. Philippe DALLIER sénateur « l'intercommunalité à fiscalité propre », fait au nom de l'observatoire de la décentralisation, déposé le 1er février 2006

41. République du Sénégal : observatoire national de la décentralisation et du développement local. Rapport N°1/2021 : Profil administratif et démographique des collectivités territoriales du Pôle Casamance.
42. République du Sénégal : Plan d'Investissement communal de Ziguinchor, 2012.
43. République du Sénégal : Plan de Développement Communal de Ziguinchor, 2018.
44. République du Sénégal : Plan Directeur d'Urbanisme de Dakar et ses Environs Horizon, 2035, Rapport final : Volume II.
45. République du Sénégal : PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT INTEGRE de la région de Ziguinchor (2005-2009), 129 pages.
46. République du Sénégal : Rapport de présentation du décret n° 2009-1450 du 30 décembre 2009 portant partie règlementaire du Code de l'Urbanisme, 105pages.
47. République du Sénégal : rapport définitif du Recensement Général de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013.
48. REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE, Mai 2010. Analyse de l'intercommunalité à travers les rapports croisés entre la communauté urbaine de Nouakchott et les communes. Centre mauritanien d'analyse de politiques, 69 pages.
49. SANE Youssouph, 2016. La décentralisation au Sénégal, ou comment réformé pour mieux maintenir le *statu quo*. Cybergeog: European Journal of Geography [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 796.
50. SAOUT Rémy, 2000. L'intercommunalité, un pouvoir inachevé. Revue française de science politique, 50^e année, n°3. pp. 439-461.
51. SENE A. 2022. Regard sur la décentralisation au Sénégal. Collection Harmattan Sénégal, 100pages.
52. SOILIH A. M. 2020 ; Quantification, typologie et reconversion des friches urbaines dans les quartiers de Boudody-Escale, Santhiaba et Goumel : commune de Ziguinchor. Mémoire de Master département de Géographie, Université Assane Seck de Ziguinchor, 127pages.
53. SOW Djiby, 2015. Analyse diachronique de la croissance spatiale de la ville de Ziguinchor de 1960 à 2014. Mémoire de Master 2 département de Géographie, Université Assane Seck de Ziguinchor, 114pages.
54. SOW Djiby, 2020. Radioscopie d'une ville religieuse : entre fabrique urbaine originale et défis de durabilité de la ville de Touba (Sénégal). Cinq Continents 10 (21): 151-169.
55. SOW Djiby, SALL Oumar et GOMIS Joseph Samba, décembre 2021: Diagnostic territorial et gouvernance urbaine de Ziguinchor (Sénégal) : une analyse basée sur l'utilisation des TIC, SIG et OSM (Géomatique), Cinq Continents 9 (20): 181-195

56. SY Oumar et SAKHO Pape, 2013. Dynamiques des paysages périurbains de la ville de Ziguinchor au Sénégal. Revue perspectives et sociétés ISSN 1840-6130, spécialisé en science de l'homme et de la société, volume 5 numéro 1, 31 pages.
57. TAMBA Moussa, 2019. Politique de décentralisation au Sénégal et difficultés de mise en œuvre des compétences transférées dans les secteurs de la santé et de l'éducation : cas de la commune de Ziguinchor. Mémoire de Master 2 département de Géographie, Université Assane Seck de Ziguinchor, 147 pages.
58. TESSON F., 2007. Introduction au cours développement local ; 3pages.
59. THIOUNE Awa Gueye, 2021. L'INTERCOMMUNALITE AU SENEGAL : Un outil de coopération et de développement territorial. Collection : Harmattan Sénégal, 88 pages.

Wébographie

www.géoconfluences.fr

www.persee.fr

www.jors.sn

www.DTGC.com

www.memoireonline.com

www.revue.org

www.journal.openedition.org

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des figures

Figure 1 : Evolution de la population dans la région de Ziguinchor. Source : Trincaz (1984), ANSD (2013, 2014).....	40
Figure 2 : Composition ethnique de la population enquêtée à Ziguinchor (Touré, 2022)	40
Figure 3 : Taille des ménages des quartiers de Kénia et Djibock (commune de Ziguinchor). Source : enquêtes de terrain, 2022.....	41
Figure 4 : Composition ethnique de la population enquêtée à Niaguis (Touré, 2022).....	51
Figure 5 : Taille du ménage dans les quartiers de Boutoute et Djibélor. Source : enquêtes de terrain (Touré, 2022).....	52
Figure 6 : Revenus actuels de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022).....	58
Figure 7 : Déplacement des populations des communes de Ziguinchor et Niaguis dans la commune voisine (Touré, 2022).....	60
Figure 8 : La commune d'obtention d'Etat civil (Touré, 2022)	62
Figure 9 : Perception de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis sur un changement spatial, (Touré, 2022).....	64
Figure 10 : Connaissance de la limite du quartier par la population de Niaguis (Touré, 2022)	71
Figure 11 : Perception par la population sur les limites des communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022)	72
Figure 12 : Rythme d'occupation des parcelles dans les communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022)	80
Figure 13 : Le prix des parcelles selon les populations des communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022)	83
Figure 14 : Perception de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis sur l'évolution des prix du foncier (Touré, 2022).....	84
Figure 15 : Statut d'occupation des ménages (Touré, 2022).....	85
Figure 16 : Possession d'un permis de construire (Touré, 2022)	86
Figure 17 : Possession d'un bail ou un titre foncier (Touré, 2022)	88
Figure 18 : Activités nécessitant le paiement d'impôt (Touré, 2022)	89
Figure 19: Appréciation de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis sur leur environnement (Touré, 2022)	90
Figure 20 : La part des ménages qui brûlent leurs ordures ménagères (Touré, 2022)	92
Figure 21 : La part des ménages à Niaguis qui possède une fosse septique (Touré, 2022)	93
Figure 22 : Lieux de déversement des eaux usées dans la commune de Niaguis (Touré, 2022)	95
Figure 23 : Qualité de l'eau utilisée par la population des communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022)	98
Figure 24 : Connaissance sur l'intercommunalité dans la commune de Niaguis (Touré, 2022)	102
Figure 25 : Avis de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis sur l'initiateur de l'intercommunalité entre les communes de Ziguinchor et Niaguis (Touré, 2022).....	103

Liste des tableaux

Tableau 1 : Echantillonnage utilisée pour les enquêtes de terrains avec les données de l'ANSD	24
Tableau 2: Synthèse des données cartographiques utilisées (logiciel, source et étapes).....	26
Tableau 3 : Part des hommes dans le ménage dans les quartiers de <i>Kénia</i> et <i>Djibock</i>	42

Tableau 4: Activités principales dans les quartiers de <i>Kénia</i> et <i>Djibock</i> , dans la commune de Ziguinchor	43
Tableau 5: Type d'instruction dans les quartiers de <i>kénia</i> et <i>Djibock</i>	44
Tableau 6 : Part des hommes dans le ménage dans les villages de <i>Djibélor</i> et <i>Boutoute</i>	52
Tableau 7: Activités principales des villages de <i>Boutoute</i> et <i>Djibélor</i> dans la commune de <i>Niaguis</i> ...	53
Tableau 8 : Type et niveau d'instruction dans les villages de <i>Boutoute</i> et <i>Djibélor</i>	54
Tableau 9 : La perception de la population des communes de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i> sur une croissance spatiale.....	65
Tableau 10: Perception des populations des communes de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i> sur les impacts socio-économiques.....	73
Tableau 11 : Evolution des classes d'occupation du sol dans les communes de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i> entre 2004 et 2022	79
Tableau 12: Connaissance de la population des communes <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i> sur l'occupation de nouvelles parcelles	80
Tableau 13: Auteur de la construction de la maison	85
Tableau 14: Connaissance sur les taxes à payer dans les communes de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i>	89
Tableau 15 : Source d'approvisionnement en eau des populations des communes de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i>	98
Tableau 16: Les différents accords possibles selon la population des communes de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i>	104
Tableau 17: Connaissance des stratégies d'autodétermination mises en place par les populations des communes de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i>	111
Tableau 18 : Connaissance des stratégies mises en place par les municipalités de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i>	112

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la commune de <i>Ziguincho</i>	35
Carte 2 : Types de sols de la commune de <i>Ziguinchor</i> (source : INP, 2021) adaptée par, <i>Touré</i> (2022)	38
Carte 3 : Carte de localisation de la commune de <i>Niaguis</i>	47
Carte 4 : Types de sol dans la commune de <i>Niaguis</i> (source : INP, 2021), <i>Touré</i> 2022	49
Carte 5: Bâti des communes de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i> en 200	67
Carte 6: Bâti des communes de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i> en 2022	68
Carte 7: Occupation du sol des communes de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i> en 2004	75
Carte 8 : Occupation du sol des communes de <i>Ziguinchor</i> et <i>Niaguis</i> en 2022	77

Liste des photographies

Photo 1 : Maison en chantier à <i>Kénia</i> (Décembre, 2022).....	57
Photo 2 : Construction moderne à <i>Boutoute</i> (Décembre, 2022).....	81
Photo 3 : dépôts sauvages d'ordures à <i>Kénia</i> (Décembre 2022)	65
Photo 4: dépôts sauvages à <i>Boutoute</i> (Décembre, 2022)	91
Photo 5: Une Latrine traditionnelle à <i>Djibock</i> Décembre 2022 (<i>Touré</i> , 2022).....	94
Photo 6 : un mini forage à <i>Kénia</i>	71
Photo 7 : Un puits moderne à <i>Boutoute</i>	71
Photo 8 : Un robinet public à <i>Boutoute</i>	97

TABLE DES MATIERES

Dédicaces.....	2
Remerciements	3
Sigles et acronymes	6
Résumé.....	8
Abstract	9
Introduction générale	10
1. Problématique de recherche	12
1.1. Contexte.....	12
1.2. Justification	16
2. Etat de l'art.....	18
3. Cadre conceptuel.....	20
4. Objectifs	21
5. Hypothèse.....	21
6. Cadre méthodologique.....	22
6.1. La collecte de données	22
6.1.1 La revue documentaire	22
6.1.2 La collecte des données de terrains	22
6.1.3 Le traitement et analyse des données.....	25
6.1.4 Difficultés rencontrées.....	27
7. Discussion des concepts	27
PREMIERE PARTIE :.....	32
PRESENTATION GEOGRAPHIE DES COMMUNES DE ZIGUICHOR ET NIAGUIS. 32	
CHAPITRE 1 :	33
LES POTENTIALITES ET DYNAMIQUES SOCIO-SPATIALES DE LA COMMUNE DE ZIGUINCHOR.....	33
1.1 Historique du peuplement.....	33
1.2 Potentialités physiques de la commune de Ziguinchor	34
1.2.1. Site et situation de la zone d'étude.....	34
1.2.2. Variabilité Climatique.....	36
1.2.3. Topographie et sols.....	36

1.2.4. Hydrographie.....	39
1.3. Potentialités humaines.....	39
1.3.1. Densité démographique.....	39
1.3.2. Composition ethnique.....	40
1.3.3. Taille du ménage.....	41
1.3.4. Activités socio-économiques.....	42
1.3.5. Type et niveau d'instruction.....	43
1.4. Dynamiques socio-spatiales de la ville de Ziguinchor.....	44
Conclusion partielle.....	45
CHAPITRE 2 :	46
POTENTIALITES ET DYNAMIQUES SOCIO-SPATIALES DE LA COMMUNE DE NIAGUIS	46
2.1. Cadre Physique de la commune.....	46
2.1.1. Site et situation de la commune de Niaguis.....	46
2.1.2. Variabilité climatique.....	48
2.1.3. Topographie et sol.....	48
2.1.4. Hydrographique.....	50
2.2. Les potentialités humaines de la commune de Niaguis.....	50
2.2.1 Densité démographique.....	50
2.2.2. Composition ethnique.....	50
2.2.3. Taille du ménage.....	51
2.2.4. Les activités socio-économiques.....	52
2.2.5. Type et niveau d'instruction.....	54
Conclusion partielle.....	55
DEUXIEME PARTIE :	56
CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET IMPACTS DE LA CROISSANCE SPATIALE DANS LES COMMUNES DE ZIGUINCHOR ET NIAGUIS	56
CHAPITRE 3 :	57
CARACTERISTIQUES ET MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES COMMUNES DE ZIGUINCHOR ET NIAGUIS	57
3.1. Les caractéristiques socio-économiques des communes de Ziguinchor et Niaguis.....	57
3.2. Les mutations socio-économiques des communes de Ziguinchor et Niaguis.....	58
3.3. Les relations sociales entre Ziguinchor et Niaguis.....	59

3.3.1. Le déplacement des populations dans la commune voisine	59
3.3.2. Lieu d'obtention des documents d'Etat civil.....	61
3.4. Perception des changements dans l'espace et la communauté	63
3.4.1. Evolution du bâti dans les communes de Ziguinchor Niaguis entre 2004 et 2022	65
Conclusion partielle.....	69
CHAPITRE 4 :	70
LES DYNAMIQUES SOCIO-SPATIALES ET LEURS IMPACTS DANS LES COMMUNES DE ZIGUINCHOR ET NIAGUIS.....	70
4.1. Perception des limites territoriales par la population.....	71
4.2. Perception de la population des communes de Ziguinchor et Niaguis sur des impacts socio-économiques sur leurs activités et leur quotidien	73
4.3. Dynamique de l'occupation du sol dans les communes de Ziguinchor et Niaguis et les impacts de la croissance spatiale sur le foncier	74
4.3.1. Dynamique de l'occupation du sol dans les deux communes entre 2004 et 2022	74
4.3.2. Les impacts de la croissance spatiale sur le foncier dans les communes de Ziguinchor et Niaguis	79
4.3.3. Le rythme d'occupation des parcelles selon la population de Ziguinchor et Niaguis	80
4.3.4. Le prix des parcelles et leur évolution selon la zone.....	81
4.3.4. Statut d'occupation des parcelles	84
4.3.5. Le Permis de construire	85
4.3.6. Type de titre de propriété	87
4.4. Les impacts de la croissance spatiale sur la fiscalité	88
4.5. Impacts environnementaux de la croissance urbaine de Ziguinchor sur la commune de Niaguis.....	90
4.5.1. L'appréciation sur l'environnement communal.....	90
4.6. A la limite des questions urbaines	92
4.6.1. Assainissement autonome dans les communes de Ziguinchor et Niaguis	92
4.6.2. Le lotissement.....	95
4.6.3. L'accessibilité ou non aux équipements publics dans les zones excentrées des communes.....	96
Conclusion partielle.....	99
TROISIEME PARTIE : INTERCOMMUNALITE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : PERCEPTIONS, ENJEUX, LIMITES ET PERSPECTIVES.....	100
CHAPITRE 5 :	101

L'INTERCOMMUNALITE : PERCEPTION ET ENJEUX	101
5.1. Perception de l'intercommunalité par la population	102
5.2. Perception de l'intercommunalité par les autorités locales	104
5.3. Les enjeux de l'intercommunalité : un champ de coopération pour un développement territorial	106
5.3.1. Avantages de l'intercommunalité entre Ziguinchor et Niaguis.....	106
5.3.2. Les enjeux de l'intercommunalité	107
Conclusion partielle.....	109
CHAPITRE 6 :	110
LIMITES DE L'INTERCOMMUNALITE ET PERSPECTIVES	110
6.1. Les stratégies mise en place par la population et les autorités locales pour une meilleure gestion territoriale	110
6.2. Quelques suggestions de la population aux autorités locales pour une meilleure gestion territoriale	113
6.3. Limites et perspectives de l'intercommunalité	114
Conclusion partielle.....	115
CONCLUSION GENERALE	116
REFERENCES BIBLIOGRAPHIE	118
LISTE DES ILLUSTRATIONS	123
ANNEXES	129

ANNEXES

ENQUETE MENAGE

Université Assane Seck de Ziguinchor

UFR Sciences et Technologies

Département de Géographie

2021/2022

Numéro du questionnaire :

Présentation générale : L'objectif général de ce travail est de comprendre l'importance de l'intercommunalité dans la gestion des problèmes fonciers, fiscaux et environnementaux, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de développement local.

THEME : Intercommunalité et développement territorial : perceptions, enjeux, limites et perspectives : exemple des communes de Ziguinchor et Niaguis

I/ IDENTIFICATION ET SITUATION SOCIOECONOMIQUE

1. Nom du quartier
2. Sexe : M.../ F.../
3. Quelle est votre ethnie ?
4. Quelle est votre situation matrimoniale ?
 - Marié(e) monogame
 - Marié(e) polygame
 - Célibataire
 - Divorcé(e)
 - Veuf (ve)
5. Quelle est votre profession ?
.....
.....
.....
6. Etes-vous instruit(e) ?
 - Oui
 - Non
7. Si oui, quel type d'instruction ?
 - Français
 - Arabe

- Nb Autodidacte
8. Quel est votre niveau d'instruction
 - Primaire
 - Secondaire
 - Supérieur
 9. Quelle est la taille du ménage ?
 - 2-5
 - 5-7
 - + 7
 10. Quel est le nombre d'homme et de femme se trouvant dans le ménage ?
.....
.....
.....

II/ CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET CROISSANCE SPATIALE

11. Quelle est votre principale activité ?
 - Agriculture
 - Elevage
 - Pêche
 - Ouvrier
 - Fonctionnaire

29. Quel est votre statut en tant qu'occupant ?

- Propriétaire
- Héberger
- Locataire

30. Quel est votre type d'habitat ?

- Traditionnel
- Mixte
- Moderne
- Autre (à préciser)

31. Est-ce vous qui avez construit la maison ?

- Oui
- Non

32. Est-ce que cette construction a fait l'objet d'un permis de construire ?

- Oui
- Non

33. Si oui, dans quelle Mairie avez-vous obtenu le permis de construire ?

- Ziguinchor
- Niaguis

34. A quelle commune vous adressez-vous en cas de renouvellement ou d'obtention de pièces d'état civil ?

- Ziguinchor
- Niaguis

35. Etes-vous au courant de l'occupation de nouvelles parcelles ?

- Oui
- Non

36. A quel rythme est occupé les parcelles ?

- Faible
- Moyen
- Elevé

37. Est-ce que ces parcelles récemment occupé sont loties et viables ?

- Oui
- Non

38. Quel est l'usage de ces parcelles d'occupations ?

- Habitat
- Agriculture
- Industrie
- Équipements
- Autre (à préciser)

.....

39. Quel est le prix de la parcelle ?

- [100 000f- 500 000f [
- [500 000f- 1 000 000f [
- [+1 000 000f [

40. Est-ce que le prix a évolué depuis quelques années ?

- Oui
- Non

B/ Sur la fiscalité locale

41. Connaissez-vous les taxes à payer ?

- Oui
- Non

42. Dans quel support médiatique avez-vous obtenu l'information ?

- Télévision
- Radio
- Réseau social
- Autre

43. Disposez-vous de titre foncier

- Oui
- Non

44. Si oui, est-ce-que vous payez les taxes sur vos parcelles bâties ou pas ?

- Oui
- Non

45. Menez-vous des activités nécessitant le paiement d'impôts ?

- Oui
- Non

46. Payez-vous la taxe d'ordure ménagère

47. Dans quelle commune ?

.....

48. Rencontrez-vous des problèmes par rapport au paiement d'impôt ?

- Oui
- Non

49. Si oui, quel genre de problème ?

.....

-
-
-
- C/ Sur le plan environnemental**
- 50.** Comment jugez-vous l'environnement dans lequel vous viviez ?
- Mauvais
 - Acceptable
 - Moyen
 - Bon
 - Très bon
- 51.** Est-ce que votre quartier est assaini ?
- Oui
 - Non
- 52.** Quelle est la commune qui s'occupe des déchets solides ?
-
-
-
- 53.** Où est-ce que ces ordures sont déchargées ?
-
-
-
- 54.** Est-ce qu'il vous arrive de brûler les ordures ?
- OUI
 - Non
- 55.** Est-ce qu'il y a un ou plusieurs membres du ménage qui souffrent de certaines maladies ?
- Choléra
 - Tuberculose
 - Infection pulmonaire
 - Maladies cardiovasculaires
 - Autre
- 56.** Avez-vous une fosse septique ?
- OUI
 - Non
- 57.** Où est-ce que vous déversez les eaux usées ?
- Dans les toilettes
 - Dans la rue
 - Autre
- 58.** Quelle eau utilisez-vous ?
- Le puits
 - Le robinet
- 59.** Que pensez-vous de la qualité de l'eau que vous utilisez ?
- Mauvaise
 - Acceptable
 - Bonne
 - Très bonne
- 60.** Que pensez-vous de la quantité de l'eau que vous utilisez ?
- Mauvais
 - Acceptable
 - Bonne
 - Très bonne
- 61.** Que pensez-vous de la gestion environnementale de votre commune ?
- Mauvaise
 - Acceptable
 - Bonne
 - Très bonne
- IV/ AVIS OU PERCEPTION DE LA POPULATION PAR RAPPORT A L'INTERCOMMUNALITE**
- 62.** C'est quoi l'intercommunalité d'après vous ?
-
-
-
-
- 63.** Qui doit mettre en œuvre cette intercommunalité ?
- Etat
 - Conseils municipaux
 - Population
 - Autres
- 64.** Pensez-vous que l'intercommunalité est un moyen efficace pour résoudre tous vos problèmes et ainsi favoriser le développement local (argumentez) ?
-
-
-
-
-
- 65.** Dans quelle(s) mesure(s) aimerez-vous que ce champ de coopération soit appliqué (citez par ordre) ?
- La question foncière
 - La fiscalité
 - La gestion des ordures
 - Le transport
 - Autre (à préciser)

..... 68. Est-ce que la commune a mis en place des
 stratégies durables pour la gestion
 territoriale ?
 o Oui
 o Non

V/ LES STRATEGIES MISE EN ŒUVRE 69. Si oui, quel genre de stratégies ?
 POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE
 TERRITORIALE

66. Connaissez-vous des stratégies mise en place par
 la population pour freiner la croissance spatiale ?
 o Oui
 o Non
 67. Si oui, lesquelles ? Et dans quel domaine ?

 70. Quelle est la commune qui vous assiste le
 plus dans vos projets et activités ?
 o Ziguinchor
 o Niaguis
 71. Quel peut être pour vous, la meilleure manière
 de gérer les zones limitrophes des
 communes ?

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA MUNICIPALITE DE NIAGUIS

I/ IDENTIFICATION

Prénom :
 Nom :
 Sexe :
 Nom de la structure :
 Poste occupé :
 Vos missions :

II/ Croissance spatiale et causes des problèmes

Comment se manifeste la croissance spatiale de la commune de Niaguis ?
 Avez-vous une fois recensé des tensions entre les populations ? Si oui, de quelle nature ?
 Que pensez-vous du développement local de Niaguis ? Vos rôles ?
 Qu'en est-il des Etat civil et des lieux de votes dans les zones limitrophes ?

II/ Les impacts de la croissance spatiale de Ziguinchor dans la commune de Niaguis

Quels sont les impacts de la croissance spatiale de Ziguinchor dans la commune de Niaguis ?
 Quels sont les difficultés que vous rencontrez dans les zones limitrophes par rapport à la
 gouvernance territoriale ?
 Quel peut être le rôle de la population dans le développement local, d'après vous ?
 Qu'en est-il des limites communales, votre avis sur le découpage ?
 Quels sont les principaux problèmes environnementaux que rencontrent les habitants de
 Niaguis et qu'est-ce que la municipalité a fait pour régler ces problèmes ?
 Est-ce que la croissance démographique et spatiale de la commune de Ziguinchor affecte la
 situation environnementale de la commune et particulièrement les zones limitrophes ?
 Comment jugez-vous le changement de statut de la commune de Niaguis et qu'est ce qui a été
 fait concrètement depuis 2013 ?
 Parlez-moi de la gestion foncière à Niaguis et plus particulièrement dans les quartiers
 limitrophes ?
 Est-ce que les structures techniques de l'Etat vous accompagnent (Cadastre, impôts et
 domaines) dans vos projets et missions ?

III/ Les stratégies

Quelle alternative avez-vous trouvée pour régler les problèmes liés au foncier ?
Avez-vous pensé à des coopératives avec la commune de Ziguinchor ?
Qu'en est-il de vos rapports avec la municipalité de Ziguinchor ?
Que pensez-vous de l'intercommunalité ?
Qu'est-ce qui peut bien contraindre ou freiner la faisabilité d'une telle coopération ?
Quel peut être l'intérêt pour la commune de Niaguis de faire une intercommunalité avec la commune de Ziguinchor ?
Entre la commune de Ziguinchor et celle de Niaguis, d'après vous qui a plus intérêt à prôner l'intercommunalité ?
Quelles sont les questions partagées avec la commune de Ziguinchor, et qui sont les acteurs par rapport à cette problématique ?
Vos appréciations et recommandations par rapport à la décentralisation, notamment l'intercommunalité et la gouvernance territoriale ?

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA MUNICIPALITE DE ZIGUINCHOR

I/ IDENTIFICATION

Prénom :
Nom :
Sexe :
Nom de la structure :
Poste occupé :
Vos missions :

II/ Croissance spatiale et causes des problèmes

Comment se manifeste la croissance spatiale de la commune de Ziguinchor et qu'est-ce qui est à l'origine de cette croissance ?

Quel est votre rôle dans les zones d'empiètement ou les quartiers limitrophes ?
Avez-vous une fois recensé des tensions entre les populations ? Si oui, de quelle nature ?
Que pensez-vous du développement local de Ziguinchor ? Vos rôles ?
Qu'est-ce que vous pouvez dire par rapport au découpage des quartiers limitrophes ?

II/ Les impacts de la croissance spatiale de Ziguinchor dans la commune de Niaguis

Quels sont les impacts de cette croissance spatiale dans la commune voisine ?
Par rapport au déplacement pendulaire de la population entre Ziguinchor-Niaguis, quels sont les motifs de déplacement et les difficultés que vous rencontrez ?

Quel peut être le rôle de la population dans le développement local, d'après vous ?
Parlez-moi de la gestion foncière à Ziguinchor et plus particulièrement dans les quartiers limitrophes ?

Est-ce que les structures techniques de l'Etat vous accompagnent (Cadastre, impôts et domaines) dans vos projets et missions ?

III/ Les stratégies

Quelle alternative avez-vous trouvée pour régler les problèmes liés au foncier ?
Avez-vous pensé à des coopératives avec la commune de Niaguis ?
Qu'en est-il de vos relations avec la municipalité de Niaguis ?
Que pensez-vous de l'intercommunalité ?
Qu'est-ce qui peut bien contraindre ou freiner la faisabilité d'une telle coopération ?
Quel peut être l'intérêt pour la commune de Ziguinchor de faire une intercommunalité avec la commune de Niaguis ?
Entre la commune de Ziguinchor et celle de Niaguis, d'après vous qui a plus intérêt à prôner l'intercommunalité ?
Quelles sont les questions partagées avec la commune de Niaguis, et qui sont les acteurs par rapport à cette problématique ?

Vos appréciations et recommandations par rapport à la décentralisation, notamment l'intercommunalité et la gouvernance territoriale.

Guide d'entretien pour le service des Domaines

IDENTIFICATION

Prénom :

Nom :

Sexe :

Nom de la structure :

Poste occupé :

Vos missions :

1. Avez-vous récemment fait un recensement des terres nouvellement bâties dans les communes de Ziguinchor et Niaguis ?
 2. Concernant les zones d'extensions où la demande foncière est importante, quel est votre rôle face à cette situation ?
 3. Quelle est principale cause des litiges fonciers à Ziguinchor, selon vous ? Et quelle solution pensez-vous la meilleure pour régler ces discordes ?
 4. Quelles appréciations faites-vous de la gestion foncière des communes de Ziguinchor et Niaguis ?
 5. Que pensez-vous de l'intercommunalité ? votre avis ?
 6. Quel peut être votre rôle si cela venait à être appliqué ? et dans quelle mesure ces deux communes pourraient initier un tel accord ?
 7. Quelles sont vos recommandations pour une meilleure gestion territoriale
-

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES PERSONNES RESSOURCES (chef de quartier)

IDENTIFICATION

Prénom :

Nom :

Sexe :

Niveau d'instruction :

Depuis quand habitez-vous ce quartier, zone de provenance ?

Comment appréciez-vous l'évolution ou la croissance de votre commune ou votre quartier ?

Quel genre de problèmes rencontrerez-vous ?

Quels sont les principales causes ?
Comment jugez-vous le découpage administratif de votre commune ainsi que votre quartier ?
Est-ce que la population rencontre des problèmes par rapport à ce découpage ?
Qu'en est-il de votre participation dans le développement local ? Quel est votre rôle ?
Etant dans une zone limitrophe, quels sont les problèmes que vous rencontrez le plus souvent ?
Connaissez-vous l'intercommunalité ? Si oui, expliquer c'est quoi ?
Que pensez-vous de l'intercommunalité ?
Est-ce que la mairie vous aide dans vos projets et programmes ? Si oui, comment ?
Rencontrerez-vous d'autre(s) acteur(s) ? Quels sont leur rôle ?
Vos appréciations et recommandations par rapport à la gestion territoriale de votre quartier et le développement local ?

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES STRUCTURES TECHNIQUES

CADASTRE

IDENTIFICATION

Prénom :
Nom :
Sexe :
Nom de la structure :
Poste occupé :
Vos missions :

Que pensez de la gestion foncière des deux communes (Ziguinchor et Niaguis) ?
Comment se passe les délibérations foncières dans les quartiers limitrophes de Ziguinchor et Niaguis ?
Sur quelle base affectez-vous des parcelles de terres ? Et comment ?
Avec la croissance spatiale de la commune de Ziguinchor, comment comptez-vous sécuriser le foncier ?
Est-ce que les délimitations et occupations foncières sont-elles respectées par la population ?
Que pensez-vous de l'intercommunalité ?
Quel peut être votre rôle si cela venait à être appliqué ?
Quelles sont vos recommandations pour une meilleure gestion territoriale ?

Guide d'entretien pour l'adjoint maire de Ziguinchor (urbanisme et habitat)

IDENTIFICATION

Prénom :
Nom :
Sexe :
Nom de la structure :
Poste occupé :

Vos missions :

Que pensez de la gestion foncière des deux communes (Ziguinchor et Niaguis) ?

Comment se passe les délibérations foncières dans les quartiers limitrophes de Ziguinchor et Niaguis ?

Comment procédez-vous pour faire un lotissement, les étapes ?

Quel est le principal problème que vous rencontrez lors de la mise en œuvre des lotissements ?

Quelles sont les solutions adoptées face problèmes ?

Comment gérez-vous les litiges fonciers dans la commune ?

Avez-vous pensé à refaire d'autre lotissement dans la commune de Ziguinchor ?

Au niveau des zones limitrophes de la commune de Niaguis, quels sont les problèmes que vous rencontrez le plus souvent ?

Que pensez-vous de l'intercommunalité ? Votre avis ?

Quel peut être votre rôle si cela venait à être appliqué ? Et dans quelle mesure ces deux communes pourraient initier un tel accord ?

Quelles sont vos recommandations pour une meilleure gestion territoriale